



Contribution de l'économie sociale et solidaire au développement local : Le cas
de la Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin (CAPOSAC) en Haïti.

Par Guison Celestin

Mémoire présenté à l'Université du Québec à Chicoutimi
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise ès arts (M. A.) en études
et interventions régionales
(Volet recherche)

Québec, Canada

© Guison Celestin, 2026

RÉSUMÉ

Cette étude analyse la contribution de l'économie sociale et solidaire au développement local. Adoptant une étude de cas, elle se penche spécifiquement sur la contribution de la Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin (Haïti) dans la dynamique du développement local. Inscrite dans une approche territoriale du développement, cette recherche s'intéresse au rôle joué par des coopératives financières dans les communautés marquées par des contraintes structurelles et la présence remarquable de l'économie informelle et populaire.

Ainsi, notre problématique est formulée autour de la question « Dans quelle mesure la Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin contribue-t-elle au développement local ». Nous avons mobilisé un cadre théorique portant sur le développement local, l'économie sociale et solidaire, la microfinance, le micro-crédit, l'économie populaire et l'économie informelle pour répondre à la question de recherche.

L'approche méthodologique est de type qualitatif reposant sur l'analyse documentaire, des données institutionnelles et des entrevues semi-dirigées. Cette méthode permet de mieux comprendre les pratiques de la caisse populaire dans la dynamique locale et les perceptions des acteurs locaux sur les retombées socioéconomiques de ses interventions.

Les résultats indiquent que la CAPOSAC contribue aux dynamiques socioéconomiques en facilitant l'accès au crédit aux emprunteurs locaux. Parmi ces entrepreneurs figurent ceux évoluant dans des activités issues de l'économie informelle et de l'économie populaire.

Par ailleurs, l'étude révèle que la faiblesse en termes de construction de partenariat ainsi qu'à la planification du soutien aux initiatives locales limite le rôle structurant et fédératif de la CAPOSAC. Elle met également en évidence les limites de la mise en œuvre du principe d'équité, caractérisées par une prise en compte insuffisante des réalités et des besoins spécifiques de certains groupes sociaux, notamment les femmes. Ce constat ouvre toutefois des perspectives d'amélioration pour le renforcement des pratiques inclusives et l'adaptation des interventions aux besoins différenciés des membres de la communauté.

ABSTRACT

This study analyzes the contribution of the social and solidarity economy to local development. Adopting a case study approach, it specifically examines the contribution of the “**Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin (Haiti)**” to the dynamic of local development. Grounded in a territorial approach, this research focuses on the role played by financial cooperatives in communities characterized by structural constraints and the remarkable presence of informal and popular economy.

Therefore, our research question is formulated around the issue of: “To what extent does the **Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin** contribute to local development?” We have mobilized a theoretical framework addressing local development, the social and solidarity economy, microfinance, microcredit, the popular economy and the informal economy to answer the research question.

The methodological approach is qualitative, based on documentary analysis, institutional data, and semi-structured interviews. This approach provides a better understanding of the Credit Union’s practices in local dynamics and local actors’ perceptions of socioeconomic impacts of its interventions.

The results indicate that CAPOSAC contributes to socioeconomic dynamics by facilitating access to credit to local borrowers. These borrowers include those engaged in informal economic activities.

Moreover, the research indicates that the weaknesses regarding partnership building and the planning of support for local initiatives limit the structuring and unifying role of CAPOSAC. It also highlights the limit of implementing the principle of equity, characterized by an inadequate consideration of realities and specific needs of certain social groups, particularly women. However, this observation opens up prospects for improvement in strengthening inclusive practices and adapting interventions to the differentiated needs of community members.

TABLES DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	ii
ABSTRACT	iii
TABLES DES MATIÈRES	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES FIGURES.....	viii
LISTE DES SIGLES	ix
DÉDICACE	x
REMERCIEMENTS	xi
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1	5
PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE.....	5
1.1. Le développement local comme éléments de réponses aux déséquilibres socioéconomiques	5
1.2. Des contraintes structurelles et récurrentes en Haïti	6
1.3. Le séisme du 12 janvier 2010 comme révélateur de vulnérabilités	10
1.4. Tentative de refondation de l'État.....	12
1.5. Inégalités territoriales et marginalisation du milieu rural.....	13
1.6. L'émergence d'alternatives économiques locales.	15
1.7.- Questions de recherche.....	18
1.8. Objectifs de recherche	19
CHAPITRE 2.....	23
CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL	23
2.1. Théories du développement : Une vision en constante évolution	23
2.2. Le développement local dans ce mémoire.....	28
2.3. Microfinance.....	30
2.4. Économie sociale et solidaire.....	39
2.5. Économie informelle	48
2.6. Économie populaire	52
2.7. Articulation entre l'ESS, l'économie informelle et l'économie populaire	56
2.8. L'économie sociale et solidaire dans ce mémoire.....	58
2.9. La notion de coopérative	59
2.10. Opérationnalisation des concepts	64

CHAPITRE 3	67
CADRE MÉTHODOLOGIQUE.....	67
3.1. Posture épistémologique et devis de recherche	67
3.2. Terrain à l'étude.....	70
3.3. Échantillonnage de la population à l'étude et recrutement	72
3.4. Stratégies de collecte de données	79
3.5. Méthode d'analyse de données.....	84
CHAPITRE IV.....	86
LE PORTRAIT DE LA CAPOSAC	86
4.1. Historique de la Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin.....	86
4.2. Structure de gouvernance.....	89
4.3. Marché de la CAPOSAC	90
4.4. Cadre institutionnel et juridique	91
4.5. Produits et services	92
4.6. Les produits d'épargne.....	95
4.7. Principaux services de la CAPOSAC.....	96
4.8. Conclusion du chapitre.....	97
CHAPITRE V	99
PRÉSENTATION ET ANALYSE DES DONNÉES	99
5.1. Profil sociodémographique des personnes participantes.....	99
5.2. Identité institutionnelle et ancrage en économie sociale et solidaire	101
5.3. La CAPOSAC comme dispositif de la microfinance	109
5.4. Dynamiques territoriales et contribution au développement local.....	116
5.5. Partenariat et collaboration, une dynamique informelle	119
5.6. Gouvernance et implication	123
5.7. Perspectives d'amélioration de la contribution de la CAPOSAC du point de vue des acteurs.....	132
5.8. Structuration des partenariats locaux.....	133
5.9. La mission de développement local de la CAPOSAC : entre défis et opportunités	139
CHAPITRE VI.....	145
DISCUSSION.....	145
6.1. La CAPOSAC comme organisation de l'économie sociale et solidaire : entre principes et pratiques.....	146

6.2. Une organisation ancrée dans l'économie populaire : solidarité et participation	147
6.3. Microfinance : levier d'inclusion et de structuration de l'économie populaire	150
6.4. La CAPOSAC comme dispositif de médiation entre l'économie informelle et l'économie populaire.....	153
6.5. Contribution au développement local : entre potentialités et contraintes ...	157
6.6. Retour sur les objectifs de recherche	159
CONCLUSION	162
BIBLIOGRAPHIE	167
ANNEXE I : CERTIFICATION ÉTHIQUE	183
ANNEXE II : GUIDE D'ENTRETIEN (DIRIGEANTS)	184
ANNEXE III : GUIDE D'ENTRETIEN DES EMPLOYÉS	186
ANNEXE IV : GUIDE D'ENTRETIEN DES MEMBRES.....	188
ANNEXE V : GUIDE D'ENTRETIEN SECTEUR PUBLIC.....	190
ANNEXE VI : GUIDE D'ENTRETIEN SOCIÉTÉ CIVILE	192

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Opérationnalisation des principaux concepts	66
Tableau 2. Les critères d'échantillonnage de l'étude.....	74
Tableau 3. Profil sociodémographique des personnes participantes.....	100

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Localisation du département du Sud en Haïti.....	71
Figure 2.Organigramme de la CAPOSAC.....	90

LISTE DES SIGLES

ACI : Alliance coopérative internationale

ANACAPH : Association nationale des caisses populaires haïtiennes

BRH : Banque de la République d'Haïti

CAPOSAC : Caisse populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin

CEC : Coopérative d'épargne et de crédit

CER : Certificat d'éthique de la recherche

CNC : Conseil national des coopératives

DID : Développement international Desjardins

DIGCP : Direction de l'inspection générale des caisses populaires

ESS : Économie sociale et solidaire

MPCE : Ministère de la planification et de la coopération externe

OESS : Organisation de l'économie sociale et solidaire

UQAC : Université du Québec à Chicoutimi

DÉDICACE

Ce mémoire est dédié tout spécialement :

À ma mère, Saintelise JOSEPH, pour son amour et ses investissements en moi.

À mon père, Ricot CELESTIN, qui croit toujours à ma réussite surtout sur le plan académique.

À tous les actrices et acteurs du milieu coopératif en Haïti.

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail de recherche ne serait pas possible sans la contribution d'une multitude de personnes. Tout d'abord, je remercie Dieu pour la santé, la motivation et la persévérance dont je bénéficie pour arriver au bout de ce cheminement passionnant.

J'adresse un remerciement spécial aux professeures Sabrina Tremblay et Suzanne Tremblay qui ont dirigé mon travail avec professionnalisme et engagement. Elles ont été toujours disponibles pour me guider, m'encourager et surtout me ramener vers l'essentiel dans mes moments de confusion. Leur maîtrise du sujet représente une source de motivation. Les textes qu'elles m'ont partagés sont d'une grande utilité dans la réalisation de ce mémoire.

Mes remerciements s'adressent à mon ami Rousseau Pierre qui a joué un rôle important dans le processus en relayant les informations de recrutement auprès des acteurs de la communauté de Camp-Perrin. Il a participé activement dans le recrutement des participants et m'encourage constamment dans cette recherche.

Je souhaite exprimer ma profonde gratitude à ma chère épouse, Weeze Lore Vincent, pour son soutien indéfectible tout au long de mon parcours à la maîtrise. Présente à chaque étape de cette aventure, elle a été la première témoin de mes doutes, de mes questionnements et de mes incertitudes. Par son écoute, sa patience, ses encouragements constants et sa confiance en moi, elle a constitué un appui précieux qui m'a permis de persévérer jusqu'à l'aboutissement de ce projet.

J'adresse également mes plus sincères remerciements à mon fils, Guy Lorentz, qui est pour moi une source inépuisable de motivation. Les échanges que nous avons eus autour de mes études à l'UQAC ont toujours été des moments privilégiés, empreints de curiosité, de fierté et de complicité. Son intérêt pour mon parcours m'a constamment rappelé la valeur de l'effort, de la persévérance et de partage du savoir.

Je ne saurais terminer ces remerciements sans exprimer toute ma reconnaissance envers celles et ceux qui m'ont accompagné tout au long de cette aventure académique. Une pensée particulière à mes amies et anciennes collaboratrices Midley Brutus et Taïna Josma, qui ont cru en ce projet dès ses débuts. Leurs encouragements et leurs soutiens ont constitué une source précieuse de motivation.

Je remercie tous les participantes et participants à l'étude qui ont accepté de collaborer à la réalisation de ce travail.

Je remercie également le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) ainsi que le Réseau de recherche en économie sociale et solidaire (RESS) pour l'attribution de deux bourses de recherche qui m'ont grandement aidé dans la finalisation de la rédaction de ce mémoire.

À toutes les actrices et à tous les acteurs de Camp-Perrin, je vous remercie !

INTRODUCTION

Au cours de l'histoire, les sociétés humaines ont développé diverses stratégies d'organisation afin de répondre aux multiples défis (sociaux, environnementaux, économiques) auxquels elles étaient confrontées. En plus des mécanismes d'adaptation à l'environnement naturel, les individus ont progressivement construit des formes d'organisations collectives pour améliorer leur condition de vie et assurer la reproduction des activités économiques et sociales (Durkheim, 1893). Généralement, ces formes d'organisations sont construites dans des espaces que l'on désigne comme des territoires où tissent des relations d'interdépendance entre les acteurs.

En effet, le territoire est l'expression de l'influence ou de l'appropriation des différents acteurs qui interagissent dans des domaines variés (Di Méo, 2018). Enraciné dans divers espaces, le territoire revêt des connotations fortes en significations et enjeux (Bartoli et Trébucq, 2021). Il est interprété et abordé par des acteurs entre lesquels existent des relations de proximité, de travail et d'entraide. Cette réalité permet de parler de l'interdépendance des acteurs du territoire, facteur important à prendre en compte dans la dynamique du développement local. L'interdépendance des acteurs peut être appréhendée par les compétences multiples et diversifiées de chacune des catégories d'acteurs du territoire. Tout comme ces compétences variées que l'on peut retrouver sur le territoire, le territoire en lui-même constitue un système complexe qui, pour le comprendre, exige qu'on l'aborde à partir de ses multiples dimensions. Ces dimensions peuvent être comprises à partir de la définition systémique du territoire considéré comme « des populations localisées, des services, des logements, des

réseaux, le tout utilisé, aménagé et géré par une multitude d'acteurs en fonction de leurs représentations » (Moine et Sorita, 2015, p. 56). Dans cette approche du territoire, on considère non seulement les gens en interaction, mais aussi l'environnement spatial. Soulignons que les dynamiques économiques et sociales sont profondément influencées par les caractéristiques du territoire dans lequel elles s'inscrivent.

Les dynamiques territoriales sont façonnées par l'articulation d'actions individuelles et d'actions collectives, de phénomènes microsociaux et des cadres, institutions et réseaux nationaux (Bel, 2009, p. 215, 216).

C'est dans ce cadre que s'inscrivent les initiatives portées par les organisations de l'économie sociale et solidaire (OESS). Elles sont donc des actrices sur des territoires, elles participent à la création et à l'animation de la dynamique dans des territoires où elles sont présentes. Différentes de l'État et des entreprises appartenant à l'économie de marché tant par leur mission, leur organisation et leur fonctionnement, elles sont considérées comme des structures portées par la société civile. Elles jouent un rôle considérable dans la mise en place d'une démarche participative entre les citoyens visant à créer des outils pour répondre à des besoins ignorés par les structures étatiques ou par le marché. Ainsi, par leurs pratiques, leurs produits et services, elles contribuent au développement local considéré comme une « démarche fédérative visant à mobiliser durablement des acteurs d'un territoire autour d'un projet à la fois économique, institutionnel, social et culturel » (Denieuil, 2008, p. 117).

Œuvre de mobilisation, de formation, d'innovation et de solidarité (Vachon, 2011), le développement local mobilise différentes parties prenantes sur un territoire dans un cadre régional ou national comme le souligne Bel (2009) plus haut. Ainsi, il constitue le résultat des contributions complémentaires venant de différentes parties prenantes. L'économie sociale et solidaire, présente dans divers secteurs, contribue à donner du sens au territoire par sa participation à l'animation de celle-ci à travers ses pratiques ainsi que les différents produits et services offerts à la population locale.

Dans le cadre de ce travail, nous nous intéressons à la contribution de l'économie sociale et solidaire dans la dynamique du développement local. L'attention particulière est portée sur le rôle des coopératives financières comme acteurs du développement des communautés. À cet effet, notre travail se concentre sur la Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin en Haïti, une organisation coopérative qui s'inscrit dans le champ de l'économie sociale et solidaire et qui participe aux différentes initiatives de développement de la communauté.

Le mémoire est structuré en six chapitres. Le premier chapitre est consacré à la problématique de la recherche. Il présente le contexte de l'étude, le problème de recherche ainsi que les questions de recherche.

Le deuxième chapitre expose le cadre théorique et conceptuel permettant de situer les principaux concepts mobilisés et d'éclairer l'analyse de la contribution de l'économie sociale et solidaire au développement local.

Quant au troisième chapitre, il présente le cadre méthodologique, décrivant l'approche adoptée dans ce travail, les méthodes de collecte des données ainsi que les techniques d'analyse utilisées.

Le quatrième chapitre présente sommairement le portrait de la CAPOSAC.

Le cinquième chapitre est consacré à la présentation et à l'analyse des données.

Enfin, le chapitre six propose une discussion des résultats. Cette discussion met en lumière les principaux enseignements de la recherche et les implications qui en découlent en vue de comprendre la portée de la contribution des organisations de l'économie sociale et solidaire au développement local. Elle permet aussi de répondre aux questions de la recherche.

CHAPITRE 1

PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE

Dans ce chapitre du mémoire, nous allons présenter la problématique de la recherche qui aborde le contexte d'émergence du développement local particulièrement en Europe et la situation socioéconomique d'Haïti. Il s'agit de décrire l'environnement socioéconomique d'Haïti au cours des 50 dernières années. Cette description permet de mettre en lumière les initiatives de développement local et les obstacles récurrents sur lesquels bronchent ces initiatives dans le paysage haïtien.

1.1. Le développement local comme éléments de réponses aux déséquilibres socioéconomiques

Le développement local constitue un enjeu majeur pour des communautés faisant face à des défis économiques, sociaux et institutionnels importants. Dans plusieurs contextes et sociétés, il apparaît comme une réponse à l'incapacité des modèles économiques dominants à assurer une répartition équitable des ressources, d'offrir les mêmes possibilités à tous et de répondre aux besoins des populations à l'échelle du territoire. En Europe, particulièrement en France, le développement local s'est progressivement imposé comme un modèle de développement alternatif à la suite des Trente-Glorieuses où émergent les aspirations d'un modèle de développement plus humain et plus solidaire à l'échelle locale (Parodi, 2005). Cette évolution prend véritablement forme à partir des années 1970 marquées par le ralentissement de la

croissance économique, les chocs pétroliers de 1973 et de 1979, ainsi que l'augmentation du chômage. Ces derniers événements mettent en cause les fondements du modèle de développement fordiste. En effet, plusieurs chercheurs et praticiens plaident pour un développement davantage centré sur les territoires. Ce modèle de développement privilégie la participation citoyenne, la coopération entre les acteurs locaux et la satisfaction des besoins collectifs plutôt que la seule recherche de croissance économique (Parodi, 2005). C'est ainsi que des communautés allaient promouvoir une économie plus localisée pour faire face aux différentes contraintes rencontrées sur leur territoire (Parodi, 2005). Ces contraintes territoriales ne sont pas exclusives aux pays industrialisés. Elles sont présentes dans des pays en développement et se complexifient dans les milieux ruraux en raison des contraintes structurelles souvent liées à la pauvreté, aux inégalités sociales, à la faiblesse des institutions étatiques et à l'insuffisance des infrastructures économiques et sociales ancrées sur les territoires. Dans de tels contextes, les initiatives au niveau local apparaissent comme des stratégies d'adaptation face aux limites des institutions publiques et du marché.

1.2. Des contraintes structurelles et récurrentes en Haïti

Depuis plusieurs décennies, Haïti, pays situé dans la Caraïbe, fait face à de multiples contraintes qui plombent son processus de développement. La pauvreté et l'inégalité deviennent endémiques et les efforts pour rétablir un certain équilibre se font attendre. Les préoccupations liées à la fragilité de la nation haïtienne ne sont pas récentes.

Déjà au début du 20^e siècle, Hannibal Price, un intellectuel haïtien lançait le cri d'alarme déclarant que « La société haïtienne ne peut descendre plus bas... Il faut qu'elle se redresse ou qu'elle périclisse » (Price, 1900, p. 657). Cette observation laisse comprendre la profondeur des difficultés auxquelles le pays est confronté depuis longtemps.

Comme un prolongement de ces contraintes, en 1957, un régime dictatorial s'est imposé dans le pays et a duré 29 ans. Il se caractérise par une forte concentration du pouvoir, une répression systématique des opposants politiques un affaiblissement des institutions publiques et des violations répétées des droits humains (Trouillot, 1990).

Au cours de ces 29 ans, la situation socioéconomique et politique s'aggravait. Les profondes inégalités sociales, la faiblesse des infrastructures et les difficultés économiques limitent les perspectives de développement dans de nombreuses régions du pays. Cette situation conduit à une dégradation progressive des conditions de vie poussant des milliers de familles haïtiennes vers l'Amérique du Nord, les Caraïbes et l'Europe contribuant à la constitution d'une diaspora haïtienne dont le poids économique et social demeure aujourd'hui considérable. (Fatton, 2002; OCDE/INURED, 2017). Ce régime fut renversé par une contestation populaire en 1986 et le pays se tourne vers la démocratie en adoptant une nouvelle constitution. Ce nouveau système politique prévoit la décentralisation administrative du pays.

Toutefois, depuis l'adoption de la constitution démocratique de 1987, Haïti tarde à stabiliser ses institutions. Une transition démocratique ratée, longue et périlleuse sape les efforts de stabilisation du pays. Le développement économique et social se trouve alors entravé. L'instabilité politique, la montée de la violence dans diverses régions et particulièrement dans les deux principaux départements du pays en termes de population (l'Ouest et l'Artibonite) ont des effets néfastes sur la vie de la population. Ainsi, la qualité de vie ne cesse de se détériorer au fil des années.

Ces difficultés entraînent des répercussions directes sur la situation socioéconomique d'Haïti. Selon les données de la Banque mondiale, en 2023, le produit d'intérieur brut (PIB) par habitant en Haïti était de 1694.1 dollars américains. Le PIB est composé de biens et services vendus dans un pays pendant une année et le coût de production des services non marchands. Le PIB est l'outil le plus utilisé pour calculer la croissance économique (Gadrey et Jany-Catrice, 2016). L'indice de GINI pour sa part est de 0,41. Il est utilisé pour évaluer le niveau d'inégalité (salaires, revenus, niveau de vie) au sein d'une population. Il varie entre 0 et 1. Plus on rapproche de zéro, plus on est dans une situation égalitaire. Parallèlement, quand on rapproche vers 1, on est dans une situation inégalitaire (Barbut, 1984).

Pour sa part, la valeur de l'indice de développement humain (IDH) est de 0,552 (Banque mondiale, 2024). Il est utilisé par les Nations-Unies comme indicateur pour tenter d'évaluer le niveau de développement d'un pays. Cet indicateur prend en compte plusieurs aspects comme la richesse monétaire, la santé et l'éducation (Goujon, 2008).

Avec les statistiques considérées comme les scores d’Haïti présentés plus haut, le pays est classé dans la catégorie de développement humain moyen (158 sur 193 pays et territoires selon les mesures des Nations-Unies publiées en mars 2024) (Banque mondiale, 2024).

Bien que ces indicateurs illustrent les difficultés structurelles des pays et permettent de faire des analyses comparatives entre les pays, ils présentent certaines limites qui invitent à une interprétation prudente. L’indice de Gini, par exemple, mesure uniquement la distribution des revenus ou de la consommation au sein d’une même population sans renseigner sur le niveau absolu de pauvreté, les disparités territoriales ou les inégalités d’accès aux services essentiels tels que la santé, l’éducation ou les infrastructures (Sen, 1992). Deux pays peuvent afficher un indice de Gini similaire, mais présentent des réalités socioéconomiques différentes.

D’autre part, l’IDH constitue une avancée majeure par rapport aux indicateurs exclusivement économiques comme le produit intérieur brut (PIB). Toutefois, il représente un indicateur synthétique fondé sur trois dimensions, à savoir, la santé, l’éducation et le revenu. Il laisse en marge des aspects déterminants du développement tels la qualité des institutions, les inégalités entre les groupes sociaux, la participation citoyenne et la sécurité (Sen, 1999).

Dans le cas d’Haïti, ces limites sont particulièrement importantes. Les indicateurs agrégés rendent imparfaitement compte des profondes disparités entre les

territoires, de l'ampleur de l'économie informelle, de la fragilité institutionnelle ainsi que des effets récurrents de multiples crises environnementales, politiques et sécuritaires. Ainsi, les données relatives à l'indice de Gini et à l'IDH doivent être interprétées comme des repères permettant d'appréhender certaines dimensions du développement sans prétendre qu'elles reflètent à elles seules la complexité de la réalité haïtienne.

1.3. Le séisme du 12 janvier 2010 comme révélateur de vulnérabilités

Le 12 janvier 2010 constitue une date tristement mémorable dans l'histoire récente d'Haïti. Tandis que le pays s'apprêtait à organiser des élections pour renouveler son personnel politique, un séisme dévastateur frappe de plein fouet la capitale, Port-au-Prince, et les villes avoisinantes.

D'une magnitude de 7,3 sur l'échelle de Richter, ce tremblement de terre a provoqué une crise humanitaire et économique majeure. Le bilan fait état de plus de 200 000 morts, environ 300 000 blessés, 1,5 million de sans-abris et des pertes matérielles estimées à plus de 14 milliards de dollars américains (Jabouin, 2010). Les pertes économiques de ce séisme représentent 120% du produit intérieur brut (PIB) du pays (Radio France Internationale, 2010).

Au-delà de la catastrophe en elle-même, ce tremblement de terre a révélé l'ampleur des fragilités structurelles du pays. L'insuffisance des infrastructures publiques, la faiblesse des institutions étatiques et l'absence récurrente de la planification territoriale et urbaine ont contribué de manière significative à aggraver les dégâts enregistrés. Ces

vulnérabilités ne peuvent être comprises sans remonter au contexte des profondes transformations économiques et institutionnelles engagées à partir de 1980. Comme plusieurs pays en développement confrontés à une crise de la dette, Haïti a progressivement adopté des programmes d'ajustement structurel soutenus par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Ces programmes visaient la stabilisation macroéconomique, la libéralisation du commerce, la réduction des dépenses publiques, la privation des entreprises publiques et le recentrage de l'État sur un nombre réduit de fonctions (Banque mondiale, 1990).

S'il est vrai que ces réformes poursuivaient des objectifs de redressement économique, plusieurs auteurs soulignent qu'elles ont également eu pour effet la réduction de la capacité d'intervention de l'État haïtien dans des secteurs essentiels, notamment les infrastructures et l'aménagement du territoire (Dupuy, 2014; Schuller, 2016). Cette évolution s'est accompagnée d'une urbanisation rapide, sans planification, particulièrement dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince où la croissance démographique s'est traduite par l'expansion des quartiers informels.

Dans un tel contexte, le séisme du 12 janvier 2010 n'a pas seulement provoqué une catastrophe humanitaire, il a également mis en évidence les limites des capacités institutionnelles du pays à prévenir, gérer et reconstruire après une catastrophe d'une telle ampleur.

1.4. Tentative de refondation de l'État

En réponse à cette grande catastrophe, le gouvernement de la République d'Haïti a annoncé en 2012 qu'il s'est engagé dans la voie de la refondation du pays. Selon ses engagements, la refondation du pays allait se reposer sur quatre grands chantiers, soient la refondation territoriale, la refondation économique, la refondation sociale et la refondation institutionnelle (Ministère de la Planification et de la Coopération externe, 2012). Plusieurs programmes devaient être mis en place et exécutés dans chacun de ces chantiers. Le chantier de la refondation territoriale a prévu de travailler sur l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du développement local, de la protection de l'environnement et la mise en place d'un réseau de transport national, entre autres.

Le chantier de la refondation économique devrait passer par la mise en place d'une gouvernance active pour une croissance économique et équilibrée, la modernisation et la dynamisation de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, du secteur des services, l'appui au développement industriel, du tourisme et de l'emploi.

Quant au chantier de la refondation sociale, ses orientations devraient permettre la création de réseaux modernes de santé et d'éducation, incluant l'enseignement supérieur et la formation professionnelle et technique, la protection des biens culturels, l'appui à un meilleur accès au logement, etc. Le quatrième chantier qui est celui de la refondation institutionnelle devait, parmi ses activités, se pencher sur la

modernisation de l'administration publique et le renforcement des collectivités territoriales (Ministère de la Planification et de la Coopération externe, 2012). Cependant, la mise en œuvre de ces dispositifs s'est heurtée sur des obstacles majeurs, dont l'instabilité politique, l'utilisation inefficace des ressources publiques et la faiblesse des institutions étatiques.

1.5. Inégalités territoriales et marginalisation du milieu rural

En termes de gouvernance, Haïti a adopté un modèle démocratique et consacré la décentralisation du pays à travers la constitution de 1987 en créant trois niveaux de collectivités territoriales à savoir la section communale, la commune et le département (Gouvernement de la République d'Haïti, 1987). Cette décentralisation découle du choix de départementalisation des autorités étatiques, remplaçant l'expérience de régionalisation comme stratégie de lutte contre le développement monopolaire de Port-au-Prince (la capitale du pays) favorisant le développement des villes excentriques (Altenor, 2020). Cette mesure devait permettre d'aborder les problèmes de « la répartition déséquilibrée de la population, des activités économiques, des équipements et services à travers l'espace national » (Altenor, 2020, p.218). En d'autres termes, la décentralisation devait favoriser une répartition équitable des ressources et renforcer les pouvoirs locaux. Cependant, cette décentralisation demeure incomplète dans la pratique. Une grande partie des ressources financières et des infrastructures publiques se trouvent concentrées dans le département de l'Ouest. Les collectivités territoriales qui devraient avoir une part considérable dans le budget pour se développer et offrir des services aux communautés locales sont reléguées au second plan. Les dépenses

publiques exécutées par ces collectivités se situent entre 0% et 2% du budget de l'État (Valmera, 2021).

Avec une population estimée à 12 394 537 habitants (Institut haïtien de statistique et d'informatique, 2024), 40% vivent dans les zones rurales (Banque mondiale, 2023). Cette situation, greffée sur l'instabilité politique, ne fait que renforcer le fossé entre les territoires et les citoyens. Le pays se trouve confronté à une crise chronique. « L'organisation de la société, l'architecture institutionnelle en place, les inégalités sociales et la polarisation politique des acteurs créent autant d'embûches à la réalisation d'un effort collectif susceptible d'aboutir à une sortie de crise » (Paul et al., 2022, p. 2). Cette situation représente un frein aux efforts des autorités locales visant à mettre en œuvre des politiques de développement adaptées à leurs communautés respectives.

Comme mentionné plus haut, le budget de l'État est inéquitablement réparti. Le taux de pauvreté a atteint en 2020 près de 60 % de la population, dont deux tiers vivent en milieu rural (FIDA, 2022). Par ailleurs, les inégalités de revenus demeurent très marquées où les 20 % des plus riches du pays possèdent plus de 64 % des revenus alors que 20 % des plus pauvres en détiennent à peine 1%. (ONPES et Banque mondiale, 2014). En plus de cette répartition inégale des richesses à travers le pays, les populations rurales font les frais de l'instabilité politique et sont exposées aux catastrophes naturelles.

En effet, alors que le président de la République fut assassiné le 7 juillet 2021 laissant un vide présidentiel, environ un mois après, soit le 14 août, le grand Sud du pays est frappé par un tremblement de terre causant d'énormes pertes tant en vies humaines que matérielles. Le bilan fait état de 2248 morts, 12 763 blessés, 329 personnes disparues (Centre d'opération d'urgence national, 2021). « Les dommages et pertes économiques subis s'évalueraient à 1,5 milliard de dollars, soit environ 10 % du produit intérieur brut national »(Centre d'opération d'urgence national, 2021, p. 2). Cette région formée des départements du Sud, des Nippes, du Sud'Est et de la Grand'Anse n'est même pas encore relevée du cyclone Matthew qui l'a considérablement ravagé en 2016 avec un bilan de 1000 décès (Reuters, 2016).

1.6. L'émergence d'alternatives économiques locales.

Les inégalités décrites plus haut, les limites des institutions publiques et la faible présence des institutions bancaires dans les zones rurales favorisent l'émergence des mécanismes alternatifs.

En effet, les communautés du milieu rural développent des alternatives pour répondre à leurs besoins socioéconomiques. La microfinance constitue l'une de ces alternatives. Elle regroupe un ensemble de « dispositifs d'allocation de crédits de faible montant à des personnes à faible revenu » (Banque de la République d'Haïti, 2018, p. 4). La microfinance permet à ses utilisateurs « d'avoir accès de façon permanente à des services financiers abordables et de qualité pour financer des activités génératrices de revenus, épargner, accumuler des actifs, stabiliser leurs dépenses de

consommation et se prémunir contre les risques » (Banque de la République d'Haïti, 2018, p. 4).

Les institutions de microfinance (IMF) en Haïti sont divisées en trois catégories. On trouve les IMFs mutualistes ou coopératives, les IMFs non coopératives et les mutuelles de solidarités (Banque de la République d'Haïti, 2018, p. 5).

Introduite en Haïti en 1946, la microfinance formelle a pris la forme de coopératives d'épargne et de crédit avec la fondation de la Caisse Populaire Petite Épargne de la Vallée (CAPPEV) dans le département du Sud 'Est (Banque de la République d'Haïti, 2018). C'est la première institution formelle de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans le pays offrant des services d'épargne et de crédit. Les mutuelles de solidarité (MUSO) considérées comme une autre catégorie de structure de l'ESS allaient voir le jour en 1997 grâce à des groupes d'acteurs de la société civile telles les églises et les associations (Destilus, 2010).

L'économie sociale et solidaire, avec une pluralité de formes et présente dans divers secteurs de la société, se définit comme une pratique entrepreneuriale alternative où l'argent est utilisé comme un moyen, mais non comme une finalité. Elle repose sur une conception différente de l'économie de marché : la satisfaction des besoins de ses membres constitue son principal objectif (Thomas, 2015). Elle ne cesse de démontrer sa capacité à résister en temps de crise. Plusieurs travaux montrent que l'économie sociale et solidaire joue un rôle important dans les contextes de crises socioéconomiques (Dacheux et Goujon, 2020; Demoustier et Colletis, 2012; Draperi, 2009).

Cette économie qui se veut sociale et solidaire représente une alternative pour des pays en voie de développement ; ce que l'Organisation internationale du travail (OIT) confirme à la première conférence panafricaine sur l'ESS en Côte d'Ivoire. En effet, le Directeur adjoint de l'organisme onusien, Peter Van Rooij déclare que « se concentrer sur l'économie sociale et solidaire est important pour l'Afrique puisque l'ESS est inflexiblement corrélée à l'économie informelle qui soutient près de 83% de l'emploi en Afrique » (Organisation internationale du travail, 2022). Cette importance de l'ESS semble confirmer dans le cas d'Haïti où une bonne partie de la population, dépourvue des services de base notamment dans le milieu rural, est quasiment oubliée des pouvoirs publics.

Les communautés en dehors de Port-au-Prince où concentre le minimum de services publics, se sont donné l'ESS comme alternative, comme on l'a déjà mentionné. C'est une façon pour elles de reprendre le pouvoir sur leur économie et contribuer au développement de leur communauté.

Après la fondation de CAPPEV en 1946, supportée par des missionnaires canadiens, d'autres zones ont emboîté le pas. C'est le cas de la commune de Camp-Perrin qui, sous l'instigation d'un autre missionnaire canadien affecté à l'Église locale (église Sainte-Anne de Camp-Perrin) dépendant de la hiérarchie de l'Église catholique romaine, allait fonder la Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin (CAPOSAC) en 1949.

Ces initiatives locales, appuyées par des acteurs externes, semblent répondre à un besoin de services financiers pour une population qui en ont peu ou pas accès. Cet état de fait décrit plus haut permet de comprendre la dynamique dans laquelle se lancent les milieux ruraux haïtiens pour adresser les besoins financiers de base. L'accès aux services financiers, la participation citoyenne et la mobilisation des ressources locales favorisées par ces organisations suggèrent qu'elles peuvent contribuer au renforcement des dynamiques socioéconomiques du territoire.

Cependant, malgré l'émergence et une croissance importante de ces initiatives, leur contribution réelle au développement local est peu documentée dans le contexte haïtien.

Ainsi, nous proposons d'analyser la contribution de l'ESS au développement local en s'appuyant sur l'étude de cas d'une caisse populaire se trouvant en milieu rural.

1.7.- Questions de recherche

Au 31 mars 2025, 58 caisses populaires sont répertoriées sur la liste des caisses agréées par la banque centrale haïtienne. Parmi elles se trouve la Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin dont le sigle est CAPOSAC, fondée en 1949. Classée comme deuxième caisse populaire d'Haïti en termes d'ancienneté, nous nous sommes intéressés à analyser comment cette caisse populaire, basée en milieu rural (Sud d'Haïti), contribue au développement local. Ceci nous amène à poser la question de

recherche suivante : Dans quelle mesure la Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin (CAPOSAC) contribue-t-elle au développement local à Camp-Perrin ?

Pour répondre à cette question principale, quatre sous-questions secondaires y sont rattachées et aideront à une meilleure compréhension de celle-ci :

1. Quels sont les principaux instruments et mécanismes de microfinance mobilisés par la CAPOSAC dans la commune de Camp-Perrin ?
2. Comment ces instruments de microfinance soutiennent-ils les acteurs de l'économie populaire et informelle à Camp-Perrin ?
3. Dans quelle mesure les pratiques ainsi que les produits et services de la CAPOSAC répondent-ils aux besoins socioéconomiques de la communauté de Camp-Perrin ?
4. Quelles sont les retombées économiques et sociales des pratiques, ainsi que des produits et services de la CAPOSAC sur le développement local de Camp-Perrin ?

1.8. Objectifs de recherche

L'objectif de cette étude est d'analyser la contribution de la CAPOSAC au soutien des acteurs de l'économie populaire et de l'économie informelle dans la dynamique du développement local à Camp-Perrin.

Cet objectif général est subdivisé en quatre objectifs spécifiques :

1. Identifier les instruments de microfinance de la CAPOSAC;

2. Analyser l'utilisation de ces instruments de microfinance par l'économie populaire et l'économie informelle;
3. Mettre en relation ces instruments avec les besoins de la communauté;
4. Faire ressortir les effets de ces instruments de microfinance sur le développement local à Camp-Perrin.

Ces questions et objectifs visent à mieux comprendre la contribution de la CA-POSAC comme organisation de l'ESS dans la dynamique du développement local.

1.9. Pertinence sociale et scientifique

Analyser le rôle d'une caisse populaire comme alternative financière au service des dynamiques socioéconomiques d'un territoire rural représente une pertinence sociale importante. Dans un contexte comme Haïti, marqué par une faible présence d'institutions financières formelles, l'accès au financement demeure un défi majeur pour la population, particulièrement pour les acteurs de l'économie informelle et de l'économie populaire. Pendant qu'ils représentent une part importante de l'activité économique à l'échelle du territoire, ces acteurs se trouvent souvent exclus du système financier formel. L'absence de garanties formelles, de revenus stables et d'un historique de crédit, constitue les bases de cette exclusion par les institutions bancaires. Grâce à la coopérative, l'accès au crédit, au service d'épargne et à l'accompagnement est possible en participant à l'inclusion financière pour des exclus du système financier classique. L'initiative de l'organisation de l'économie sociale et solidaire facilite la

circulation locale des ressources financières avec des retombées significatives sur la communauté.

Dans un tel contexte, l'étude de la CAPOSAC permet de mettre en lumière la capacité d'une caisse populaire à répondre à certains besoins financiers d'une population locale grâce à des services et produits adaptés. Faciliter l'accès à des produits et services et un accompagnement tout aussi adapté peut contribuer au renforcement de l'inclusion financière des populations rurales, souvent marginalisées par les dispositifs financiers classiques. Cela peut aider au financement des activités relevant de l'économie populaire et de l'économie informelle. Cela peut aussi être une façon de participer au renforcement de l'autonomisation financière au niveau local.

La pertinence sociale de cette étude réside également dans l'analyse des mécanismes de proximité, de solidarité financière et de responsabilité collective à l'échelle d'un territoire. Toutefois, l'étude montre les défis et les risques auxquels ces institutions peuvent faire face dans l'utilisation de l'épargne des membres pour octroyer du crédit. En analysant ces enjeux, l'étude cherche à présenter une meilleure compréhension des conditions nécessaires à la pérennité des caisses populaires en milieu rural.

Sur le plan scientifique, ce mémoire s'inscrit dans plusieurs champs d'études, notamment l'économie sociale et solidaire, la microfinance et le développement local. Il propose une analyse empirique d'une institution financière de type coopératif, en

mettant en lumière les interactions entre des activités de cette institution et les dynamiques socioéconomiques locales. Il contribue à enrichir la littérature scientifique en soulignant l'articulation entre l'économie sociale et solidaire, la microfinance, l'économie populaire, l'économie informelle dans une dynamique territoriale. Les logiques d'actions, les pratiques et la perception des acteurs impliqués sont entre autres, ce que ce mémoire a mis en évidence.

Cette approche permet de comprendre comment ces différentes dimensions peuvent s'entrecroiser pour soutenir les initiatives du développement local. L'étude accorde une attention aux logiques d'actions, aux pratiques organisationnelles ainsi qu'aux perceptions des acteurs impliqués dans la gouvernance de la coopérative. Cette perspective permet d'analyser non seulement les dispositifs institutionnels et formels mis en place, mais aussi les représentations et expériences des différentes parties prenantes à l'échelle du territoire.

En conséquence, cette étude participe aux réflexions théoriques et empiriques sur l'importance des institutions de proximité dans les dynamiques du développement local. Elle met en perspective les potentielles contributions de ces organisations dans le renforcement des capacités économiques locales et dans la construction d'alternatives aux déséquilibres socioéconomiques.

CHAPITRE 2

CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

Dans la section suivante, nous allons présenter l'encadrement théorique dans lequel s'insère ce mémoire. Celui-ci s'inscrit dans le champ du développement local, qui constitue la perspective analytique centrale permettant d'analyser la contribution des initiatives économiques de proximité dans le processus du développement à l'échelle locale.

Ensuite, en tenant compte du point de vue d'une diversité d'auteurs, nous présentons et définissons les principaux concepts liés à notre cadre théorique, soit le développement local, la microfinance, le microcrédit, l'économie sociale et solidaire, l'économie informelle et l'économie populaire. Ce chapitre se terminera par la mise en lien entre l'ESS, l'économie informelle et l'économie populaire.

Enfin, le chapitre se conclut par une mise en relation de ces différents concepts mobilisés en mettant l'accent sur les articulations entre l'économie sociale et solidaire, l'économie informelle, l'économie populaire dans les dynamiques du développement local.

2.1. Théories du développement : Une vision en constante évolution

L'utilisation du concept de « développement » est apparue dans le discours d'investiture du président des États-Unis, Harry Truman, en 1949. Ce discours a été prononcé dans un contexte particulier où l'Europe se trouve ruinée par la Deuxième Guerre mondiale. Les États-Unis, dont sa puissance économique était à son point culminant, se proposent d'aider à la reconstruction du continent. Le quatrième point du

discours d'Harry Truman « inaugure l'ère du développement » (Rist, 2007, p. 133). En analysant ce discours, Rist (2007) souligne l'apparition également du concept de « sous-développement ». Selon son observation, « l'apparition du « sous-développement » évoque non seulement l'idée d'un changement possible en direction d'un état final, mais surtout la possibilité de provoquer ce changement » (p.138). Il en déduit que ce discours traduit une affirmation de l'hégémonie des États-Unis grâce à une proposition généreuse qui se prétend au-delà du clivage idéologique capitalisme/communisme ; la clé de la prospérité et du bonheur, c'est la croissance de la production et non pas un débat sans fin autour de l'organisation sociale, de la propriété des moyens de production ou du rôle de l'État.

Pendant longtemps, on a réduit la notion de développement à une perspective économiciste dans la mesure où on le considère comme synonyme de croissance. L'économiste français François Perroux (1961), s'appuyant sur la théorie des pôles de croissance, met l'accent sur les pôles dynamiques. Selon cette perspective, à travers des relations économiques et des interactions productives, les pôles exercent des effets d'entraînement sur les territoires environnants. Toutefois, il relève que la croissance économique n'est pas synonyme de développement. Pour lui,

le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement son produit réel global. Les sociétés occidentales elles-mêmes, et leurs parties constituantes sont, à cet égard, inégales quant aux niveaux atteints et quant aux ressorts du développement. Les sociétés dont les économies sont dites sous-développées par les publications officielles des organisations internationales représentent un cas extrême (Perroux, 1961, p. 191).

Cette compréhension du développement élargit le champ de vision en mettant l'accent sur d'autres facteurs comme la mentalité et les conditions sociales. Elle ne réduit pas le développement à la notion de croissance, mais parle d'une combinaison de facteurs. Par conséquent, parler de développement, c'est prendre en compte les multiples dimensions économiques, sociales, culturelles et environnementales.

Ce clin d'œil sur la notion de développement étant fait, il est question maintenant de revenir sur le développement local qui constitue la base théorique de notre recherche.

À partir des années 1970 et 1980, l'émergence de nouvelles perspectives remet en question la vision centralisée du développement. Ces perspectives mettent en avant la théorie du développement endogène. Elle traduit la capacité de mobilisation des ressources locales par les acteurs locaux à générer leur propre dynamique de développement (Stöhr, 1980). Selon cette vision, les communautés locales, les organisations sociales ainsi que les institutions à l'échelle du territoire jouent un rôle central.

2.1.1. Développement local

Le concept de développement local est souvent utilisé pour qualifier le type de développement qui prend en compte les aspirations des communautés. Dans le prolongement de la théorie du développement endogène, il est considéré comme « un bien

collectif qui déborde largement la surface des utilités individuelles de ses bénéficiaires » (Parodi, 2005, p. 34). Il est conçu par les locaux eux-mêmes qui, ayant vécu dans la communauté, pourraient mieux comprendre les réalités et capables de planifier les différentes actions visant une transformation de la réalité. Le développement local est en opposition au développement planifié par les échelons supérieurs de l'État. Prenant sa source dans les communautés avec la participation des acteurs du territoire. Selon Fontan le développement local émerge de la mobilisation des collectivités marginalisées ou en voie de l'être et qu'il constitue une riposte sociale au manque d'intégration subie ou vécu par les collectivités (Fontan et al., 2000, p. 106).

Selon ces auteurs, le développement local va au-delà d'une simple dynamique économique, mais constitue une réponse globale prenant en compte à la fois l'aspect économique, social et politique.

L'objectif poursuivi par les acteurs sociaux est de répondre à une dynamique plus globale de types économique, sociale et politique qui les fragilise et qui compromet leur reproduction. Les acteurs du développement local les plus innovateurs sont en mesure de mettre en œuvre des projets de concrets et alternatifs de reconversion productive ou socioéconomique qui reposent sur une logique de réencastrement de l'économie dans le social. Ces acteurs participent à un mouvement social à finalité économique où sont mises en œuvre des actions collectives dirigées vers la défense du milieu (Fontan et al., 2000, p. 106).

Le développement local est connu comme un développement alternatif et est présent dans les discours de politiques économiques (Angeon et Callois, 2005). Il vise à rapprocher les acteurs concernés en leur permettant de définir ensemble les actions à entreprendre pour rendre dynamique la communauté et répondre aux défis communs.

Comme le soulignent Angeon et Callois (2005), « les réflexions sur le développement local sont nées dans les territoires ruraux, marginalisés, enclavés, oubliés

par les mesures nationales de soutien à la croissance et d'aménagement » (p.20). Donc, la situation dans laquelle vivent les communautés qui sont oubliées de la planification qui se fait au plus haut niveau de l'État incite les acteurs locaux à se mobiliser pour changer la dynamique. Si au départ, « le développement local était apparu comme une nécessité contrainte par la crise, il s'est peu à peu présenté comme un choix » (Angeon et Callois, 2005, p. 31). Selon ces auteurs, le développement passe par des activités et des actions localisées, la valorisation des ressources territoriales et l'action collective. Il est considéré comme une approche visant l'autodéveloppement économique et social des communautés qui connaissent des difficultés socioéconomiques (Tremblay, 2014). Le développement local poursuit donc quatre objectifs qui sont la revitalisation, l'équité, la démocratisation et le développement durable (Tremblay et al., 2018).

En Haïti, le développement local est apparu après la chute des Duvalier, soit après 1986. Avant cette période, on parlait de développement communautaire qui trouvait son ancrage dans le cadre spatial de la Section rurale à partir des conseils communautaires (Élie et al., 2018). Considéré comme une nouvelle formule, le développement local est porté « par des gens ayant fait des études en Europe, par des animateurs d'organisations paysannes et aussi par des leaders locaux qui cherchent à se positionner sur l'échiquier politique » (Élie et al., 2018, p. 231). La participation citoyenne, la responsabilité citoyenne et l'engagement citoyen sont les caractéristiques de cette perspective du développement où plusieurs plans ont été conçus par les communes avec la participation des différents acteurs locaux. Si le développement local devait favoriser une amélioration des conditions de vie des citoyens dans leurs communautés

respectives, Élie et coll. soulignent toutefois que « 30 ans plus tard, la formule du développement local n'a pas apporté beaucoup de résultats » (Élie et al., 2018).

Ce résultat mitigé résulte du rejet de la pratique de coopération portée par les différentes organisations, greffé sur une adhésion qualifiée de superficielle. Ceci nous amène à considérer que le développement local doit prendre en compte les habitudes, la culture et les spécificités des communautés.

L'évolution des théories du développement local témoigne la progression des analyses sur les dynamiques du territoire.

D'une vision centrée sur la croissance à une perspective beaucoup plus territorialisée, les dynamiques du développement peuvent être vues comme l'interaction entre les différents acteurs d'un territoire en tenant compte des spécificités des ressources disponibles et des institutions locales.

2.2. Le développement local dans ce mémoire

Avec ces différentes acceptions, la notion de développement local revêt un concept qui traduit des réalités multiples. Se référer au développement local dans ce projet de recherche renvoie aux différentes initiatives prises à l'intérieur d'une communauté spécifique dans le but de propulser des activités économiques, sociales, culturelles et environnementales. Il s'agit des initiatives mobilisant les acteurs locaux, mettant en

valeur prioritairement des ressources locales pour aborder les problèmes identifiés comme problèmes du milieu.

La mobilisation des acteurs locaux peut aborder différentes problématiques d'ordre social, environnemental et/ou économique en utilisant les ressources disponibles dans la communauté. Elle crée aussi une interdépendance entre les parties prenantes au sein du territoire où les individus, les groupes, les organisations se mobilisent pour identifier et exploiter les ressources locales en renforçant les liens sociaux et la résilience communautaire.

Cette conception du développement local rejoint celle d'Angeon et Callois (2005) qui postulent que le développement local se met en œuvre grâce à la capacité des acteurs locaux de se fédérer autour d'un projet commun en utilisant les ressources disponibles localement. Dans cette perspective, trois dimensions sont à considérer dans le développement local. Celle du caractère localisé et territorialisé des activités, celle qui invite à prendre en compte le temps dans la planification et la réalisation des activités. Et la troisième dimension est relative aux interactions entre les différents acteurs qui sont impliqués dans la démarche collective (Angeon et Callois, 2005).

Dans cette perspective, l'économie sociale et solidaire et la microfinance sont considérées comme des leviers du développement local. En effet, tout comme la microfinance, elle mobilise les ressources socioéconomiques du territoire tout en favorisant l'inclusion socioéconomique des populations se trouvant en marge de l'économie de marché. L'ESS est considérée comme un instrument pour mettre en œuvre le développement local (D'Amours, 2006).

2.3. Microfinance

Occupant une place de plus en plus importante dans le domaine de l'appui au développement (Labie, 2004), la microfinance, telle que nous la connaissons aujourd'hui, a été propulsée par Muhammad Yunus (ADA). Surnommé le « banquier des pauvres » Yunus est le fondateur de la première institution de microcrédit appelée Grameen Bank en 1976 au Bangladesh (Labie, 1996). À cette époque, la microfinance était réduite au microcrédit, ce qui justifie l'utilisation de l'un à la place de l'autre.

Faisant face à une certaine évolution, le microcrédit tend vers le développement de la microfinance qui s'explique par cinq (5) raisons fondamentales qui sont le recours au financement extérieur, l'intervention du secteur public, l'insuffisante mobilisation de l'épargne domestique, la lutte contre la pauvreté et finalement la capacité de l'innovation de la finance informelle (Lelart, 2006).

La microfinance est un concept qui peut avoir de multiples acceptions. Dans une tentative de clarification de ce qu'est la microfinance, Paul (2011) pose la question suivante « [...] en quoi la microfinance est-elle micro »? (p.181) avant de répondre « Sans doute, la raison vient d'une conception quantitative, pourtant dans beaucoup de pays (comme en Haïti), aucune limite n'est proposée » en ce qui a trait au montant considéré comme faible. On se tourne vers la banque mondiale pour pouvoir mieux

cerner de quoi il s'agit. En effet, pour harmoniser les pratiques, certaines organisations internationales ont proposé des critères de référence. À cet égard, « la Banque mondiale retient un plafond de 30% du Produit national brut (PNB) par habitant » (Lelart, 2006, p. 25). Cependant, ce critère est lui aussi relatif, car le PNB par habitant varie d'un pays à l'autre. Ainsi, un montant qualifié de microcrédit dans un pays à faible revenu peut être nettement inférieur à celui considéré comme tel dans un pays plus développé. Autrement dit, la dimension « micro » ne peut être définie uniquement à partir d'un seuil monétaire uniforme.

Au-delà des services financiers proprement dits, Lelart (2006) révèle que la microfinance procède à d'autres adaptations.

Elle s'adapte aussi à des besoins d'un autre ordre, que l'emprunteur éprouve quand il obtient son crédit. Il a besoin d'être conseillé pour mieux gérer sa petite entreprise, pour mieux tenir ses comptes, pour mieux faire certains choix, pour prendre certaines décisions... Il souhaite pouvoir bénéficier de ces « services d'appui aux entreprises », qui concernent le suivi, l'encadrement, le conseil, la formation... Ces services d'accompagnement ne sont plus des services financiers proprement dits, mais ils doivent être associés aux services financiers quand ils s'adressent aux petites entreprises et ils doivent faire partie des services rendus par la microfinance. Eux aussi viennent de la finance informelle : les membres d'une tontine profitaient de chaque réunion pour échanger des informations ou se prodiguer (sic) des conseils...(Lelart, 2006, p. 27).

Dans le prolongement de cette perspective, Diouf (2025) considère la microfinance comme un outil de financement du développement local. Dans son processus de déploiement, elle procède à une diversification de ses produits en réponse aux besoins de son public cible. « Elle tente de répondre par une diversification de prestations, comme le crédit en nature, le prêt en argent, le prêt à la consommation... » (Diouf,

2025, p. 8). Si la microfinance se trouve au Nord comme au Sud, elle doit toutefois s'adapter aux terrains où elle opère pour se développer et réussir. C'est le caractère local de la microfinance qui soutient que : « l'offre de services microfinanciers suppose la création de relations de confiance, seules à même de lutter contre le risque inhérent à toute relation financière » (Guérin et Servet, 2005, p. 92).

Ainsi, pour ces auteurs, la microfinance : « recouvre des services financiers destinés à des populations en marge de la finance dite formelle, caractérisés par des montants unitaires faibles, qui sont souvent envisagés dans leur dimension locale » (Guérin et Servet, 2005, p. 83).

Au fil des années, la microfinance a évolué et prend en compte un ensemble de produits financiers destinés à des personnes à faibles revenus et en marge du système financier classique. Cette évolution est caractérisée par plusieurs événements, tels l' :

Importance croissante de la microfinance, avec son caractère mondial, ses modes, sa visibilité ; changement de paradigmes avec l'apparition du thème central de la pérennité et donc de l'institutionnalisation, notamment la construction d'un « marché financier » et les relations avec les autres « marchés ; liaison controversée avec la lutte contre la pauvreté ; réflexion renouvelée sur ses impacts, sur la régulation du secteur financier national, etc. (Gentil et Servet, 2002, p. 729).

C'est toute une transformation que subit la microfinance au cours de son processus de développement qui justifie qu'« aujourd'hui, [elle] est de plus en plus considérée comme un pan à part entière du système financier, et non plus comme un domaine marginal »(CGAP, 2006, p. 1). Elle constitue « aussi bien la provision de services microfinanciers que les services non financiers annexes » (Paul, 2011, p. 186). Cette transformation s'accompagne d'une diversité de formes de la microfinance telles

des organisations de crédit solidaires, des banques communautaires, des caisses villageoises autogérées, des agences spécialisées pour les petits entrepreneurs urbains et des coopératives d'épargne et de crédit (Gentil et Servet, 2002). Elle est donc perçue comme : « un nouveau moyen de résoudre la contrainte de financement des microentreprises et d'offrir aux individus les moyens de leur propre développement » (Maystadt, 2004, p. 69).

En termes de différences, même si l'auteur admet que la microfinance et la finance informelle ont des ressemblances, il soutient qu'elles sont très différentes. Dans la microfinance, « non seulement l'importance est accordée au crédit et non plus à l'épargne, mais il ne s'agit plus de pratiques qui mettent en présence des personnes, on se trouve cette fois face à une institution » (Lelart, 2006, p. 27). Sa flexibilité et son approche adaptée aux populations locales lui confèrent un rôle déterminant dans la promotion de l'inclusion financière et du développement local.

2.3.1. Principales approches de la microfinance en Amérique latine

Les différentes expériences de la microfinance à travers les continents sont variées. Elles sont dominées par trois principales tendances, soit le fonctionnement selon des logiques coopératives, celui selon des logiques purement de la recherche du profit (logique de marché) et une approche qui tente de combiner performances financières et performances sociales (Labie, 2004). En Amérique latine, six caractéristiques résument les principales approches de la microfinance telle qu'elle s'est manifestée au

cours des années (Labie et Vanroose, 2013). Soulignant le caractère inégal du développement de la microfinance entre les pays latino-américains, ces auteurs identifient l'approche commerciale, le « *downscaling* » et l'« *upscaling* », le développement des cadres réglementaires et de supervision, la focalisation sur la microfinance urbaine, la construction de réseau et la persistance de modèles alternatifs de microfinance comme des approches dominantes de cette région.

La première approche commerciale de la microfinance consiste en l'« adoption d'un mode de fonctionnement permettant de couvrir l'ensemble des coûts et de faire des profits »(Labie et Vanroose, 2013, p. 26). Cette approche trouve son explication dans la transformation des ONG latino-américaines subventionnées en organisations de microfinance. La sécurisation de l'accès à des financements de grande ampleur et facilement accessible à la suite de l'importante croissance enregistrée est mise de l'avant dans cette tendance (Labie et Vanroose, 2013).

En ce qui a trait à la deuxième approche identifiée, elle concerne le *downscaling* et l'*upscaling*. Le *downscaling* fait référence au terme utilisé pour caractériser le positionnement que font les banques commerciales par rapport à ce qu'elles considèrent comme un marché, à savoir la microfinance (Marulanda et Otero, 2005). L'« *upscaling* » pour sa part, est « l'approche suivie par nombre d'ONG latino-américaines qui, pour avoir accès à plus de fonds (et également à la collecte de l'épargne), modifie leurs statuts en devenant des institutions relevant de la régulation et de la supervision bancaire (qu'il s'agisse de banques ou d'institutions financières non

bancaires, NBF), le plus souvent sous statut de sociétés anonymes par actions »(Labie et Vanroose, 2013, p. 27, 28).

Quant à la troisième approche relative au développement d'un cadre réglementaire et de supervision, les parties prenantes en général et les gouvernements en particulier décident de « favoriser le développement de la microfinance » (Labie et Vanroose, 2013, p.27) par la mise en place d'instruments juridico-légaux.

La focalisation sur la microfinance urbaine est considérée comme la quatrième approche développée par les pays latino-américains. S'il concède que cette caractéristique n'est pas exclusive à l'Amérique latine, Labie et Vanroose (2013) observent qu'au départ, la microfinance a commencé dans les centres urbains avant de constater que ce milieu est saturé et qu'il est important d'aller vers les milieux ruraux.

La cinquième approche est celle de la constitution de réseaux. En effet, les organisations de microfinance développent de multiples réseaux pour se renforcer. La construction de ces réseaux leur facilite le transfert de connaissances, « la recherche de financement et le relais vers les organisations internationales » (Labie et Vanroose, 2013, p. 27).

La dernière tendance constatée est la persistance de modèle alternatif de microfinance qui résulte de la vision d'un objectif social à atteindre. En quête de

légitimité, ces organisations choisissent de ne pas se transformer en des institutions régulées (Labie et Vanroose, 2013).

2.3.2. Microcrédit

Considéré comme outil spécifique de la microfinance, le microcrédit désigne des petits prêts octroyés à des personnes économiquement vulnérables. Ces prêts facilitent la création et le développement d'activité de production ou de service par des emprunteurs se trouvant en marge du circuit économique formel (Diouf, 2025).

Dans le milieu rural, ces microprêts constituent un important levier d'inclusion financière, facilitant du même coup aux populations pauvres d'être économiquement actives. Ils financent de multiples activités économiques, comme l'agriculture à travers l'achat des intrants, par exemple, la transformation des produits agricoles, le commerce.

Le microcrédit a pour finalité l'inclusion socioéconomique et la promotion d'insertion professionnelle (Diouf, 2025). Même si historiquement, le microcrédit vise à lutter contre la pauvreté en facilitant l'accès aux services financiers à des personnes vulnérables, il répond toutefois à certaines logiques de l'économie financière classique.

En effet, l'institution qui octroie un microcrédit procède également à une évaluation du risque, mettre en place un système de garantie, planifier les échéances de

remboursement et suivre l'utilisation du crédit par l'emprunteur (Glémain et Moulévrier, 2011). À ce titre, le microcrédit n'échappe pas aux principes fondamentaux du crédit reposant sur l'analyse de la solvabilité et la réduction des risques de défaut de paiement.

Cependant, bien que ces principes soient similaires à ceux pratiqués par les institutions financières classiques, la mise en œuvre diffère dans le cas des IMF non bancaires. En effet, les banques commerciales et les autres institutions financières classiques fondent leur décision de l'octroi de crédit sur la stabilité de revenus et des garanties formelles. Ces exigences excluent les populations à faibles revenus ou à revenus instables. Parmi ces populations peuvent se trouver des microentrepreneurs, des petits producteurs locaux, de commerçants de l'économie informelle, etc.

À l'inverse, le microcrédit octroyé par les IMF non bancaires (IMF coopératives, par exemple) a des mécanismes beaucoup plus flexibles. Il constitue essentiellement une alternative pour des populations en marge du financement classique. Comme instrument de reconversion, le microcrédit facilite la réussite professionnelle et l'inclusion socioéconomique (Diouf, 2025).

Toutefois, si la microfinance apparaît comme un levier important pour l'inclusion financière et la réduction de la pauvreté, cette vision mérite d'être nuancée. En effet, plusieurs travaux soulignent certaines dérives possibles dans le secteur de la microfinance. Ils mettent en lumière notamment les risques de surendettement des bénéficiaires et des taux d'intérêt parfois élevés appliqués en raison de la fragilité des

emprunteurs (Gandré, 2012; Moreau de Bellaing, 2016). Des pratiques considérées comme des dérives de la microfinance peuvent conduire « à des situations dramatiques de surendettement pouvant mener jusqu’au suicide des emprunteurs » (Gandré, 2012, p. 27).

En définitive, les dérives observées dans certaines pratiques de la microfinance invitent à la prudence. Cependant, ces observations ne remettent pas en question la portée de la microfinance comme outil d’inclusion socioéconomique. Elles soulignent plutôt la pertinence d’un encadrement rigoureux et d’une gouvernance alignée sur les principes de l’inclusion socioéconomique qui sont à la base de l’apparition de la microfinance dans le paysage économique et financier.

2.3.3. La microfinance dans ce projet de mémoire

Cette vue globale de la microfinance présentée brièvement ci-dessus permet de saisir sa dimension évolutive qui, à l’origine, se résumait à octroyer des microcrédits à des personnes n’ayant pas ou que peu de revenus. De petits montants accordés en crédit dans une période relativement courte en constituent, entre autres, ses principales caractéristiques. Portée initialement par des groupes d’acteurs de la société civile, la microfinance devient par la suite un secteur qui attire des acteurs tant publics que ceux de la finance classique qui adoptent un repositionnement stratégique et commercial pour atteindre ce nouveau marché.

Aujourd’hui, on constate une diversité de formes de la microfinance. S’il est vrai que ces différentes formes n’enlèvent pas les caractéristiques de base de la microfinance consistant à accorder de prêts à une clientèle qui n’a pas accès aux services

financiers bancaires, il convient toutefois de noter que leurs fonctionnements sont différents. Ainsi, dans le cadre de ce projet de mémoire, la microfinance qui nous intéresse est celle des coopératives. La microfinance coopérative fait référence à cette forme d'institution financière qui fonctionne selon les modèles coopératifs. Maystadt (2004) considère les coopératives comme premières formes structurées de la microfinance. La microfinance coopérative procède à la mobilisation de l'épargne locale et sa rétrocession en crédit aux membres généralement sous forme de microcrédit.

2.4. Économie sociale et solidaire

Initiative souvent locale, mais aussi pouvant être née sous l'impulsion des acteurs externes, l'économie sociale et solidaire constitue un élément dans la dynamique du développement local. Ces initiatives sont des stratégies utilisées par les populations exclues du marché pour faire face aux besoins de base.

Partageant la revendication de produire différemment de l'État et du marché (Rodet, 2019), les organisations de l'économie sociale et solidaire (ESS) constituent un ensemble de structures organisées sous forme de mutuelles, associations, coopératives et fondation qui poursuivent une mission sociale (Aésio Mutuelle, 2022). Considéré comme une économie de proximité (Demoustier, 2020), l'ESS constitue « l'ensemble des initiatives impulsées par des citoyens pour démocratiser l'économie » (Dacheux et Goujon, 2020, p. 25).

Pour sa part, Thomas croit que l'économie sociale ne peut se réduire aux formes institutionnelles et pense au contraire que ce qui la définit, c'est la mise en pratique d'un ensemble de valeurs et principes de fonctionnement (Thomas, 2015). La finalité est le service à la collectivité ou aux membres plutôt que le profit ; l'autonomie de gestion ; le processus de décision démocratique (une personne, une voix) ; la primauté des personnes sur le capital (Thomas, p.9). Au lieu de considérer la forme institutionnelle de l'ESS, l'auteur considère plutôt l'ensemble des valeurs qui dominent les pratiques de travail des acteurs dans le processus de recherche d'alternative par rapport à un modèle présenté comme dominant.

Conscients de la difficulté de définir l'ESS, d'autres auteurs pensent qu'il faut chercher à l'appréhender à partir de trois approches distinctes constituant les trois visages en interaction (Duverger et al., 2020). La première approche fait référence à un contexte politique, social et économique qui porte l'ESS et lui confère ses caractéristiques fondamentales. La deuxième approche est un processus fortement enraciné dans ses logiques propres de développement qui, au regard de la première, la considère comme un produit d'innovations, de représentations, d'expériences constantes lui conférant un cheminement propre.

En essayant d'aider à appréhender l'ESS, chacune de ces approches amène les auteurs à parler de trois visages de l'ESS. Le premier visage renvoie à l'économie sociale et solidaire, qui est « d'abord le produit, car c'est ce cadre qui lui impose sa

substance à chaque étape de son développement et qui entraîne ses évolutions du fait des transformations successives qu'il connaît » (Duverger et al., 2020, p.143).

Le deuxième visage est celui des trajectoires où elle « interfère en retour sur son environnement institutionnel global en revendiquant des spécificités et en conquérant des espaces d'action » (Duverger et al. p.143).

Finalement, « les deux approches précédentes se donnent à voir dans les expérimentations concrètes de l'ESS, là où, dans des territoires, elle s'inscrit dans des dynamiques complexes » (Duverger et al., p.143). Pour eux, c'est une façon très simple permettant de mieux appréhender l'ESS considérée comme :

un ensemble d'acteurs assez fortement différenciés qui, dans des contextes disparates, travaillent à réconcilier au concret ce que nos sociétés disjoignent par principe, à savoir l'espace des intérêts collectifs, de l'intérêt général ou des communs tout d'abord, ensuite le niveau de l'opérationnalisation fonctionnelle toujours nécessaire et enfin le domaine du sujet individuel dont les aspirations et la substance entendent lutter contre ce qui pourrait le nier. (Duverger et al., p. 143 - 144).

De son côté, Draperi (2011), dans un souci de faire ressortir la nature des relations entre économie sociale et solidaire et entrepreneuriat social, suppose que « l'économie sociale et solidaire est un mouvement social qui s'est tourné vers des préoccupations entrepreneuriales au point d'oublier parfois son origine et son projet initial » (Draperi, 2011, p. 43).

Parallèlement, l'entrepreneuriat social est pour lui un mouvement d'entreprises qui vise à « définir une entreprise plus humaine » (Draperi, 2011, p. 43).

Cette conception de l'économie sociale et solidaire fait fi des initiatives locales qui, au-delà d'une question entrepreneuriale classique, veulent trouver une solution à des problèmes d'inégalité dans la répartition des richesses et d'opportunités. C'est une résistance à la financiarisation de l'économie (Demoustier et Richez-Battesti, 2010). Pour ces auteurs, l'économie sociale et solidaire (ESS) tend « ...à proposer de nouveaux modes d'évaluation de son efficacité en intégrant des mesures d'impact, au-delà des résultats directs » (Demoustier et Richez-Battesti, 2010, p. 20).

2.4.1. Économie sociale, économie sociale et solidaire : des terminologies différentes pour une réalité commune.

Plusieurs conceptions dominent l'économie sociale et solidaire. Selon la perspective dans laquelle on s'inscrit, on parle d'économie sociale, d'économie solidaire, d'économie populaire et/ou d'économie sociale et solidaire.

Dans une tentative de qualification de ce que c'est l'économie sociale, D'Amours (2006) identifie quatre approches pour la définir. Chacune de ces approches se réfère à un auteur différent. L'économie sociale peut être définie par les composantes ou le statut juridique. Cette approche est utilisée par Desroches (1993, cité dans D'Amours, 2006). Elle peut l'être par les acteurs, les activités et les règles de fonctionnement (Vienney, 1986 ; Défourny 1992, et Laville, 1994, cité dans D'Amours, 2006) le conçoivent respectivement par les valeurs et par un projet politique, le solidarisme (D'Amours, 2006, p. 23).

L'auteure décrypte ces différentes approches et identifie les avantages et inconvénients de chacune d'elles. Pour elle, l'approche d'Henri Desroches où l'économie sociale compte trois composantes fondamentales (coopératives, mutuelles, associations à but non lucratif) et quatre composantes périphériques (entreprise participative, entreprise communale, entreprise paritaire, entreprise communautaire ou populaire), permet de faciliter le décompte des entreprises de ce type d'économie. Toutefois, elle peut être compliquée particulièrement pour les associations dans la mesure où le critère d'intégration paraît difficile pour les considérer comme structures de l'économie sociale. Le statut juridique et/ou l'activité économique constituent deux critères distincts des associations qu'il serait important de considérer.

Pour Claude Vienney, les principes, les règles et les types d'activités ainsi que les forces sociales sont ceux qu'on doit considérer pour qualifier l'économie sociale (cité dans D'Amours, 2006, p.27). Les avantages de cette approche sont qu'elle explique la naissance des entreprises d'économie sociale par une conjonction de trois éléments fondamentaux qui sont les acteurs, les activités et un certain nombre de règles (D'Amours, 2006, p.29). L'étroitesse de cette approche constitue par ailleurs l'inconvénient relevé par l'auteur.

L'approche de définition de l'économie sociale par les valeurs de Jacques Defourny, paraît assez large en mettant l'accent sur les pratiques plutôt que sur le statut juridique (Defourny, 2017); contrairement à l'étroitesse de celle de Vienney à qui Laville reproche de « réduire le mobile des acteurs de l'économie sociale à un calcul stratégique oubliant l'importance de la réciprocité » (D'Amours, p.31), cependant, l'adhésion des entreprises aux valeurs de l'économie sociale est difficile à identifier.

La dernière approche basée sur un projet politique (le solidarisme) et défendu par Jean-Louis Laville (1995, cité dans D'Amours, 2006) suggère que l'économie solidaire est préexistante à l'économie sociale. Cette dernière constitue une institutionnalisation de la première en voulant corriger les abus de l'économie marchande.

D'autres auteurs, dépassant la vision réductionniste de l'économie solidaire qui considérait seulement les caractères juridiques pour qualifier ce que c'est cette économie, la définissent comme « l'ensemble des activités de production, d'échanges, d'épargne et de consommation contribuant à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens ». (Fraisie et al., 2007, p. 245). Contrairement à certaines critiques faisant croire que le concept « économie solidaire » est importé du Nord en Amérique latine, ces auteurs parlent de double origine géographique dudit concept.

En effet, pendant que des débats théoriques ont été engagés dans le Nord, des chercheurs des pays de l'Amérique latine, comme le Brésil, l'Argentine et la Bolivie ont alimenté eux aussi des débats et mené des recherches sur l'économie solidaire. Ainsi, même lorsqu'elle est différenciée par quelques pratiques et une diversité d'approches entre le Nord et le Sud (en Amérique latine particulièrement), l'économie solidaire est non seulement une réalité dans ces endroits géographiques, mais aussi attire l'attention des chercheurs qui ne cessent de mener des recherches sur les réalités locales. Il peut être considéré, comme le font remarquer les auteurs précités, comme un processus de démocratisation de l'économie populaire (Fraisie et al., 2007, p. 246). Pour eux, l'économie solidaire comporte trois dimensions associées à des engagements de nature sociopolitique (Fraisie et al., 2007, p. 250).

La première dimension fait référence aux pratiques de gestion collective rencontrées particulièrement au sein des nouvelles dynamiques coopératives et mutualistes.

La deuxième dimension est la participation des membres des structures coopératives et mutualistes dans des débats politiques avec une influence avérée sur les décisions politiques. Leurs participations à la coconstruction de l’agenda des politiques publiques sont de plus en plus marquées. La troisième et dernière dimension relevée par les auteurs est la reconnaissance du caractère spécifique des initiatives solidaires dans l’action publique.

En effet, les membres des initiatives solidaires participent à la mise en agenda des sujets d’intérêt public et influencent la mise en place des structures étatiques s’occupant du développement de l’économie sociale.

Intéressé à la question de l’économie sociale en France, Matthieu Hély souligne qu’ « en dépit de son projet historique de promouvoir une *autre économie*, l’économie sociale et solidaire, tel qu’elle a été instituée à partir des années 1980, n’a pourtant pas l’ambition d’incarner une alternative au capitalisme » (Hély, 2017, p. 545). Selon cette perspective, l’ESS constitue une béquille pour l’économie libérale. Son évolution et son progrès en Occident ne lui permettent pas d’assumer pleinement son rôle d’alternative à l’économie de marché (Ndiaye, 2021).

Michel Rocard, selon Hély (2017), s’inscrit dans cette logique historique quand il déclare que nul ne peut concevoir l’espoir chimérique de voir les entreprises d’économie sociale s’affranchir du marché : elles ont été créées pour en humaniser les lois,

non pour en sortir. Faisant face à de nouvelles réalités sociopolitiques et selon les pratiques, on constate que l'ESS rassemble une diversité de mouvements dont les valeurs sont hétérogènes, comme le souligne Hély. Pour lui, comme nouvelle conception, l'ESS est à la fois la preuve en actes que l'économie de marché ne peut être réduite aux grandes entreprises capitalistes mondialisées.

C'est ainsi que, selon ce que rapporte Hély, Michel Rocard, secrétaire national chargé du secteur public (France) va déclarer que « l'économie sociale ne représente pas un plan de réforme de l'entreprise », mais la « recherche d'une autre entreprise non capitaliste, d'une véritable entreprise socialisée » (Hély, 2017, p.547). Il conçoit l'ESS comme un mouvement transformateur où elle devrait aborder la transformation des mécanismes financiers qui dominent notre société, la mise en œuvre d'une autre organisation du pouvoir, et travailler pour produire démocratiquement. « Faute de quoi la référence à la rupture ne serait qu'un mot vide de sens » (p.547). Hély indique que les attentes politiques vis-à-vis de l'économie sociale, considérée par des auteurs comme « une autre économie », finiront par s'incarner en 2014 en France par la *Loi No 2014-856* (loi du 31 juillet 2014). Cette loi prend en compte un ensemble de caractéristiques historiques de ce qu'elle appelle l'entreprise de l'économie sociale et solidaire, comme la rentabilité limitée, la gouvernance démocratique ou la recherche de l'utilité sociale.

Dans une vision beaucoup plus large, on pourrait considérer l'économie sociale comme un champ dont sa mission serait d'interpeller les multiples facettes de

l'économie. Cette dernière est souvent prise dans sa seule dimension financière. « L'économie sociale désigne diverses approches théoriques, voire disciplinaires, qui cherchent à rendre compte de l'économie dans sa totalité » (Lévesque et Mendell, 1999, p. 105).

2.5. Économie informelle

Dans le cadre de ce mémoire, l'analyse de l'économie informelle s'avère pertinente en raison d'importantes proximités et complémentarités avec les pratiques et les dynamiques propres à l'économie sociale et solidaire. En effet, l'économie informelle repose sur la solidarité et occupe une place importante dans l'économie des pays en développement. Elle offre des opportunités à des personnes ne répondant pas au profil des institutions financières formelles. Une connaissance de l'informel est nécessaire pour la comprendre le fonctionnement de ces économies.

Mieux comprendre le fonctionnement des économies de ces pays requiert donc une meilleure connaissance de l'informel. Cette dernière est également indispensable pour la lutte contre la pauvreté, qui est au cœur des préoccupations des politiques de développement (Cling et al., 2012, p. 7).

Même lorsque ses activités ne sont pas réglementées ou sont partiellement réglementées, l'économie informelle représente un atout majeur pour des communautés. Elle est, dans la plupart des cas, l'alternative la plus pratique en termes de réponse aux besoins existants.

La notion d'économie informelle vient du « secteur informel » des années 1970. Le secteur formel était utilisé pour la première fois par Keith Hart lors d'une étude relative aux activités génératrices de revenus au Ghana concernant les ménages pauvres (Jean-Gilles et Paul, 2023). Il constitue une source d'emploi distinct à la fois de l'économie formelle du gouvernement et du capitalisme organisé (Hillenkamp, 2009). L'économie informelle constitue dès lors toute activité économique opérant en dehors de l'économie gouvernementale, donc l'économie publique et de celle du marché. Le concept d'économie informelle prend sa forme au courant des années 1970, après la décennie 1950-1960 où on parlait de « slums » ou de bidonvilles en référence aux résultats de la démographie galopante (Peamans, 2018). Elle permet, selon l'auteur, de caractériser les stratégies mises en place par les habitants pour produire de revenus faibles en marge des activités dites modernes des villes. Une définition du Bureau international du travail suggère que l'économie informelle réfère à :

toutes les activités économiques des travailleurs et des unités économiques qui ne sont pas ou insuffisamment couvertes par des arrangements formels en droit ou dans la pratique (Charmes et Adair, 2022, p. 260).

Comme tout concept, l'économie informelle évolue et il est considéré comme un concept politique englobant toutes les parties de l'informalité, selon l'Organisation internationale du travail citée par Charmes et Adair (2022). Trois grandes approches de l'économie informelle ont été répertoriées par ces auteurs. Il s'agit de l'approche dualiste qui considère que les causes de l'informalité proviennent d'une croissance économique pauvre en termes de création d'emplois formels. Selon cette approche, il

y a une migration de la main-d'œuvre qui part du secteur informel vers le secteur dit formel (modernité).

Dans ce cas, l'économie informelle tend à disparaître dans la mesure où l'économie formelle va finalement absorber sa main-d'œuvre, qui ne reçoit généralement pas de salaires ni des conditions de travail capables de la maintenir.

La deuxième approche appelée structuraliste (Castells et Porters, cité par Charmes et Aldair) ne conçoit pas une séparation entre l'informel et le formel. Au contraire, elle considère l'économie informelle comme subordonnée à l'économie formelle dans ses pratiques dans le sens où l'économie formelle peut utiliser l'économie informelle dans son processus de production de biens et/ou de services.

Quant à la troisième théorie soutenue par de Soto, (1989), elle est considérée comme une approche institutionnaliste ou légaliste où elle prône une transition vers la formalisation. Pour l'auteur, deux causes fondamentales expliquent l'existence de l'économie informelle. Il s'agit d'une mauvaise réglementation de l'État et d'une bureaucratie excessive qui exploite les petites entreprises (Peemans, 2018).

En Haïti, l'économie informelle est surtout portée par les femmes appelées « Madan Sara ». Elles jouent un rôle d'intermédiaire entre les producteurs et les

consommateurs particulièrement à Port-au-Prince où vivent près de 30% de la population (Jean-Gilles et Paul, 2023). De nombreuses activités commerciales locales et transfrontalières notamment avec la République dominicaine s'inscrivent dans ce segment de l'économie du pays. Dans les milieux ruraux, l'économie informelle est manifestée à travers des petits commerces, de la transformation artisanale et des produits agricoles. Les services de proximité ainsi que les échanges marchands au niveau des territoires sont aussi des manifestations de l'économie informelle.

Sous la base de ces considérations et les différentes approches présentées précédemment, il apparaît difficile de qualifier l'économie sociale et solidaire d'économie informelle malgré la proximité qui y existe.

En effet, les organisations de l'économie sociale et solidaire (OESS), au-delà de leur importance dans l'amélioration de la vie des gens dans les communautés, participent également au fonctionnement de l'économie formelle. À titre d'exemple, les coopératives d'épargne et de crédit haïtiennes sont réglementées par la Banque de la République d'Haïti. Leur pouvoir d'agir permet une certaine autonomie vis-à-vis de l'État et du marché.

Toutefois, pour mieux rendre compte des initiatives portées par les populations locales, certains auteurs mobilisent la notion d'économie populaire. Elle met l'accent sur le rôle central des communautés dans la mise en œuvre des activités

socioéconomiques qui se situent à l'interface des logiques de survie, d'entraide, de solidarité et d'organisation collective.

2.6. Économie populaire

Dans le cadre de ce mémoire, l'analyse de l'économie sociale et solidaire peut conduire à s'interroger sur la pertinence d'aborder également le concept d'économie populaire. L'intégration de cette dernière apparaît justifiée dans la mesure où l'économie populaire et l'économie sociale et solidaire répondent à une même finalité qui est de donner de réponses aux inégalités existantes. Elles partagent aussi des valeurs communes, comme l'inclusion, la coopération et l'autogestion. Souvent antérieure à l'économie sociale et solidaire, l'économie populaire fait donc référence à des stratégies de survie et des réseaux informels de solidarité. Les deux types d'économie se déploient fort souvent dans de contextes d'inégalité, d'exclusion et de marginalisation.

La notion d'économie populaire est une nouvelle approche utilisée par des auteurs latino-américains. Ils voulaient étudier les pratiques de production, d'échanges et de financement de ce qu'ils appellent les secteurs populaires (Hillenkamp, 2009). Cette initiative représente une nouvelle façon d'observer, de comprendre et d'expliquer cette nouvelle réalité de pauvreté et des inégalités socioéconomiques auxquelles fait face une bonne partie de la population. Cette dernière se trouve souvent en marge de la société et n'a pas accès aux services financiers de base. Hillenkamp (2009) situe l'économie populaire dans les concepts relatifs aux théories en économie du

développement et elle « fournit un cadre d'analyse qui trouve son fondement dans les différentes formes d'intégration de l'économie dans la société » (Hillenkamp, 2009, p. 2).

Notant que l'économie populaire a des caractéristiques particulières, l'auteure qui présente une analyse sur la Bolivie a fait ressortir les limites des approches de caractérisations de l'économie non conventionnelle en Amérique latine.

L'approche de l'économie populaire aide à comprendre la cohabitation et l'articulation entre différentes modes de production et différentes logiques d'action. Évoluant avec l'économie de marché et l'économie publique, l'économie populaire, par sa taille en Bolivie, occupe une place de choix dans la société. Elle est définie comme : « un ensemble de pratiques économiques présentant des caractéristiques spécifiques en même temps qu'un cadre d'analyse de ces pratiques » (Hillenkamp, 2009, p. 2).

Selon cette perspective, il y a une cohabitation de cette forme d'économie avec les autres modèles économiques de la société qui sont l'économie de marché et l'économie publique. L'économie populaire peut établir des partenariats avec d'autres organisations (public, privé, ONG) pour se renforcer et/ou répondre aux différents besoins exprimés. Dans le prolongement de cette perspective, Favreau (2014) suggère que les initiatives de l'économie populaire peuvent même évoluer vers des entreprises formelles si elles arrivent à consolider leurs activités (Favreau, 2014).

Cette approche, quoiqu'essentielle pour la compréhension de la dynamique qui pourrait exister dans la communauté, n'a pas mis en exergue les risques d'abandon de vision ou d'établissement de partenariat contre nature. Autrement dit, l'absence de prise en compte explicite de ces aspects peut amener à sous-estimer les risques d'abandon progressif de la vision initiale des structures de l'économie populaire. Elle peut également conduire à sous-estimer l'émergence des partenariats qui, malgré leur caractère stratégique à court terme, peuvent être en contradiction avec les valeurs et les finalités sociales des organisations concernées.

S'il est vrai que des partenariats sont souvent indispensables à la pérennité institutionnelle, les risques de domination par des partenaires peuvent provoquer des écarts entre les pratiques et la mission initiale de ces initiatives. À bien des égards, on pourrait admettre que, dans une perspective pareille, l'économie populaire peut être considérée comme un outil de l'économie de marché. Autrement dit, elle risque d'être un outil utilisé par des institutions financières classiques pour atteindre une clientèle qu'elles ne pouvaient pas atteindre directement sans des coûts importants d'installation des infrastructures et la mobilisation des ressources humaines.

Historiquement, l'utilisation de la notion d'économie populaire remonte à 1970 en remplacement de l'économie informelle (Fraisie et al., 2007).

Elle regroupe : « l'ensemble des activités économiques et des pratiques sociales développées par les groupes populaires en vue de garantir, par l'utilisation de leurs ressources disponibles, la satisfaction de leurs besoins » (Fraisie et al., 2007, p. 248).

Favreau (2014) indique que l'économie populaire regroupe une diversité de profils comme : « *l e cireur de chaussures, [le] vendeur ambulant, [le] travailleur indépendant d'un petit atelier de réparation automobile* »(Favreau, 2014, p. 31).

Considérée comme une économie de survie, mais qui contribue significativement à la production de richesses, l'économie populaire attire toujours des regards amenant à des tentatives de contrôle. Entre les États et les économies populaires, les rapports sont souvent problématiques. Étant donné ses modes de fonctionnement, Peamans (2018) croit que :

« les économies populaires sont restées vues comme des zones échappant partiellement, ou totalement, à l'État, d'où les tentatives répétées de prendre le contrôle de cette partie indocile de la société, soit à travers des processus sélectifs de légalisation, de fiscalisation, de soutien aux microentreprises et autres, soit à travers des modes de mobilisation clientéliste de leur soutien politique là où existent des procédures électorales (Peamans, 2018, p. 111).

Tout compte fait, au-delà des divergences en termes d'approches et de théories, les caractéristiques communes sont bien réelles dans les pratiques de l'économie sociale, de l'économie populaire et d'économie sociale et solidaire. Selon ce que rapporte Destilus (2010), Éric Bidet concède dans son analyse que « les différentes approches n'éliminent pas le fait qu'elles [l'économie sociale, l'économie populaire, l'économie sociale et solidaire] partagent des caractéristiques communes ». (Destilus, 2010, p. 12). Favreau et *al.* (2008), souligne Destilus, en poussant leur analyse sur le secteur de l'économie populaire dans les pays du Sud constatent des caractéristiques communes avec les dynamiques de l'économie sociale et solidaire. Elles se situent dans le champ

d'économie alternative qui vise à lutter contre la pauvreté et l'exclusion socioéconomique.

2.7. Articulation entre l'ESS, l'économie informelle et l'économie populaire

Dans plusieurs contextes, notamment dans les pays du Sud, les activités économiques locales reposent sur des formes d'activités qui se situent en marge de l'économie formelle. Dans ces contextes, l'économie informelle, l'économie populaire et l'économie sociale et solidaire apparaissent comme des sphères économiques interreliées contribuant à la structuration des initiatives à l'échelle du territoire. Elles contribuent aussi à rendre dynamiques les activités économiques locales pour les populations concernées (De Soto, 1989). Dans sa perspective, De Soto ne prône pas l'abolition de l'informelle, mais croit important de l'intégrer.

Malgré sa contribution dans le tissu économique, l'économie informelle est caractérisée souvent par un manque de reconnaissance institutionnelle, une protection sociale relativement faible et un accès limité aux services financiers pour ceux qui mènent leurs activités dans cette sphère de l'économie.

Quant à l'économie populaire, elle regroupe l'ensemble des activités exercées par la population dans une perspective d'assurer sa subsistance et améliorer ses conditions de vie dans des contextes marqués par l'exclusion, la marginalisation et la

pauvreté. Elle est caractérisée par des formes d'organisation économique qui tendent vers la reproduction de la vie et le bien-être collectif plutôt que la recherche de profit comme finalité (Coraggio, 2015).

Selon Leloup et al., « L'économie populaire - l'économie de survie, l'économie dite informelle -englobe aujourd'hui des millions d'emplois dans des milliers d'activités productives et marchandes » (Leloup et al., 2003, p. 106).

Dans ces types d'initiatives populaires qui reposent sur la valorisation des ressources locales, l'accent est mis sur les individus qui animent ces activités ainsi que leurs compétences et savoir-faire, leurs réseaux relationnels et leurs modes de redistribution de revenus réalisés à partir de ces activités (Leloup et al., 2003).

Dans un tel contexte, l'économie sociale et solidaire peut être considérée comme espace de structuration et de renforcement des activités économiques issues de l'économie informelle et de l'économie populaire (Laville, 2013). Dans cette perspective, la CAPOSAC peut être considérée comme un dispositif institutionnel articulant les dynamiques de l'économie populaire et l'économie informelle avec les principes de l'économie sociale et solidaire. En effet, la CAPOSAC offre aux petits commerçants, aux travailleurs indépendants et à des microentrepreneurs menant des activités

économiques dans l'économie populaire et informelle, un accès à des services financiers adaptés à leurs réalités. Cette offre se fait à travers l'épargne et le crédit. Ces catégories constituent des acteurs de l'économie populaire et de l'économie informelle qui participent à la dynamique socioéconomique du territoire de Camp-Perrin.

2.8. L'économie sociale et solidaire dans ce mémoire

Les différentes approches présentées pour qualifier le modèle économique alternatif aident à saisir le refus des populations locales d'accepter la loi du marché. Les membres de ces populations, abandonnés par le marché se trouvent constamment en quête de stratégies pouvant les aider à changer le cours de leur histoire. Sous la base de la solidarité, de la participation et de la démocratie, ils prennent des initiatives et assurent leur autogestion. Ainsi, leurs initiatives prennent des formes diverses, mais ont en commun un ensemble de valeurs qu'ils choisissent volontairement de respecter dans leurs affaires.

Les différentes initiatives prises dans les communautés urbaines et/ou rurales sous la base des principes et des valeurs de solidarité, de démocratie, d'autogestion et de participation sont considérées comme faisant partie de l'économie sociale et solidaire.

L'économie sociale et solidaire prend des formes de mutuelle de solidarité, d'association et de coopératives. Dépendamment du type de besoin identifié, les communautés optent pour des coopératives financières ou non financières.

2.9. La notion de coopérative

La coopérative est l'une des formes ou branches de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui se veut une réponse aux différentes difficultés occasionnées par des effets délétères de l'économie de marché. L'économie de marché, avec son essor considérable à partir de la Révolution industrielle au 19^e siècle, est caractérisée par la recherche du profit individuel sans considération des effets souvent néfastes sur la collectivité. Les coopératives font partie des entreprises d'économie sociale et solidaire. Elles ont été créées pour tenter de remédier aux incidences de l'industrialisation des sociétés occidentales. Initiative des ouvriers à l'origine, la coopérative permet d'accéder à des conditions d'existence et de travail plus décentes, notamment à l'accès au crédit en ce qui concerne les coopératives d'épargne et de crédit (Tchamy, 2004).

2.9.1. Bref historique du mouvement coopératif

Les différents documents consultés dans le cadre de ce travail ne nous permettent pas de trouver avec exactitude la date de l'apparition de la première coopérative dans le monde. Les idées et pratiques de plusieurs auteurs portent à les considérer comme précurseurs du mouvement coopératif. C'est le cas de Robert Owen qui serait à l'origine du concept coopératif (Dohet, 2018). Claude-Henri de Rouvroy (1760-

1825), opposant déclaré au système capitaliste dont l'un des fondements est la libre concurrence, est aussi considéré comme l'un des précurseurs. Il considère les propriétaires dans le système capitaliste comme des oisifs et le profit qu'ils en tirent comme un impôt que les travailleurs sont contraints de payer pour avoir à leur disposition les moyens de production ; une production dont lesdits travailleurs ne sont pas les bénéficiaires.

Ces contributions et tant d'autres vont impulser de nouvelles dynamiques de production et contribuent à l'émergence d'une nouvelle approche de satisfaction des besoins. Ainsi, le 24 octobre 1844 en Angleterre, la coopérative considérée comme la première coopérative moderne de l'histoire va prendre naissance. Œuvre de 28 ouvriers artisans, elle porte le nom de *Équitables Pionniers de Rochdale*. Elle est une société coopérative de vente au détail. La coopérative *Équitables Pionniers de Rochdale* est considérée comme pionnier des principes coopératifs par sa différence avec les autres initiatives avant elle. Les autres idées et initiatives étaient l'œuvre d'un individu, mais les *Équitables Pionniers de la Rochdale* constituent une approche de groupe. Les 28 ouvriers artisans de Rochdale, n'ayant pas obtenu l'augmentation salariale auprès de leurs patrons, étaient conscients que l'alternative n'est autre que constituer un capital de départ et monter cette coopérative de vente au détail.

Cette initiative permet d'alimenter ses membres en aliments et autres biens avec un coût réduit par rapport au coût du marché. Les *Équitables pionniers de Rochdale* fonctionnent selon les principes suivants :

- Adhésion libre et volontaire ;
- Contrôle démocratique de l'administration ;

- Intérêt limité sur la part sociale à 6% du capital ;
- Ristourne au prorata des transactions avec les membres ;
- Vente au comptant ;
- Éducation et formation des membres ;
- Neutralité religieuse et politique ;
- Dévolution désintéressée de l'actif en cas de dissolution. (Tchamy, 2004, p. 11).

Ces principes de fonctionnement dominant encore les coopératives du monde actuel. Ainsi, l'Alliance coopérative internationale (ACI), organisation non gouvernementale qui regroupe les coopératives du monde entier, élabore 7 principes coopératifs qui sont l'adhésion volontaire et ouverte à tous ; le pouvoir démocratique exercé par les membres ; la participation économique des membres ; l'autonomie et l'indépendance ; l'éducation, la formation et l'information ; la coopération entre les coopératives et finalement l'engagement envers la communauté (Alliance coopérative internationale, 2015).

2.9.2. Typologie des coopératives

Les besoins de se mettre ensemble existent dans différents secteurs de la vie des peuples. Ainsi, comme l'a souligné Tchami (2004), il est difficile de dresser une liste exhaustive des types de coopératives existantes. Pour arriver à une typologie coopérative, il a procédé par la définition de l'objectif poursuivi par les membres de celle-ci. Soient ils veulent obtenir des services, dans ce cas on parle de coopératives de

services ; soit ils veulent obtenir un emploi et dans ce cas, il s'agit des coopératives de travailleurs.

À partir de cette précision, l'auteur du « Manuel des coopératives » identifie les coopératives de services aux membres ; les coopératives agricoles ou coopératives d'agriculteurs ; les coopératives de consommateurs ; les coopératives d'habitation ; les coopératives de prestation de services ; celles des services partagés ou services d'appui ; les coopératives de travailleurs et les coopératives financières. Chacun de ces types de coopératives se trouve dans des secteurs différents, mais fonctionne selon les mêmes principes de base que promeut l'ACI.

Présentes partout dans le monde, les coopératives sont définies comme :

des entreprises commerciales, dont les principaux objectifs sont l'amélioration des conditions économiques et sociales des membres qui adhèrent à une éthique fondée sur l'honnêteté, la transparence, la responsabilité sociale et l'altruisme. (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'Agriculture et Alliance coopérative internationale, 2001, p. 5).

Ces types d'entreprises se différencient des autres par des caractéristiques spécifiques, comme l'intérêt commun des membres, le but poursuivi qui est l'amélioration de la situation économique et sociale de ses membres par des actions communes et l'autogestion de la propriété (la coopérative).

Dans la « Déclaration sur l'identité coopérative » rendue publique en 1995, l'ACI définit la coopérative comme une :

association de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs

au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement ». (Alliance coopérative internationale, 2015).

Cette définition dépasse celle qui présente la coopérative comme une simple entreprise commerciale, elle indique son mode de gestion qui repose sur la démocratie et la participation de ses membres, qui sont également des copropriétaires.

Pour sa part, Camille (2010) définit la coopérative comme une :

entité qui regroupe plusieurs individus sans distinction de sexe, ni de religion, ni d'appartenance sociale, avec pour objectif la satisfaction de leurs besoins grâce à la mise en commun de biens qu'ils possèdent, et ceci de manière volontaire et démocratique. (Camille, 2010, p. 32).

Pour lui, la coopérative constitue un outil de développement et de libération, un lieu d'apprentissage et d'amélioration des conditions de vie ainsi qu'un outil de renforcement de la solidarité.

De son côté, Pierre (1999) affirme que l'entreprise de type coopératif est la seule qui ignore les frontières, c'est la forme d'économie qu'on trouve à la fois à l'Est et à l'Ouest, dans les pays capitalistes et sous les régimes communistes. De l'Arctique à l'Antarctique, de la Laponie au Swaziland, du Groenland aux îles Falkland, de la Nouvelle-Zélande à Terre-Neuve, partout, dans les villes et les villages, on trouve des coopératives (Pierre, 1999). Selon ce qu'a fait comprendre l'auteur, la coopérative est une forme d'entreprise collective qui ne prend pas en compte ni la couleur, ni

l'appartenance politique, ni l'idéologie. Cette idée rejoint la position exprimée par Eugène Camille cité plus haut.

2.9.3. La coopérative dans ce projet de mémoire

De tout ce qui précède, la notion de coopérative telle que nous l'utilisons dans ce projet de recherche est une entreprise de l'économie sociale et solidaire, ancrée dans un territoire donné fonctionnant selon les principes universels de l'ACI. C'est une institution où les membres participent dans sa gouvernance en déléguant une partie de leurs pouvoirs à des personnes dirigeantes élues aux différents organes, dont le conseil d'administration, les comités de crédit et de surveillance. Les personnes représentantes mandatées sont soumis à la reddition de compte régulièrement. La CAPOSAC, comme coopérative financière, s'inscrit dans cette dynamique caractérisée par la participation des membres dans la gouvernance de l'entreprise et la reddition de compte.

2.10. Opérationnalisation des concepts

Dans l'objectif de structurer l'analyse empirique de cette étude, les principaux concepts mobilisés dans le cadre théorique ont été opérationnalisés. Cette opérationnalisation est réalisée sous forme de dimensions analytiques et d'indicateurs observables. Cette démarche vise à traduire les concepts théoriques du développement local en des variables observables sur le terrain de l'étude. En réalité, l'opérationnalisation

des concepts constitue une étape importante dans les recherches en sciences humaines et sociales (Van Campenhoudt et Quivy, 2011).

Le tableau suivant (page suivante) présente les principaux concepts mobilisés dans le cadre théorique, les dimensions, les composantes et les indicateurs sur lesquels repose notre analyse.

Tableau 1. Opérationnalisation des principaux concepts

Concepts	Dimensions	Composantes	Indicateurs
Développement local	Économique	Inclusion financière	Accès au crédit, à l'épargne
		Soutien aux activités productives locales	Financement de microentreprises, commerce, agriculture, services.
	Sociale	Renforcement du capital social	Solidarité, confiance
		Amélioration des conditions de vie	Amélioration de l'éducation, de la santé et du logement.
	Institutionnelle et organisationnelle	Gouvernance démocratique	Participation des membres, transparence, élections internes.
		Renforcement des capacités locales	Formation des membres
	Territoriale	Ancrage local	Présence physique, proximité avec la population.
		Réponses aux besoins du territoire	Adaptation des produits financiers aux besoins locaux.
		Coordination avec les acteurs locaux	Relations avec les structures locales (églises, écoles, associations).
Économie sociale et solidaire (ESS)	Gouvernance démocratique	Participation des membres	Organisation d'assemblée générale, implication des membres dans les décisions de la caisse populaire.
	Utilité sociale	Réponses aux besoins de la communauté	Inclusion socioéconomique, services à la communauté.
Microfinance	Autonomisation économique	Renforcement des capacités économiques	Contribution à l'amélioration des revenus, développement d'activités économiques.
	Accès aux services financiers	Accès au crédit	Conditions d'accès aux crédits.
	Soutien aux activités économiques	Financement de microentreprises	Utilisation du crédit par des membres pour le développement d'activités économiques productives.

Source : Guison Celestin, 2026

CHAPITRE 3

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Ce chapitre présente la démarche méthodologique adoptée dans le cadre de ce mémoire. Il décrit la posture épistémologique et le devis de recherche, la population à l'étude, l'échantillonnage ainsi que les stratégies de collecte des données. Il précise également les outils mobilisés pour traiter et analyser les informations recueillies. L'ensemble de ces éléments constituent le cadre méthodologique qui oriente l'analyse et permettra de répondre à la question suivante : dans quelle mesure la Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin (CAPOSAC) contribue-t-elle, à travers ses activités, au soutien de l'économie populaire et informelle et au développement local à Camp-Perrin ?

3.1. Posture épistémologique et devis de recherche

Englobant « la structure de l'esprit et de la forme de la recherche et les techniques utilisées pour mettre en pratique cet esprit et cette forme » (Beaud, 2009; Gauthier, 2009, p. 8) la méthodologie constitue un guide permettant de conduire une recherche tout en clarifiant le cheminement à suivre. Autrement dit, c'est de « décider comment on va entrer en contact avec ce morceau de réel qu'on s'aventure à étudier : cette organisation, cette communauté, cet outil de gestion, cet ensemble de discours, ce leader... » (Moriceau et Soparnot, 2019).

Ainsi, dans le cadre de cette recherche, la perspective interprétative est priorisée. « Une telle posture épistémologique vise une compréhension riche d'un

phénomène, ancrée dans le point de vue et le sens que les acteurs sociaux donnent à leur réalité »(Savoie Zajc, 2009, p. 337). En plus de comprendre les actions de la CA-POSAC en elles-mêmes, cette posture va nous permettre de mieux appréhender comment ces actions sont perçues par les acteurs locaux et le sens qu'ils y ont attribué. En définitive, la perspective interprétative aide à analyser les interactions sociales et économiques, c'est-à-dire, les interactions entre la Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin et les différents acteurs du territoire constitués des entreprises locales, des organismes communautaires, des autorités municipales, des citoyens membres et non membres de la coopérative. Pour répondre à la question de recherche, nous avons privilégié un devis de recherche qualitative dans la mesure où notre travail consiste à examiner les pratiques d'une organisation de l'économie sociale et solidaire en lien avec le développement local.

La recherche qualitative présente des caractéristiques assez importantes (Paillé, 2006) qui aident à mieux comprendre ou expliquer un phénomène, une communauté ou une organisation. Elle est conçue dans une démarche compréhensive de l'objet d'étude permettant de saisir différentes dimensions de celui-ci. Dans la pratique, elle permet au chercheur d'aborder son objet d'étude de façon ouverte avec ses principales sources de données. Ce type de recherche permet aux participants à l'étude d'exposer leur vécu, leur vision et leur compréhension sur les thèmes soumis à leur appréciation par le chercheur à partir d'un guide d'entretien. Celui-ci est utilisé particulièrement dans les sciences humaines et sociales et donne lieu à une analyse qualitative des données. Dans cette approche, les données recueillies sont interprétées à partir du sens que

les participants attribuent à leurs expériences et à leurs propos. L'analyse s'appuie principalement sur une interprétation des discours plutôt que sur des traitements statistiques ou des procédures de quantification des données. La recherche qualitative utilise des instruments de cueillette de données qualitatives qui peuvent être des témoignages, des notes de terrain; elle est aussi menée près de la population à l'étude le plus naturellement possible (Paillé et Mucchielli, 2012). La méthodologie qualitative peut conduire à l'élaboration d'un récit ou d'une théorie (Demony, 2016).

L'étude de cas apparaît la mieux adaptée pour mener cette recherche et saisir le fonctionnement de la Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin (CAPOSAC). Elle facilite l'identification des produits et services de l'institution et l'analyse de la portée de ses opérations en lien avec le développement local.

L'étude de cas est définie comme « une approche de recherche qui consiste à enquêter sur un phénomène, un événement, une organisation ou un groupe d'individus bien délimité, afin d'en tirer une description précise et une interprétation qui dépasse ses bornes » (Roy, 2009). Dans le cadre de cette recherche, cette approche est très pertinente dans la mesure où elle permet d'approcher l'objet d'étude dans sa complexité et déceler, le cas échéant, sa contribution dans la dynamique du développement local. Comme organisation de l'économie sociale et solidaire, la caisse populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin constitue une partie prenante (au sens d'acteur) dans le sens où elle fait partie du territoire de la municipalité de Camp-Perrin. Comme partie prenante, ses actions peuvent avoir des influences sur la communauté, tant sur son

environnement immédiat (membres, dirigeants, personnel) que sur l'ensemble de la collectivité. D'où l'importance de l'approche d'étude de cas qui nous permet de comprendre cette dynamique organisationnelle en termes d'interactions de la coopérative financière. Ces interactions se sont établies entre la caisse populaire avec son environnement composé de membres, de dirigeants, d'employés, des autorités locales et nationales, de la société civile.

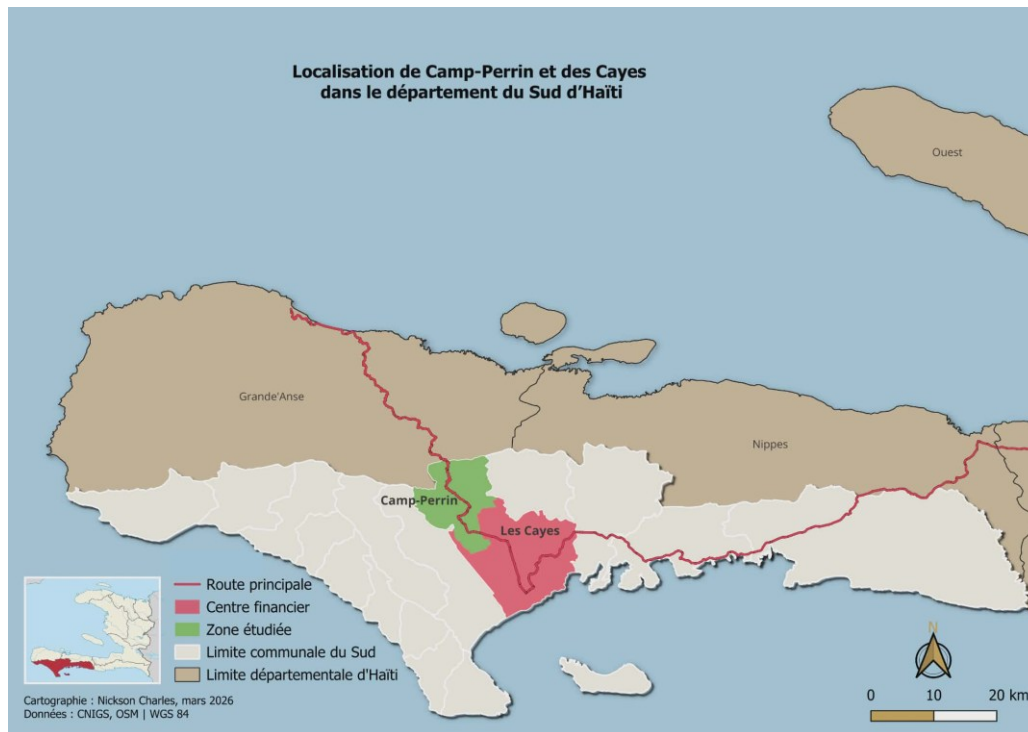
3.2. Terrain à l'étude

Camp-Perrin est une ville du département du sud d'Haïti faisant partie de l'arrondissement des Cayes. Située à 22 km de la ville des Cayes, chef-lieu du département du Sud, elle est fondée en 1930 et élevée au rang de commune à la même année (Lerebours, 2006). Cette commune s'étend sur une superficie de $151,42 \text{ km}^2$ Pour une population estimée à 45 043 en 2015¹ habitants. Elle est divisée en trois sections communales et d'un centre-ville. Elle est considérée comme la commune la plus haute du département avec en moyenne 200 mètres; ce qui fait qu'elle reçoit 786,2 millimètres de pluie par année (Nature design Haïti, 2020). Le plus grand cours d'eau du département du Sud traverse la ville de Camp-Perrin. Un réseau de canaux d'irrigation, construit en 1765 par le colon Pierre Valentin Avezac, est utilisé pour arroser les plantations des cultivateurs.

¹ Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI), mars 2015

La carte du département du Sud est présentée ci-après.

Figure 1. Localisation du département du Sud en Haïti



Carte conçue et réalisée par Nickson Charles (2026) pour la présente recherche à partir des données de l'IHSI (2015).

En termes d'activités économiques, l'agriculture et le commerce sont dominants dans cette ville éloignée des principaux pôles économiques du pays. Des activités d'élevage sont aussi pratiquées par les Camp-perrinois, comme c'est le cas pour beaucoup d'autres villes d'Haïti. Outre des ateliers-écoles de mécanique qui fabriquent des produits en métal, Camp-Perrin n'a pas vraiment d'industries. Sept stations de radio et une chaîne de télévision diffusent des programmes variés dans la municipalité de Camp-Perrin, qui possède « la plus grosse cascade du pays avec plus de 30 mètres de

haut et autant de larges » (Nature design Haïti, 2020). Plusieurs sites touristiques, dont des grottes, sont présents à Camp-Perrin. La ville regorge d'établissements commerciaux et d'une quinzaine d'hôtels. Les services financiers sont assurés par des caisses populaires, dont la CAPOSAC, qui est l'une des plus anciennes caisses populaires du pays, soit la deuxième, après celle de La Vallée de Jacmel dans le Sud'Est.

3.3. Échantillonnage de la population à l'étude et recrutement

Parler de population en recherche, c'est se référer à une collection d'individus qui peuvent être des humains ou non (Beaud, 2009). L'auteur souligne que « l'unité élémentaire en sciences sociales, c'est souvent une personne; mais c'est parfois aussi un groupe, une ville, un syndicat, un pays » (Beaud, 2009, p. 257). Ainsi, la CAPOSAC peut être considérée comme l'unité élémentaire dans le cas de cette étude. L'identification de la population d'étude fait suivre le choix de l'échantillon.

En effet, dans une recherche qualitative, le recours à un échantillon permet de choisir des participants auprès desquels on peut recueillir des données riches et approfondies. Ces données constituent la matière à analyser pour comprendre les dynamiques, les logiques, les perceptions et les pratiques des acteurs concernés par la recherche.

L'échantillon a pour but « d'appuyer une connaissance ou un questionnement qui dépasse les limites des unités, voire de l'univers de travail, servant à le produire » (Pires, 1997).

Toutefois, l'auteur souligne que la construction de la recherche représente l'étape importante, car, même avec un échantillon bien défini, « toute généralisation devient irrecevable » (Pires, 1997, p. 60). Alors, dans le cas de cette étude portant sur la contribution de l'ESS dans les dynamiques du développement local, les participants considérés sont des informateurs clés gravitant autour de la coopérative. Ils nous ont permis de saisir l'essence du phénomène étudié.

Dans le souci de recueillir un nombre varié de données pour la qualité de notre analyse, les informateurs regroupent des personnes résidant à Camp-Perrin. Ils sont aussi considérés en raison de ses activités professionnelles de façon permanente dans la municipalité de Camp-Perrin depuis au moins cinq ans.

Ces personnes doivent être majeures, c'est-à-dire, avoir 18 ans au moins pendant la réalisation de l'étude. Ces informateurs sont au nombre de 13 et sont divisés en cinq catégories réparties dans le tableau 2 (page suivante). Les catégories identifiées sont les Dirigeants de la Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin, les employés, les membres de la coopérative, le secteur public (la municipalité), la société civile.

Le choix de la CAPOSAC pour réaliser cette étude est justifié par sa longévité comme structure de l'économie sociale et solidaire en Haïti et son positionnement géographique. En effet, la Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin est la deuxième coopérative d'épargne et de crédit à être fondée dans le pays et est située dans une zone rurale. Elle est fondée trois ans après la Caisse Populaire Petite Épargne de la Vallée

(CAPPEV). La CAPPEV est fondée en 1946 dans le Sud’Est d’Haïti, tandis que la CAPOSAC a vu le jour en 1949. Cette dernière est située dans le département du Sud dans une municipalité où les services financiers sont peu présents. Aucune institution bancaire classique n’est présente à Camp- Perrin. Elles se trouvent cependant à 22 km de la ville, aux Cayes.

Tableau 2. Les critères d'échantillonnage de l'étude

Catégories	Acteurs/Actrices envisagés	Nombre
Dirigeants	Membre du Conseil d'Administration	2
	Membre du Comité de Crédit	1
Employés	Employés (dont le Directeur) avec au moins cinq ans de service à la Coopérative	2
Membres/Sociétaires	Membres de la Coopérative depuis au moins cinq ans. (Deux d'entre eux ont déjà bénéficié du crédit à la caisse)	3
Secteur public/Municipalité	Un.e représentant.e de la mairie et un.e représentant.e du Conseil d'administration d'une Section communale (CASEC) avec au moins cinq ans de service	2
Société civile	Représentants d'organisme communautaire	2
	Citoyen.ne (nom membre de la CAPOSAC)	1
	Total	13

La stratégie d'échantillonnage retenue pour cette étude est celle de type non probabiliste d'informateurs clés. De façon spécifique, une première correspondance a été envoyée au Directeur général de la Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin.

Comme bras technique du Conseil d'Administration selon la loi sur les caisses populaires en Haïti, le Directeur général a une énorme responsabilité dans la vie de l'institution. Contrairement aux dirigeants des organes (Conseil d'administration, comité de Surveillance et de Crédit) qui sont passagers (mandat de trois ans), le Directeur général est permanent et joue le rôle d'intermédiaire entre la coopérative et la communauté. Il est responsable de la gestion de l'institution. Il a été sollicité pour la mise en relation avec des sociétaires ayant emprunté à la caisse qui mène des activités commerciales dans la communauté. Cependant, en fonction de la stratégie du premier arrivé premier servi que nous avons utilisé pour cette catégorie, les personnes référées directement par le Directeur général n'ont pas participé à l'entretien. Cela s'explique par le fait que ces personnes ne figuraient pas parmi les premières à avoir confirmé leur participation et leur disponibilité. Autrement dit, les informateurs participant effectivement à la recherche ont été ceux contactés par un professionnel à qui nous avons confié la tâche de faire les premiers contacts. Après ces premiers contacts, nous avons assuré le suivi auprès des personnes référées en partageant avec elles le formulaire d'information et de consentement. Nous avons ensuite planifié et réalisé exclusivement les entretiens.

Tout compte fait, l'échantillonnage a été construit de manière à refléter la diversité des acteurs impliqués dans la vie de la Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin et du développement local. Selon les catégories des participants, une approche différenciée a été adoptée. Cette stratégie s'explique en fonction des rôles des acteurs, de leur accessibilité et de la nature des informations recherchées.

Dans les sections suivantes, nous abordons les stratégies utilisées pour recruter chacune des catégories des informateurs clés.

3.3.1. Dirigeants de la CAPOSAC

Les dirigeants de la CAPOSAC jouent un rôle important dans la vie de la coopérative. Cette importance s'explique en raison de leur rôle dans l'adoption des stratégies d'orientations, de la définition des politiques et des mécanismes de gouvernance de l'institution. Ainsi, pour cette catégorie, un échantillonnage intentionnel a été retenu. Cette stratégie a permis de recruter trois personnes occupant un poste clé dans les instances de gouvernance. La justification de ce choix s'explique par la nécessité d'obtenir des informations pertinentes et approfondies sur la vision et les enjeux institutionnels de la CAPOSAC.

3.3.2. Employés de la CAPOSAC

Les employés de la CAPOSAC jouent un rôle opérationnel dans la mise en œuvre des activités de la caisse populaire. En d'autres termes, ce sont eux qui mettent en œuvre les orientations et les politiques adoptées par les dirigeants, particulièrement ceux du conseil d'administration. Ils sont également en relation quotidienne avec les membres qui fréquentent l'institution pour solliciter des services et adopter les produits offerts par la CAPOSAC. D'où la nécessité de l'échantillonnage intentionnel que nous avons utilisé pour sélectionner deux employés occupant des fonctions stratégiques au sein de la CAPOSAC. Ce choix visait à comprendre les mécanismes de fonctionnement, les pratiques propres à l'institution coopérative ainsi que les contraintes opérationnelles rencontrées dans la mise en œuvre des activités.

3.3.3. Sociétaires/Membres de la CAPOSAC

La CAPOSAC offre ses produits et services principalement à ses membres. Ces derniers représentent la base essentielle de l'institution et les acteurs centraux dans l'analyse de l'impact socioéconomique de la Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin. Ainsi, pour cette catégorie d'informateurs, nous avons privilégié la stratégie d'échantillonnage par choix raisonné en veillant à diversifier les profils, tels l'ancienneté dans la coopérative, les types d'activités économiques, etc.

L'utilisation de cette approche nous a permis de recruter trois informateurs clés avec une pluralité d'expériences et de perceptions relatives aux services offerts par la caisse ainsi que sa contribution au développement local. Cette catégorie nous a permis de dégager une compréhension des retombées du financement de l'institution dans la création d'emplois et de richesses au sein de la communauté camperrinoise.

3.3.4. Autorités locales à Camp-Perrin

Les autorités locales, particulièrement les représentants de la municipalité et ceux du conseil d'administration de la section communale (CASEC) (un des trois niveaux des collectivités territoriales en Haïti), apportent un regard institutionnel sur les interactions entre les dynamiques territoriales et la caisse populaire. En tenant compte des acteurs limités de cette catégorie, un échantillonnage exhaustif ciblé a été retenu. Cette approche a permis de sélectionner deux personnes considérées comme pertinentes afin de recueillir une vision globale des enjeux du développement local dans la municipalité de Camp-Perrin.

3.3.5. Acteurs de la société civile à Camp-Perrin

La dernière catégorie d'informateurs clés est constituée de représentants d'organismes communautaires évoluant à Camp-Perrin ainsi qu'une personne qui n'a pas adhéré à la CAPOSAC. La participation de ces personnes nous a permis d'appréhender les retombées sociales et communautaires des actions de la CAPOSAC. Nous avons

opté pour un échantillonnage intentionnel basé sur la reconnaissance de l'implication sociale de ces acteurs dans la vie de la communauté. Cette approche a permis de recueillir de riches données sur les solidarités locales et les perceptions de la population vis-à-vis de la CAPOSAC.

3.4. Stratégies de collecte de données

Pour réaliser cette étude, l'option des entretiens semi-dirigés et la consultation des archives et sources secondaires ont été priorisées.

3.4.1 Entretiens semi-dirigés

L'entretien semi-dirigé est une technique de recherche qui contribue au développement des connaissances en permettant de saisir le sens des phénomènes (Imbert, 2010). Il représente une stratégie importante dans le cadre de ce travail. « Cette technique de collecte de données est centrale dans une perspective *interprétative et constructiviste* de la recherche » (Savoie Zajc, 2009, p. 337).

De façon précise, cette stratégie de collecte de données appelée entretien semi-dirigé

Consiste en une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur. Celui-ci se laissera guider par le rythme et le contenu unique de l'échange dans le but d'aborder, sur un mode qui ressemble à celui de la conversation, les thèmes généraux qu'il souhaite explorer avec le participant à la recherche. Grâce à cette interaction, une compréhension riche du phénomène à l'étude sera construite conjointement avec l'interviewé (Savoie Zajc, 2009, p. 340).

La portée de l'entretien semi-dirigé est qu'il permet à l'interviewé de fournir le plus d'informations possibles. Ces informations peuvent être tant objectives, comme celles sur les phénomènes, les institutions et les procédés, que subjectives, comme des informations sur ses représentations, ses systèmes de valeurs et ses croyances (Pin, 2023). En d'autres termes, l'entretien semi-dirigé donne au chercheur une variété d'informations qui, dans le cas d'une recherche qualitative, permettront de saisir différents enjeux du terrain à étude.

Avec des points de repère fournis, cette stratégie a permis aux répondants de construire leurs discours en partageant des informations qui aident à identifier les types de contribution de la Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin (CAPOSAC) dans la dynamique du développement local. Elle permet aussi de dégager le sens que donnent les interviewés aux initiatives de la CAPOSAC dans la communauté. La diversité des répondants, associée aux sources de données secondaires, a favorisé une compréhension plus nuancée des dynamiques socioéconomiques qui caractérise le contexte étudié.

Les différents thèmes autour desquels est construite notre grille d'entretien sont : le financement des projets soutenant l'économie locale; le financement des projets contribuant à l'amélioration de la qualité de vie dans la communauté, les emplois créés; les partenariats de la CAPOSAC; les relations avec le gouvernement local (la municipalité); les relations avec la société civile, les types de supports de la CAPOSAC aux initiatives communautaires (voir les guides d'entretien aux annexes 2, 3, 4, 5 et 6).

Il faut dire qu'aucun prétest formel de la grille d'entretien n'a été réalisé avant le début de la collecte des données. Ce choix s'explique particulièrement par les contraintes liées au contexte de la recherche marqué par une détérioration du climat sécuritaire dans plusieurs régions du pays. Ce qui limitait la possibilité de solliciter des participants supplémentaires. Toutefois, la grille d'entretien a été élaborée à partir des objectifs de recherche, des questions de recherche et de la littérature scientifique relative au développement local, à l'économie sociale et solidaire et à la microfinance. Elle a également discuté avec la direction de recherche, ce qui a permis d'apprécier la cohérence et la pertinence avant son utilisation sur le terrain.

D'une durée de 90 minutes en moyenne, les entretiens ont été enregistrés en audio avant leur retranscription en verbatim dans un document Word. Des notes ont aussi été prises au cours des entretiens. Vu la situation sécuritaire dans plusieurs régions du pays provoquant les suspensions de vol des compagnies aériennes en provenance et à destination de Port-au-Prince, qui héberge le principal aéroport du pays, il n'était pas possible de nous rendre sur le terrain pour réaliser les entretiens. Ainsi, tous les entretiens ont été réalisés par visioconférence via l'application Zoom. Les entretiens retranscrits ont été ensuite anonymisés en respect des exigences de la certification éthique obtenue auprès du comité d'éthique et de la recherche de l'UQAC (CER-UQAC)². De façon concrète, toutes les informations qui permettraient d'identifier directement ou indirectement un participant ont été supprimées. Ces informations

² No de certificat éthique : 2025-2011

concernent notamment les noms et prénoms, les fonctions occupées, les noms d'institutions ainsi que toutes autres références susceptibles de révéler l'identité des personnes participantes.

Chaque participant s'est vu attribuer un code alphanumérique utilisé de manière cohérente dans l'ensemble de la recherche. Finalement, les fichiers audios et les retranscriptions ont été conservés dans un espace sécurisé et accessible exclusivement au chercheur. Ces mesures visent à assurer la protection des données tout au long du processus de la recherche.

Le recours exclusif aux entretiens à distance a limité les possibilités d'observation directe du contexte à la fois organisationnel et territorial dans lequel évolue la CAPOSAC. La présence physique sur le terrain aurait permis de documenter certains éléments non verbaux, les interactions entre les acteurs et ainsi que certaines pratiques organisationnelles susceptibles d'enrichir l'analyse des données.

Malgré ces limites, le recours à la visioconférence pour réaliser les entretiens s'est avéré le plus approprié compte tenu du contexte sécuritaire mentionné plus haut. Cette modalité a permis de garantir la sécurité du chercheur et de conduire sa recherche dans le temps planifié.

3.4.2. Consultation des archives et sources secondaires

La deuxième technique de collecte de données qui a été utilisée au cours de cette recherche est la consultation des sources secondaires. Les données secondaires constituent « des éléments informatifs rassemblés pour des fins autres que celles pour lesquelles les données avaient été recueillies initialement » (Turgeon et Bernatchez, 2008, p. 490).

L'un des avantages de l'analyse secondaire, soulignent ces auteurs, est qu'elle : « permet de préciser certaines caractéristiques importantes d'une éventuelle collecte de données primaires, comme les enjeux à analyser, les questionnaires à utiliser, les populations à étudier, etc. » (Turgeon et Bernatchez, 2008, p. 492).

Les sources secondaires ont une portée significative dans le cadre d'une recherche comme celle-ci dans la mesure où elles ont permis de reconstituer des actions passées (Baumard et al., 2014). L'utilisation de cette technique de collecte d'informations aide à avoir une vision beaucoup plus riche et nuancée du phénomène à l'étude, soit les interventions (activités, produits et services) de la CAPOSAC en lien avec le développement local. Des articles de presse ont été considérés dans le cadre de cette consultation de sources secondaires.

Pour ce qui a trait aux archives, elles concernent des documents internes de la CAPOSAC. Elles ont une valeur essentielle dans la compréhension des décisions qui ont été prises et qui exercent une certaine influence sur la vie et/ou sur le fonctionnement de l'institution.

Des rapports d'assemblée générale, le plan stratégique et d'autres documents pertinents de la Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin ont été consultés dans le processus de collecte de données aux fins d'analyse. Ceux-ci constituent des sources importantes de collecte de données sur cette coopérative classée parmi les premières institutions financières de type coopératif en Haïti.

3.5. Méthode d'analyse de données

L'analyse des données représente une activité essentielle dans le cadre de la recherche. Dans ce travail, elle a permis de faire le lien possible entre les activités de la Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin avec le développement local de la municipalité de Camp-Perrin. Les entretiens réalisés ainsi que la consultation des rapports d'assemblée générale et autres documents concernant l'institution ont été analysés en ce sens. L'analyse des données aide à identifier les informations qui sont significatives à la lumière des objectifs du projet de recherche. Elle facilite l'établissement de la relation entre les activités de la CAPOSAC et le développement local. Pour ce faire, l'utilisation du logiciel NVivo a été privilégiée. NVivo est :

un logiciel appartenant à la famille des logiciels ADQAO/CAQDAS qui aide les utilisateurs à organiser et à analyser des données hétérogènes, non numériques et non structurées, telles que les textes, les images ou encore les vidéos (Bazeley et Jackson, 2019, cité dans Point et Baudet, 2022, p.280).

Très utilisé en recherche qualitative, NVivo « permet au chercheur de trouver sa propre manière d'aborder l'analyse et de gérer une multitude de matériaux textuels

et/ou audiovisuels de nombreuses façons (Point et Baudet, 2022, p. 282). Polyvalent, il facilite une bonne gestion, organisation et analyse des données qualitatives, comme des entretiens, des discussions de groupe, des enregistrements audio-vidéo, etc.

Considérant les principales données utilisées dans ce projet de recherche, NVivo a été un important outil de travail. D'ailleurs, les entrevues ont été codifiées dans NVivo selon les grands thèmes de la recherche. Cette codification a permis de classer les propos des informateurs selon les thématiques abordées par ceux-ci. Par la suite, les données ont été analysées en lien avec le développement local et les questions abordées dans la recherche.

Les éléments méthodologiques étant précisés, il est maintenant temps de présenter le portrait de la Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin. C'est ce qui sera fait dans le chapitre suivant.

CHAPITRE IV

LE PORTRAIT DE LA CAPOSAC

Le cadre théorique et méthodologique étant défini, il est maintenant le temps de présenter sommairement la Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin (CAPOSAC). Ce chapitre présente l’historique de la CAPOSAC, sa structure de gouvernance et son marché. Il aborde aussi le cadre institutionnel et juridique dans lequel s’opère la caisse populaire ainsi que son réseau et son implantation dans le paysage coopératif et financier haïtien. Enfin, les principaux produits et services offerts aux membres sont aussi indiqués dans ce chapitre.

4.1. Historique de la Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin

La Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin est la deuxième plus ancienne caisse populaire d’Haïti dont sa date de fondation remonte à mars 1949. À ses débuts, 11 membres constituaient l’équipe dirigeante de cette institution coopérative. Au début de ses activités, la CAPOSAC offrait à ses membres des services financiers de base, tels l’épargne et le crédit. Fonctionnant sans les principaux outils de gestion et de gouvernance capables d’assurer une saine gestion de l’institution, elle allait connaître une situation difficile qui l’a forcé à arrêter ses activités. En effet, la CAPOSAC a été victime d’une fraude financière connue dans le milieu sous le nom de « affaire Duvivier ». Ainsi, entre 1955 et 1969, l’institution a dû suspendre ses activités marquant une période compliquée dans la vie de l’institution. En 1969, sous le leadership du révérend

père de la paroisse de Camp-Perrin, la caisse populaire a relancé ses activités grâce au support de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Si la CAPOSAC a vécu ses 50 premières années avec beaucoup de difficultés en matière de gestion de la performance, elle connaît un regain de force à partir de 1998. Ce tournant a été réalisé avec des dirigeants soucieux de la pérennité de la caisse populaire et l'appui de l'organisme Développement International Desjardins (DID) qui lui fournissait une assistance technique. Cette assistance technique dont plusieurs autres caisses ont bénéficié entre 1996 et 2000 avait pour objectif d'aider à la professionnalisation des coopératives d'épargne et de crédit haïtiennes. À la suite de cet appui du DID, la CAPOSAC s'est révélée une caisse en constante progression jusqu'à obtenir un prix de performance en 2018. Ce prix est offert par la Banque de la République d'Haïti (BRH) et de la firme de consultations « Group Croissance », à l'occasion du Sommet international sur la finance. Il est décerné à la CAPOSAC « pour la qualité de sa gouvernance et sa contribution à la redynamisation des activités économiques de ses membres et de sa résilience aux effets dévastateurs du cyclone Matthew sur ses opérations » (Saincelair, 2018). Ce prix venait dans un contexte assez particulier où l'institution a connu de pertes sur prêts considérables deux ans plus tôt à cause de l'ouragan Matthew. Cet ouragan a causé des dégâts au niveau du département du Sud. La perte des récoltes des paysans emprunteurs, la disparition des bétails, la destruction des logements sont entre autres quelques effets de cet ouragan. Se relever après cette catastrophe et d'autres difficultés pourrait traduire la maturité de la CAPOSAC en matière de gouvernance et de gestion coopérative.

La CAPOSAC est maintenant classée parmi les meilleures caisses populaires d'Haïti avec plus de 76 000 membres au 30 septembre 2025. Ses principaux objectifs sont d'améliorer la qualité/ prix des services en vue de répondre davantage aux besoins des membres et de la population locale. À travers cet objectif, la caisse populaire entend participer dans l'amélioration des conditions de vie économique et sociale de ses membres. Elle veut également renforcer l'appui financier au monde rural et agricole par des produits innovants. En ce faisant, la CAPOSAC souhaite se renforcer pour faciliter une meilleure gestion du risque financier lié aux activités économiques agricoles, afin d'atteindre et consolider la partie dédiée au portefeuille de Crédit Agricole à au moins 35% du portefeuille global (Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin, 2024).

La vision est de contribuer significativement à l'amélioration des conditions de vie de la population sudiste en matière de services financiers. La poursuite de cette vision passe par l'offre de services financiers adaptés et pérennes à des conditions compétitives aux besoins de la population du département du Sud. Elle s'est traduite par la promotion de l'éducation économique, sociale, coopérative et le développement économique et social des membres. Enfin, dans ses orientations stratégiques, la CAPOSAC veut développer des partenariats avec des organisations nationales et internationales en cohérence à sa vision et travailler au renforcement du mouvement coopératif (Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin, 2024).

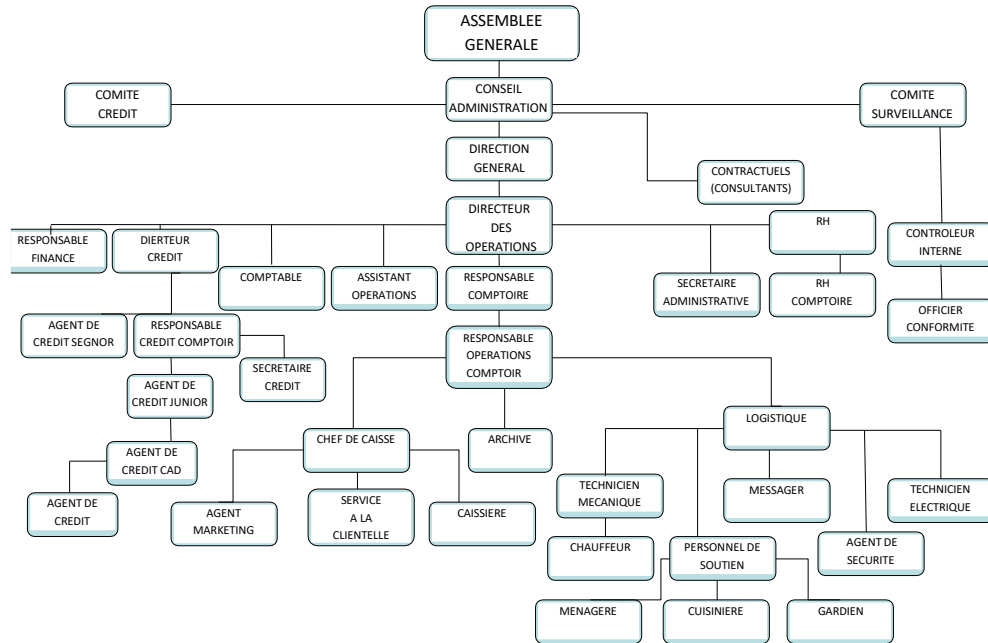
4.2. Structure de gouvernance

La CAPOSAC est dirigée par un Conseil d'administration de sept membres, un Comité de crédit et un Comité de surveillance composé chacun de trois membres. Ces personnes sont élues par l'assemblée générale des membres réunies annuellement. L'institution est membre de l'Association Nationale des Caisses Populaires Haïtiennes (ANACAPH) et la fédération des caisses populaires Le Levier. Ces deux organisations haïtières regroupent des coopératives d'épargne et de crédit en Haïti. Pour ce qui a trait à l'ANACAPH, elle travaille dans le champ de plaidoyer et de défense des caisses populaires. Pour sa part, la fédération Le Levier est une structure d'appui technique, financier et de contrôle des caisses populaires. Au regard de la loi sur les caisses populaires et les fédérations des caisses populaires en Haïti, la fédération joue un rôle de supervision déléguée de la banque centrale.

À cet effet, elle fait l'inspection et la vérification de ses caisses membres (République d'Haïti, 2002). Les activités quotidiennes et opérationnelles de la CAPOSAC sont assurées par une direction générale. Cette dernière est composée d'un directeur général et des professionnels salariés de qualifications et compétences variées. Au 30 juin 2025, le nombre d'employés de la CAPOSAC se chiffrait à 86.

Figure 2. Organigramme de la CAPOSAC

ORGANIGRAMME DE LA CAISSE POPULAIRE SAINTE-ANNE DE CAMP-PERRIN



Source : Direction générale de la CAPOSAC, 2026

4.3. Marché de la CAPOSAC

Le département (division administrative) constitue le marché d'une caisse populaire, selon la loi sur l'organisation et le fonctionnement des caisses populaires en Haïti. Ainsi, le marché de la CAPOSAC est le département du Sud. Ce département est divisé en 20 communes réparties sur cinq arrondissements, dont Aquin, Les Cayes, Port-Salut, Coteaux et Chardonnières. Le chef-lieu du département est Les Cayes. La superficie du département est de 2653,60 km² pour une population de 774946 habitants (Institut haïtien de statistique et d'informatique, 2015).

L'institution offre ses services sur tout le département du sud avec trois points de services et le siège social dans trois villes. Elle est présente à Camp-Perrin à travers

son siège social et un comptoir, à Aquin et à Torbeck. 78% des membres de la CAPO-SAC vivent en milieu rural contre 22% en milieu urbain. Ce qui justifie que la coopérative développe des produits et services adaptés aux besoins de cette diversité de membres. Elle développe des produits et services répondant aux besoins des ruraux. Les membres de la CAPOSAC ont un profil diversifié. Ainsi, 41% sont des agriculteurs, 33% sont des commerçants, 24% sont des salariés contre 2% classés dans la catégorie « autres ». (Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin, 2024).

4.4. Cadre institutionnel et juridique

La Caisse populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin fonctionne sous le statut juridique de coopérative d'épargne et de crédit conformément à la loi de juin 2002. Cette loi encadre le fonctionnement des coopératives d'épargne et de crédit (CEC) et les fédérations de CEC. Avant l'adoption de la loi de 2002, le cadre juridique était celui du décret de 1981 qui concerne toutes les catégories de coopératives. L'adoption de la loi de juin 2002 voulait combler un vide juridique spécifique aux caisses populaires. Cette adoption était apparue dans un contexte où plusieurs entreprises fonctionnaient sous l'étiquette de coopératives sans toutefois respecter ni les principes, ni les valeurs, ni la mission de ce type d'entreprises de l'économie sociale et solidaire. Cette loi crée au sein de la Banque de la République d'Haïti (BRH), la direction de l'inspection générale des caisses populaires (DIGCP) qui s'occupe essentiellement de la supervision des caisses populaires. Elle supervise leurs actions, contrôle leurs opérations et s'assure que le fonctionnement de ces institutions soit conforme à la législation en vigueur

et les circulaires émises par la banque centrale. La BRH devient l'autorité de supervision et le Conseil national des coopératives (CNC) en est l'autorité de tutelle. Le CNC est une direction technique du ministère de la Planification et de la coopération externe (MPCE).

La CAPOSAC est membre fondatrice de l'Association nationale des caisses populaires haïtiennes (ANACAPH). La vision de ce réseau est de contribuer à avoir une société haïtienne dans laquelle l'accès aux services financiers de base soit inclusif et alimente un développement humain durable. Fondée en 1998, l'ANACAPH travaille dans la promotion et le plaidoyer en faveur des caisses populaires haïtiennes. La CAPOSAC est aussi membre fondatrice de la fédération « Le Levier », institution fondée en 2007 avec un rôle de supervision déléguée de la BRH, selon la loi de juin 2002. Grâce à ces deux réseaux, la CAPOSAC a pu bénéficier de services de mutualisation des risques, de formation pour son personnel et ses dirigeants bénévoles et de soutien technique. L'institution engage des ressources externes pour des formations personnalisées au profit de ses dirigeants et membres du personnel.

4.5. Produits et services

Les produits et services offerts par une caisse populaire constituent même le cœur de son action économique et sociale à la communauté d'ancrage. Ils jouent un rôle structurant dans l'accès au crédit, la sécurisation de l'épargne, l'inclusion des personnes en marge des institutions financières traditionnelles et le support des initiatives

communautaires locales. Ce rôle va au-delà de l'aspect financier. La compréhension de la nature des produits et services de la caisse populaire apparaît pertinente pour appréhender la façon dont elle répond aux besoins spécifiques de ses membres et sa contribution au développement local.

Cette section du mémoire présente les différents produits et services que la CAPOSAC met à la disposition de ses membres et de la communauté du département du Sud.

4.5.1. Crédit logement

C'est un produit qui permet à un membre de la CAPOSAC de bénéficier d'un financement pour l'achat de terrain, la réhabilitation, l'agrandissement et/ou la construction progressive, l'achat ou la construction complète d'une maison. Ce prêt est destiné aux membres de la caisse à faible revenu ayant démontré une bonne capacité de remboursement.

4.5.2. Crédit consommation

Ce type de crédit est offert aux membres pour répondre aux besoins courants dans leur vie quotidienne. En termes de critères, ce produit de crédit s'adresse aux membres démontrant la capacité de rembourser tout en indiquant l'utilisation du montant sollicité.

4.5.3. Crédit business

Le crédit business est un produit destiné aux personnes membres de la caisse populaire ayant des idées de lancer ou de renforcer une entreprise. Il s'adresse principalement aux commerçants et commerçantes exerçant une activité de commerce et démontrant une discipline dans la gestion d'entreprise.

4.5.4. Crédit écolage

Disponible à une période régulière de l'année (généralement en été où les parents préparent la rentrée des classes), ce produit de crédit s'adresse aux parents d'élèves tant au primaire, au secondaire ainsi qu'à l'université. Il s'adresse à ceux qui ont de la difficulté pour couvrir les coûts liés à la rentrée des classes.

En vue d'aider le membre à gérer ce produit, les responsables ne donnent pas le crédit directement au sociétaire emprunteur, mais ils leur demandent de déposer les preuves de coûts liés à la rentrée scolaire (frais scolaires, listes de documents à acheter, etc.). Ainsi, la caisse populaire procède au paiement directement à l'institution ou à l'entreprise concernée. La facture est remise au sociétaire emprunteur certifiant le paiement.

4.5.5. Crédit Agricole

Le Crédit Agricole est un produit de crédit destiné à financer des activités agricoles des membres de la CAPOSAC. Ces activités prennent diverses formes, comme la production, la transformation et la commercialisation. Ce produit est destiné aux agricultrices et agriculteurs ayant des besoins de financer leurs activités de plantation, de transformation des produits agricoles ou de commercialisation de ces produits.

4.5.6. Crédit aux petites entreprises

Ce produit de crédit est un produit adressé à de petites entreprises dans la communauté dont le montant et les activités ne nécessitent pas de gros montants. Il est adressé à une catégorie des membres menant de petites activités commerciales dans la communauté desservie par la coopérative.

4.6. Les produits d'épargne

L'épargne constitue l'une des principales activités de la CAPOSAC. Les principaux types d'épargne offerts sont :

4.6.1 Épargne à vue

Produit financier qu'offre la CAPOSAC à tous ses membres par le mécanisme dépôt-retrait à ses comptoirs de manière rapide, efficace et sécuritaire.

4.6.2. Épargne spécialisée

Produit générant des intérêts capitalisés mensuellement. Il ne peut être ouvert qu'avec un certain montant déterminé périodiquement par la Direction de l'institution financière. Les intérêts sont calculés sur le solde moyen gardé durant le mois. Le dépositaire peut effectuer des retraits à n'importe quel moment sur ce compte.

4.6.3. Épargne à terme

Produit financier compétitif aux épargnes courantes par les taux d'intérêt supérieurs qu'il rapporte. C'est le membre qui détermine la durée et le montant d'épargne qu'il veut placer avec un certain montant minimum suivant sa capacité.

4.6.4. Épargne boni ou sol

Ce produit est un compte d'épargne systématique dans lequel le membre dépose à des périodes régulières un montant fixe qui sera accumulé dans un but précis (Mariage, décès, scolarité, acquisition d'un bien, etc....) avec possibilité d'obtenir un bonus à la fin du contrat.

4.7. Principaux services de la CAPOSAC

Conformément à sa vision et à sa philosophie, la CAPOSAC offre à ses membres plusieurs services dont :

4.7.1. Dépôt direct

Service financier rapide où un employeur dépose le salaire directement sur le compte de ses employés. L'employé utilise ce salaire quand il le souhaite. Les bénéficiaires (employés) peuvent accéder à de nombreux produits d'épargne et de crédit offerts par la caisse quand il est sur la liste d'un employeur utilisant ce produit de la coopérative.

4.7.2. Achat et vente de devises

Service qui s'adresse aux individus (membres ou non membres) qui veulent vendre ou acheter le dollar américain.

4.7.3. Transfert d'argent

Service offert aux membres et aux non-membres qui veulent recevoir ou envoyer de l'argent à travers le monde.

4.8. Conclusion du chapitre

En définitive, la caisse populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin s'affirme comme un acteur important dans le département du sud où elle s'est implantée depuis 1949. Au cours de son évolution, elle a connu des moments de turbulences et d'incertitudes. Toutefois, elle s'est relevée et elle a passé ces zones de turbulences pour

s'affirmer aujourd'hui comme une institution financière coopérative qui accompagne les citoyennes et citoyens du département dans de multiples projets. En effet, comme institution financière évoluant en milieu rural où dominant l'agriculture et une économie informelle, la CAPOSAC tente de satisfaire aux besoins des membres de son milieu. Ses ambitions de développer des produits et services en fonction de la réalité de ses membres lui donnent un ancrage communautaire important pour ce rôle institutionnel et en cohérence avec sa mission, sa vision et ses valeurs.

À la suite de la présentation de la Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin (CAPOSAC), son historique, sa structure de gouvernance, son marché, son cadre institutionnel et juridique ainsi que ses produits et services, il est nécessaire maintenant d'analyser la manière dont elle contribue au développement local.

Le prochain chapitre du mémoire s'appuie sur des données recueillies auprès de 13 informateurs représentant 5 catégories de profils, tous des résidents de Camp-Perrin. Ces données aideront à comprendre les perceptions, les pratiques et les différentes dynamiques observées auprès des multiples acteurs impliqués dans la communauté de Camp-Perrin.

CHAPITRE V

PRÉSENTATION ET ANALYSE DES DONNÉES

Après avoir présenté le cadre théorique et le cadre méthodologique du mémoire ainsi que le portrait de la CAPOSAC dans les précédents chapitres, il importe maintenant de présenter et d'analyser les données récoltées sur le terrain. Cette analyse se fait à la lumière du cadre théorique mobilisé. Les données issues des entretiens semi-dirigés permettent de mettre en lumière la perception générale de la CAPOSAC dans la communauté de Camp-Perrin. Elles permettent également d'appréhender les pratiques et les principaux enjeux de cette institution dans un contexte marqué par un environnement complexe. En effet, la caisse populaire mène ses activités dans un environnement marqué par différents événements externes, tels les catastrophes naturelles, l'instabilité sociopolitique et une incertitude économique. Les données de terrain aident à saisir la façon dont la communauté appréhende la contribution de la CAPOSAC dans la dynamique du développement local. Ces données empiriques servent de base à l'analyse approfondie et l'interprétation qui seront abordées dans le prochain chapitre.

5.1. Profil sociodémographique des personnes participantes

Dans l'objectif de contextualiser les données empiriques analysées dans ce chapitre, il nous paraît important de présenter le profil sociodémographique des personnes participantes. Cela nous aide à situer les discours enregistrés au regard d'une diversité de trajectoires (sociales, professionnelles, etc.). Les principales caractéristiques

présentées dans le tableau sont le genre, la tranche d'âge des personnes participantes et le nombre d'années de résidence dans la communauté de Camp-Perrin.

Tableau 3. Profil sociodémographique des personnes participantes

Code participant (e)	Genre	Tranche d'âge	Nombre d'années de résidence
Part-001	Homme	35-44	20 et +
Part-002	Homme	25-34	30 et +
Part-003	Homme	45-54	40 et+
Part-004	Homme	35-44	7
Part-005	Homme	45-54	30 et+
Part-006	Homme	45-54	40 et+
Part-007	Femme	25-34	20 et+
Part-008	Homme	45-54	30 et+
Part-009	Femme	35-44	15 et+
Part-010	Homme	45-54	30 et+
Part-011	Homme	35-44	30 et+
Part-012	Homme	45-54	15 et+
Part-013	Femme	45-54	20 et+

L'analyse du profil des participants permet de constater que la majorité d'entre eux résident dans la communauté depuis plusieurs années, soit plus de 20 ans en moyenne. Ce nombre d'années de résidence constitue un facteur important contribuant à renforcer la pertinence des discours des personnes participantes relatifs à la contribution de la CAPOSAC dans la dynamique du développement local. La majorité des informateurs sont des hommes dont l'âge varie entre 25 et 54 ans.

5.2. Identité institutionnelle et ancrage en économie sociale et solidaire

5.2.1. Fondements, principes et valeurs structurantes de la CAPOSAC

La contribution d'une caisse populaire comme organisation de l'économie sociale et solidaire (OESS) se mesure par sa capacité à harmoniser les principes et les valeurs de l'ESS avec les siens. Cette capacité peut être remarquée et développée à travers les produits et services offerts aux membres et à la population en général. Les propos recueillis auprès d'un participant à cette étude suggèrent que ces fondements ne sont pas de simples déclarations, mais sont présents dans la réalité de la CAPOSAC.

Les valeurs, c'est de permettre aux membres d'avoir un mieux-être. C'est offrir aux membres la possibilité de mener leurs projets avec des financements adaptés à leur réalité. C'est ce que fait la CAPOSAC et j'en suis un bénéficiaire » (Part-007).

Ce témoignage laisse comprendre que la CAPOSAC ne se contente pas d'offrir des produits financiers, mais s'efforce pour que ses offres répondent aux besoins de ses membres. C'est un signe de connexion et d'ancrage communautaire. L'analyse des entretiens révèle que les actions de la CAPOSAC sont guidées par la solidarité et l'utilité sociale.

À travers l'offre de ses produits et services, la CAPOSAC s'aligne sur les fondements de l'économie sociale et solidaire. Ancrée dans la communauté, elle tient compte des réalités socioéconomiques de la population et adapte ses interventions aux besoins exprimés localement. Cette capacité d'adaptation traduit une volonté de répondre aux particularités du territoire plutôt que d'offrir des produits financiers

standardisés. Cette logique est illustrée par le produit « Klere lakay », évoqué par un participant :

Après Matthew (2016), la CAPOSAC proposait un produit appelé « Klere lakay ». Plusieurs citoyennes et citoyens adoptaient ce produit moyennant une entente de paiement avec la Caisse pour rembourser mensuellement le produit sous forme de crédit. (Part-004).

En analysant les propos de plusieurs des répondants, il nous importe à interroger la façon dont la mission de la CAPOSAC s'est alignée avec les fondements, principes et valeurs de l'économie sociale et solidaire. Ainsi, l'analyse révèle une cohérence entre les pratiques de la CAPOSAC et la mission qu'elle s'est donnée et qu'elle poursuit.

5.2.2. Une mission dans une perspective de développement local

La mission d'une institution lui permet de s'orienter, de définir le pourquoi de son existence. À la CAPOSAC, cette mission est poursuivie dans une perspective de développement local. L'institution qui s'est impliquée dans divers domaines de la vie de la communauté s'est forgé une place de choix sur le territoire de Camp-Perrin. Elle contribue à la vitalité de ce territoire se trouvant en milieu rural. L'affirmation du répondant suivant illustre la façon dont la CAPOSAC tente de rester cohérente avec le champ de l'ESS auquel elle appartient.

La CAPOSAC est dans le domaine d'éducation, de l'agriculture, etc. Sa mission est d'accompagner les membres pour la vitalité de la communauté, pour aider la communauté à progresser. [...] Je n'avais pas assez d'argent pour construire ma maison. C'est grâce à la CAPOSAC que j'arrive à construire ma propre

maison à l'aide de crédit. L'argent que je ne pourrais économiser dans cinq ans, dix ans, la CAPOSAC m'aide à l'avoir et je le rembourse progressivement. » (Part-003).

Les entretiens réalisés révèlent que la mission de la CAPOSAC représente un pivot de son identité institutionnelle. La solidarité, la prise en compte des besoins locaux et les pratiques de l'institution corroborent avec les dynamiques du développement local. L'affirmation suivante, provenant d'un participant à l'étude, laisse croire que la Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin s'inscrit dans cette perspective.

« [...] la CAPOSAC a fait de grandes interventions après le cyclone Matthew (2016). Elle a contribué significativement au relèvement de la communauté grâce à des subventions pour la réparation des maisons détruites par le cyclone et de rééchelonnement des prêts de ses membres touchés par le cyclone. Dans ce même train de mesures, les dirigeants éliminent les pénalités de retard sur les crédits de ses membres. (Part-007)

Cette mission semble être intégrée dans la stratégie globale de l'institution. À la lumière des entretiens, il révèle que les pratiques institutionnelles et la sensibilité de la caisse populaire pour des activités qui intéressent la communauté sont en symbiose. La mission, orientée vers l'inclusion financière, le soutien à la communauté et le développement local semble être incorporé dans les pratiques institutionnelles, les stratégies organisationnelles et les interventions de l'institution dans différents domaines. Du point de vue de la gouvernance de l'institution, la cohésion représente un élément essentiel dans la poursuite de la mission ainsi que l'attachement aux pratiques qui participent non seulement à la promotion, mais surtout en matière de contribution au développement local. Comme l'indique un membre de l'équipe :

[...] Nous avons vu que le niveau d'éducation avait vraiment diminué où les jeunes n'étaient pas motivés à apprendre, une bonne partie de leur temps était consacré aux réseaux sociaux. Avec l'administration, nous avons initié un championnat de débat de génies où toutes les écoles de la communauté étaient vraiment engagées. Une année après, Camp-Perrin a donné le meilleur résultat dans le département du Sud. C'est cela notre mission, c'est de regarder qu'est-ce qui est en défaillance dans la communauté et regarder comment nous pouvons apporter notre contribution dans le redressement » (Part-008).

L'affirmation suivante d'un autre participant va dans le même sens dans la mesure où elle confirme une certaine appropriation des membres de la caisse qui considère l'institution comme une ressource importante dans la réalisation de leurs projets.

[...] l'une des choses que je constate dans la communauté, beaucoup de personnes qui ont des projets comptent sur la CAPOSAC pour les réaliser (Part-006).

Les entretiens réalisés tendent à suggérer une mission orientée vers le développement local de la CAPOSAC. Cette mission est non seulement libellée dans les documents administratifs et statutaires de l'institution, mais se traduit dans la réalité à travers des pratiques institutionnelles. Ladite mission est aussi comprise par les gens de la communauté qui semblent faire une appropriation de la caisse populaire et l'intègrent dans la planification et la réussite de leurs projets.

5.2.3. Perception de la caisse populaire CAPOSAC par la communauté

En vue de comprendre le sens que les acteurs attribuent à la contribution de la CAPOSAC au développement local, il apparaît pertinent d'examiner la perception de la population vis-à-vis des actions et des pratiques de l'institution.

5.2.3.1. Perception de la caisse populaire au niveau des membres

Les données recueillies auprès des membres participant à l'étude mettent en évidence une perception un peu contrastée qui oscille entre la confiance de la communauté, des limites en termes d'information et de formation ainsi que des attentes non comblées. Les participants soulignent la place centrale qu'occupe la CAPOSAC dans la dynamique territoriale dans le sens qu'elle est présente dans la communauté et se solidarisent avec elle. Comme le déclare ce participant :

La CAPOSAC joue un grand rôle dans le développement de la commune. Son niveau de développement fait qu'on la classe au niveau des banques commerciales, puisqu'elle offre beaucoup de services financiers, tels des Crédit Agricole pour les planteurs. Son taux d'intérêt est même plus compétitif que celui des banques commerciales. (Part-004).

Cette perception suggère la capacité de l'institution à répondre aux besoins financiers de base des membres de la communauté. Elle fait référence à l'accès au crédit, à l'épargne et aux différents autres services que la CAPOSAC met à la disposition des membres et ses multiples supports aux initiatives locales et communautaires. Toutefois, certains participants expriment des doutes quant aux informations communiquées

par les dirigeants de cette institution et ses mécanismes de communication. L'un des participants s'exprime en ces termes :

[...] Je ne peux pas dire globalement qu'ils sont transparents dans ce qu'ils font. Toutefois, je sais qu'ils présentent un bilan chaque année. C'est à partir de ce bilan, selon ce qu'ils ont dit que nous pourrions dire qu'il y a de transparence. Mais je ne peux pas être sûr à 100% que tout ce qu'ils ont dit, c'est la vérité. (Part-005)

Cette affirmation laisse entrevoir un doute quant à la communication des dirigeants destinés au grand public en général et aux membres en particulier. Les rapports présentés en assemblées générales viennent des vérificateurs externes à l'institution. C'est un rapport technique qui exige une connaissance approfondie dans la gestion et l'administration pour pouvoir l'interpréter. L'institution devrait être capable d'expliquer et de faire comprendre le rapport. L'affirmation de ce participant pourrait être un marqueur de participation limitée à la gouvernance de l'institution. Les dirigeants sont censés prendre toutes les dispositions pour informer, former et éduquer les membres. C'est l'une des obligations qui leur incombent.

À leur tour, les membres doivent pouvoir participer dans la gouvernance de l'institution grâce à leur double statut d'utilisateurs et de propriétaires. Un autre élément qui pourrait être révélateur dans ce cas est le niveau de compréhension des membres par rapport au bilan présenté annuellement par les dirigeants. Si ces derniers n'utilisent pas une communication efficace et compréhensible, la perception des membres peut être appréhendée comme une forme de manque de transparence. Les rapports sont préparés dans un jargon et un format technique. Communiquer aux membres les données

du rapport demande une préparation adaptée. Ce, pour aider les membres à appréhender le contenu des rapports, sans être initiés au jargon technique. Cet aspect semble pertinent dans la mesure où les membres vont devoir prendre des décisions en assemblée générale sur la base de ces rapports. Ils vont décider d'approuver ou de rejeter les rapports et donner une forme de décharge aux administrateurs qui ont engagé l'institution au cours de l'exercice financier.

5.2.3.2. Perception au niveau de la société civile

Pour aborder la perception de la société civile de Camp-Perrin vis-à-vis de la CAPOSAC, trois questions ont été posées lors des entretiens. Elles portaient sur le rôle que joue la CAPOSAC dans la communauté, les besoins locaux spécifiques adressés et l'observation de potentiels changements issus des produits et service de la CAPOSAC dans la communauté. Les informations recueillies soulignent que la caisse populaire a son empreinte dans la communauté grâce aux produits et services ainsi que ses multiples supports aux jeunes. Un des membres de la société civile participant à l'entretien rapporte que la caisse populaire :

[...] a plusieurs milliers de membres qui font des affaires avec elle comme des prêts (petits ou grands) de différentes filières. Même si elle ne m'aide pas quand je la sollicite à travers les organisations que je dirige, mais elle aide la communauté. Elle a une activité de débat de génies qu'elle organise régulièrement. Lors de leur assemblée générale, ils ont organisé des tirages où plusieurs membres sont sortis gagnants (Part-009).

5.2.3.3. Perception au niveau du secteur public

Au niveau du secteur public, les entretiens réalisés révèlent une perception positive de la CAPOSAC. Ses domaines d'activités stratégiques (DAS), dont le crédit, représentent un atout important que les participants à l'étude ont souligné. L'un d'eux affirme ceci :

Je ne sais pas si d'autres questions viendront, mais la CAPOSAC supporte des activités scolaires à Camp-Perrin, des activités sportives (championnat de vacances), génie-Brise qui est un concours de génie organisé pour les élèves de la municipalité. Les prix de ce concours (tablettes, matériels scolaires, bourses d'études) sont décernés par la CAPOSAC (Part-001)

Dans le même ordre d'idées, un autre participant renchérit :

Actuellement la CAPOSAC continue d'étendre ses services dans tout le département en ouvrant des comptoirs dans des zones stratégiques et de proximité avec les populations rurales. C'est presque arrivé dans le niveau des banques (comparables aux banques) par rapport à son actif et son portefeuille de crédit et sa contribution globale dans la dynamique communautaire » (Part-004).

Pour ce participant, les produits phares permettant à la CAPOSAC de bénéficier d'une bonne perception dans la communauté sont le crédit et l'épargne.

Comme besoins spécifiques, CAPOSAC aide beaucoup de personnes sur le plan économique (crédit, épargne). Même quand le taux d'intérêt octroyé sur l'épargne par la caisse n'est pas trop haut, mais les membres de la communauté n'ont aucun souci à placer leur argent dans la caisse. (Part-004).

La perception des membres de la communauté est tributaire de l'offre des produits et services de la CAPOSAC. Elle est perçue aussi par les activités sociales dans lesquelles s'est impliquée l'institution.

Même si les données suggèrent que les contributions de la CAPOSAC sont significatives, elles laissent croire aussi que l'institution pourrait améliorer sa contribution comme caisse populaire présente sur le territoire comme indique ce participant :

La caisse populaire pourrait subventionner une équipe de football [soccer] dans la communauté. À Camp-Perrin, le football est très répandu. La CAPOSAC pourrait financer une équipe pour participer aux différents championnats du pays, dont la compétition nationale qu'est le championnat national. Elle pourrait accompagner les parents dans les frais de scolarité aussi (Part-012).

5.3. La CAPOSAC comme dispositif de la microfinance

5.3.1. Offres institutionnelles et dispositifs d'intervention de la CAPOSAC

Les données récoltées révèlent la façon dont la CAPOSAC accomplit sa mission et poursuit les objectifs fixés. Cette articulation permet de saisir la portée des actions de l'institution et de voir en quoi les offres et les initiatives sont inscrites dans une perspective de développement local. Les propos des acteurs rencontrés permettront de situer ces services et initiatives dans une perspective beaucoup plus globale, celle de la mobilisation des ressources financières comme levier de transformation sociale. Ce, en cohérence avec fondements de l'économie sociale et solidaire.

5.3.1.1. Services financiers : levier d'inclusion et de développement économique

L'épargne et le crédit constituent les principales activités d'une caisse populaire. Contrairement aux institutions financières classiques, comme les banques commerciales, les services d'une caisse populaire s'inscrivent dans une logique d'inclusion et de démocratisation du crédit. En plus des services financiers qu'elle met à la disposition de ses sociétaires, la CAPOSAC offre de l'accompagnement et joue un rôle de conseiller de ses membres.

Lors d'un entretien, un des participants déclare que :

Moi par exemple, mon entreprise roule avec un crédit de la CAPOSAC à hauteur de dix millions de gourdes. Je suis dans la phase de début, mais c'est une entreprise qui aide la communauté. Je reconnais plusieurs chauffeurs de taxi moto qui ont un crédit de la CAPOSAC et c'est cet argent qui leur a permis d'acheter leur moto pour mener leurs activités dans la communauté et prendre soin de leur famille. Sans cette caisse, ces personnes ne pourraient trouver du crédit (Part-010).

Les principaux services offerts par la CAPOSAC sont accessibles à tous les membres, indépendamment de leur statut social et leurs conditions socioéconomiques. L'un des participants à l'étude souligne son contentement de se voir progresser et de constater le progrès des autres personnes de la communauté grâce à la CAPOSAC.

À Aquin par exemple, j'ai un personnage qui vend des téléphones portables qui a commencé avec un crédit de 50 000 gourdes. La semaine dernière, il contracte un prêt de 3 millions de gourdes. Donc, cela veut dire que cette personne, par exemple, était un détaillant, elle peut maintenant se transformer en grossiste pour aller acheter des marchandises dans les grandes villes (à Port-au-Prince, aux Cayes par exemple) et de venir les distribuer dans la zone (Part.010).

Un autre participant qui a l'habitude d'emprunter de la CAPOSAC témoigne non seulement pour lui, mais aussi pour d'autres connaissances, dont une marchande ambulante de cassave.

Il y a une marchande de cassave qui a l'habitude de venir nous vendre son produit [...], elle m'informe que c'est un crédit de la CAPOSAC qui lui permet de faire ce commerce. C'est une personne qui laisse la capitale du pays, Port-au-Prince, à cause de l'insécurité. Elle était informée qu'elle peut avoir un crédit dans une caisse populaire et, effectivement, elle a adhéré à la CAPOSAC et obtient un financement pour son activité. Elle a trois enfants à l'école, c'est ce commerce qui lui permet de payer la scolarité de ses enfants. (Part-004).

Le participant affirme que :

Moi aussi, je suis membre de la caisse, je fais des crédits avec la caisse. Je sais de quoi je parle. Au niveau économique, la CAPOSAC tient beaucoup la communauté de Camp-Perrin, surtout dans le domaine de l'agriculture et le commerce (Part-004).

Les membres qui ont bénéficié des produits et des services de la CAPOSAC ont divers profils. Certains d'entre eux ont individuellement des affaires avec l'institution, mais aussi institutionnellement à travers des structures considérées comme personnes morales et membres de la caisse. Le témoignage suivant fait état d'un membre qui a emprunté de l'argent pour ses activités personnelles, mais aussi empruntent via une institution scolaire dont elle est l'un des dirigeants.

Après le cyclone Matthew en 2016, beaucoup de maisons à Camp-Perrin étaient détruites, c'est à cette période que j'avais sollicité un prêt pour construire ma maison qui, elle aussi, a été détruite. Je ne pouvais pas épargner le montant dont j'avais besoin pour construire ma maison, c'est grâce à la CAPOSAC que j'ai pu faire cette construction. [...] Mon école détient un compte à la CAPOSAC, elle nous aide aussi. Nous avons emprunté au nom de l'école à une certaine période pour construire notre local aux fins de loger l'établissement scolaire dans un espace attrayant. Donc, la CAPOSAC aide beaucoup. (Part-006).

Les personnes participant à l'étude évoquent l'importance des services de la CAPOSAC, particulièrement la démocratisation du crédit qu'elles considèrent comme un atout dans un pays où l'accès au crédit représente un défi majeur.

La prise en compte des besoins des sociétaires de cette caisse populaire située en milieu rural est un élément important révélé par ce participant qui souligne le caractère inclusif de l'institution.

Nous accordons beaucoup d'importance au Crédit Agricole. Dans le réseau des caisses populaires haïtiennes, 31% du Crédit Agricole était octroyé par la CAPOSAC alors que ce n'est pas la seule caisse située en milieu rural où l'agriculture est prédominante. Nous nous arrangeons pour servir cette catégorie de la population. Nous sommes dans un milieu rural, la majorité des gens vivent de l'agriculture, l'agriculture est leur principale activité économique, nous voulons nous assurer qu'ils sont servis. Que ce soit celles et ceux dans l'agriculture, dans l'élevage, dans la commercialisation des produits agricoles et ses dérivés, ils sont tous les bienvenus à la CAPOSAC (Part-008).

5.3.1.2. Services non financiers : un soutien élargi aux membres et au territoire

La CAPOSAC ne s'intéresse pas seulement aux crédits octroyés, elle fait le suivi et l'accompagnement pour s'assurer que le membre satisfait du produit de crédit et reste fidèle à l'institution. Les dirigeants et les employés affectés aux services de crédit jouent un rôle fondamental en ce sens dans la mesure où ce sont eux qui s'en chargent de cette responsabilité. Ils travaillent étroitement et interviennent dans toute la chaîne du crédit qui commence par la demande du membre jusqu'au remboursement de la totalité empruntée. Les employés montent le dossier avec le membre demandeur et en font une première évaluation, tandis que les dirigeants de leur côté font une évaluation de conformité du dossier pour s'assurer qu'il respecte les normes et les

procédures de la caisse en matière de crédit. Après le décaissement, la CAPOSAC s'attelle à continuer à accompagner le membre dans la gestion du crédit et de son dossier.

Mon rôle comme dirigeant est d'analyser tout le travail préalablement réalisé par le service de crédit de la caisse; m'assurer du respect des normes et procédures et approuver les demandes de crédit. Mais, mon travail ne s'arrête pas là. Après la décision du crédit, on ne s'assied pas, on fait le suivi des crédits décaissés pour nous assurer que le processus marche bien et anticiper les risques de retard ou de non-remboursement. Et par rapport à la situation actuelle, on est plus vigilant et on joue notre rôle de conseiller pour anticiper les risques et accompagner le membre emprunteur dans la gestion de son dossier de crédit. (Part-011).

Ce processus traduit l'engagement de l'institution à participer activement dans un long processus de réalisation des projets des membres qui auront des impacts significatifs sur l'ensemble de la communauté. Outre l'aspect financier, les membres bénéficient d'un accompagnement personnalisé grâce à la formation reçue des personnes engagées par la CAPOSAC. Sur cet aspect, un des participants exprime fièrement ceci :

Nous avons des agents de crédit très dynamiques et nous les formons constamment via des institutions spécialisées dans la formation des cadres. Chaque année, plusieurs sessions de formation sont organisées à l'intention des dirigeants et des employés sur des sujets d'intérêt pour la caisse en vue de les permettre d'être plus performants dans leurs différentes tâches. C'est l'une des raisons expliquant notre différence (Part-011).

Ce dispositif représente un avantage très important pour l'institution, qui peut compter sur des dirigeants et employés compétents dans ses rangs. C'est aussi un

avantage pour les membres qui peuvent bénéficier de l'accompagnement personnalisé et efficace dans leur trajectoire avec la caisse populaire.

5.3.1.3. L'adaptation des services et besoins spécifiques des membres comme sources de tension.

L'économie sociale et solidaire se distingue par sa capacité à offrir des produits et services adaptés à la population qu'elle desservit. Cette adaptation locale doit être conciliée avec des principes fondamentaux, telles la démocratie, l'égalité entre les sociétaires et la transparence. À défaut, elle s'expose de façon considérable à des limites capables de freiner la réalisation de ses projets dans la communauté. La CAPOSAC semble bien en être consciente, selon ce que relèvent les données.

Vous savez que c'est une coopérative, c'est de la démocratie, il n'y a pas de favoritisme. On ne peut pas donner des crédits à un taux différent des autres emprunteurs, mais on les accompagne dans tout le processus et leur accorde du crédit nécessaire pour leurs activités (Part-010).

Ce témoignage illustre la perception et la compréhension de certains acteurs sur ce que c'est la démocratie dans la coopérative. Il soulève par ailleurs la limite en termes de compréhension sur la différenciation de produits de crédit, par exemple. La description d'un produit permet de le présenter avec toutes ses caractéristiques. Dans le cas d'une caisse populaire, entre autres éléments, la description indique le taux appliqué ainsi que le public cible. Fixer un taux différent pour des produits diversifiés avec des caractéristiques particulières n'enfreint pas le principe d'égalité, mais plutôt offre une diversité de produits en prenant en compte la diversité de profils de membres dans la communauté.

Autrement, c'est une situation qui limite les interventions ciblées de la caisse populaire, particulièrement pour les groupes à besoins particuliers ou pour des secteurs économiques ayant besoin des modalités de financement adaptées. Si des acteurs déclarent que la CAPOSAC offre des produits adaptés aux besoins de ses membres,

plusieurs autres pensent que la caisse pourrait faire davantage particulièrement en appliquant des taux différenciés sur certains produits. Appliquer un taux uniforme sur tous les produits de crédits traduit une méconnaissance des risques associés à chaque produit. Cette façon de faire met aussi en jeu la notion d'équité qui constitue l'une des valeurs de l'économie sociale et solidaire. Par équité, nous entendons cette posture de la caisse de prendre en compte les caractéristiques particulières des catégories socio-professionnelles différentes dans l'offre de l'institution.

5.4. Dynamiques territoriales et contribution au développement local

Les données suggèrent que les principales initiatives de la CAPOSAC vont au-delà de la fonction classique d'une institution financière. C'est d'ailleurs une caractéristique propre à l'ESS qui prend en compte son l'environnement dans lequel elle est présente. Cette section aborde l'interrelation, du point de vue des acteurs, entre la caisse populaire et les autres acteurs du territoire.

5.4.1. Initiative communautaire comme affirmation d'un engagement territorial

La CAPOSAC développe des initiatives qui contribuent à renforcer la cohésion sociale, soutenir de manière significative les acteurs locaux dans leurs dynamiques entrepreneuriales et communautaires. Elles permettent de répondre à certains besoins de la collectivité, besoins qui ne sont couverts ni par des dispositifs de l'État (secteur public) ni par celui du secteur privé. Ces types d'initiatives prises par l'institution participent directement au développement local et constituent une composante essentielle

de sa mission socioéconomique comme structure de l'économie sociale et solidaire. Des participants font état d'une diversité d'actions posées par la CAPOSAC qui va dans le sens d'un soutien communautaire et qui témoigne d'un engagement territorial.

[...] je dois vous dire qu'il y a une école privée qui reçoit des enfants démunis. C'est la CAPOSAC qui a contribué en tôles et ciment pour construire le logement pour recevoir ces enfants. Euh, je vous avais dit qu'elle contribue lors des carnivals et d'autres occasions. Je suis responsable d'une église, nous avons l'habitude de recevoir des contributions de la CAPOSAC lors de nos événements, comme des conférences, par exemple. D'autres congrégations religieuses reçoivent la contribution financière de la Caisse, dont l'Église catholique locale, qui a vu son bâtiment détruit en 2016. (Part-013).

Plusieurs participants rapportent que la Caisse a contribué significativement dans la communauté à travers des dons aux associations sportives et culturelles. Elle a subventionné la construction d'un bloc sanitaire, l'installation des poubelles dans des quartiers et la rénovation du système d'adduction d'eau potable de la ville de Camp-Perrin. Ces initiatives renforcent l'engagement de l'institution et son image comme institution locale et communautaire.

Comme organisation de l'ESS, la CAPOSAC, à travers ces initiatives, adopte une posture active dans la communauté de Camp-Perrin. Cette posture renforce sa légitimité comme acteur du développement local. En analysant cette posture, on peut dire qu'elle a une double signification. D'abord, elle est la manifestation d'une solidarité territoriale, donc un ancrage territorial; ensuite elle traduit le renforcement du pouvoir d'influence de l'institution et sa visibilité dans l'écosystème local. Ce faisant, elle comble des lacunes laissées par les pouvoirs publics et renforce le tissu social dans

cette communauté rurale marquée par la précarité et l'absence des interventions publiques à la hauteur des besoins.

D'un autre regard, on peut considérer cette posture comme une forme de réciprocité de la caisse vis-à-vis de la communauté. Avec ce long parcours dans le paysage coopératif haïtien en étant la deuxième caisse populaire formellement constituée, elle subsiste à l'épreuve du temps grâce à la solidarité et la confiance de ses membres et de la population locale. Son engagement à supporter des activités locales et communautaires représente une forme de retour d'ascenseur où la communauté bénéficie de la solidarité de l'institution qu'elle protège et fait grandir au cours de plus de sept décennies.

Il y a énormément d'avantages à la fois pour la caisse que pour la communauté dans cette posture adoptée par la CAPSOSAC, il est tout aussi vrai qu'il y a aussi des limitations. En effet, cette posture d'implication et de présence dans diverses activités communautaires locales peut entraîner une dépendance vis-à-vis de l'institution. Cette dépendance pourrait avoir des incidences sur la pérennité de la coopérative, car, ce sont de fortes sommes d'argent qui sont injectées dans ces initiatives communautaires. L'autre élément important à prendre en compte est le risque de tensions internes qu'on peut retrouver entre les dirigeants des organes. Si la transparence n'est pas au rendez-vous et les limites de pouvoir de chacun ne sont pas bien définis et encadrés, il peut y avoir de conflits dans la priorisation des projets à soutenir dans la communauté. Le participant suivant explique d'ailleurs qu'aucun critère n'est prédéfini dans la sélection des projets à supporter.

Alors, il faut vous dire qu'il n'y a pas un critère prédéfini. C'est surtout par rapport à nos observations. Nous sommes dans la communauté, nous observons et identifions des initiatives que nous pouvons supporter, mais il n'y a aucun critère formel prédéfini (Part-008).

Tout compte fait, les initiatives portées par la CAPOSAC représentent une continuité de ses actions en faveur du développement local. Elles permettent de positionner l'institution dans une posture de partenaire incontournable dans le développement socioéconomique de Camp-Perrin. Les pratiques de solidarité, de démocratie, d'investissement collectif constituent non seulement des leviers d'action importants, mais affirment la vocation de celle-ci de contribuer significativement dans la vitalité du territoire.

5.5. Partenariat et collaboration, une dynamique informelle

Les relations de partenariats et de collaboration développées par la CAPOSAC dans la communauté de Camp-Perrin s'inscrivent dans une logique informelle. Même si la Caisse se trouve dans un écosystème local riche en acteurs sociaux, économiques et communautaires, les alliances développées au cours des années sont essentiellement informelles et ponctuelles. L'analyse du discours des participants à l'étude met en lumière une coopération basée sur des initiatives ponctuelles et éphémères même lorsque les engagements de l'institution s'inscrivent dans la durée. L'extrait suivant témoigne de cette notion d'informalité des relations de l'institution avec les acteurs locaux :

Bon, nous n'avons pas vraiment de protocole signé. Mais au moment opportun, quand on reçoit des demandes de support, nous les accordons. Nous supportons des projets portés par des organisations reconnues et sérieuses dans la zone. Nous avons des partenariats

ponctuels avec des organisations locales, mais pas de protocoles ou de partenariats formels, signés et dans la durée (Part-008).

Un autre répondant va dans le même sens et affirme :

Non, nous n'avons pas de partenariats qui s'inscrivent dans la durée. Ce sont des choses ponctuelles. Par exemple, lors de la préparation de la fête patronale [célébration religieuse et communautaire en l'honneur du saint patron de la paroisse], les gens peuvent nous solliciter, la police a l'habitude de nous solliciter aussi pour des raisons diverses, nous répondons dans la mesure du possible. Mais nous n'avons pas de partenariats avec une institution pour verser un montant régulier pendant une longue période (Part-010).

Cette description illustre un mode opératoire qu'on pourrait qualifier de réactif dans la mesure où les dirigeants de la CAPOSAC répondent aux demandes reçues des acteurs de la communauté. Cela veut dire que ce sont des demandes venant de l'extérieur qui reçoivent l'approbation de la CAPOSAC. Ces contributions ne sont pas inscrites dans un plan d'action structuré de l'institution. Un autre acteur du secteur public corrobore cette affirmation en déclarant que :

La CAPOSAC ne finance pas de projets pour notre bureau, cependant, si le bureau organise une activité et qu'il s'adresse à la CAPOSAC, la CAPOSAC se met toujours disponible pour le bureau. Pour quel que soit la section communale, la CAPOSAC reste en appui (Part-001).

Un autre participant va dans le même sens en déclarant que « c'est sur des projets spécifiques. Il n'y a pas vraiment des partenariats formels qui s'inscrivent dans la durée » (Part-003).

La pratique d'informalité, notamment le manque de prévisibilité de l'institution en matière de partenariat, peut être appréhendée à partir de l'affirmation suivante :

En fait, on a une expérience où la CAPOSAC avait décidé de réaliser une activité communautaire à partir des observations des dirigeants. La BRH, lors d'une inspection, avait trouvé que c'était anormal qu'on le fit. Donc, ce n'est pas à nous d'apporter à la population (Part-010).

Il renforce son affirmation en déclarant que

« bon, nous ne pouvons pas les prévoir [contributions à la communauté], car c'est quand viennent les demandes que nous les analysons pour voir s'il y a vraiment de la nécessité d'intervenir (Part-010).

En raison de cette expérience, les dirigeants deviennent de plus en plus hésitants à définir des actions de support à la communauté sur une longue période. Celle-ci révèle par ailleurs une limitation en matière de réflexion approfondie qui permettrait de définir des modalités et mécanismes plus ou moins objectifs des contributions à engager dans la communauté.

Ce modèle opératoire, bien qu'il soit pragmatique dans la réalité, se révèle très limité si on considère la pérennité des actions, mais surtout la portée stratégique des interactions de l'institution avec les acteurs locaux. En plus de cette limitation, cette façon de faire peut entretenir une forme de dépendance de la CAPOSAC vis-à-vis des dynamiques locales. Pourtant, elle devrait stimuler des espaces de dialogue entre les acteurs locaux avec la possibilité d'identifier les actions à entreprendre au bénéfice de la communauté. Plusieurs répondants reconnaissent l'absence de cette vision commune qui devrait alimenter les actions à entreprendre dans la communauté. D'autres ignorent s'il y a une vision commune, alors même qu'ils sont dans l'administration publique au niveau municipale.

Je ne sais pas si elle a des priorités en ce sens pour les prochaines années (Part-001).

L'analyse de ces discours révèle la pratique d'une collaboration fragmentée fonctionnant selon les aléas quotidiens et sur des activités éphémères. Même si les données recueillies suggèrent que la CAPOSAC a une longue tradition de support à la communauté, elles évoquent aussi un manque de planification de ces actions sur le long terme. Cette faiblesse de prévisibilité limite la portée stratégique et les impacts profonds des contributions de la caisse populaire sur le développement local. Cette informalité augmente le risque de gouverner l'institution selon les affinités de l'équipe dirigeante pour certains projets. Planifier les interventions, cibler les projets, développer des partenariats et des collaborations avec les acteurs locaux-privés, publics et communautaires - favoriserait et améliorerait les mécanismes de suivi. Ce processus, une fois défini et mis en place, devrait permettre une meilleure coordination des activités dans lesquelles la coopérative veut s'impliquer. Cela aiderait à planifier des interventions avec beaucoup plus d'impact pour la communauté, ce qui représenterait un double avantage à la fois pour les membres de la communauté que pour l'institution elle-même.

En analysant l'affirmation suivante, on comprend que certains acteurs aimeraient voir une collaboration structurante avec la CAPOSAC.

Le CA devrait avoir de partenariats beaucoup plus structurés avec les mairies des zones d'interventions de la CAPOSAC, surtout la mairie de Camp-Perrin. Dans ce partenariat qui s'inscrirait sur la durée, la municipalité pourrait mettre à profit ces contributions dans sa planification annuelle. Indépendamment de qui est élu (e) à la mairie ou pas, les dirigeants de la CAPOSAC pourraient prendre un engagement pour supporter formellement des activités de la communauté. (Part-004).

5.6. Gouvernance et implication

La notion de gouvernance et l'implication des différents acteurs territoriaux constituent des piliers centraux de l'économie sociale et solidaire. Ce sont des éléments à partir desquels structurent les mécanismes d'orientation stratégique, de décision, de gestion, de participation et de reddition de compte. Dans une coopérative d'épargne et de crédit, ces mécanismes ne sont pas seulement administratifs, mais se réfèrent dans la pratique à des modalités de participation, d'implication des parties prenantes que sont les dirigeants, les employés, les sociétaires (membres) et les membres de la communauté. En plus de ces acteurs au niveau local, la caisse populaire interagit avec d'autres acteurs externes qui sont des autorités de tutelles, de supervision et de contrôle ainsi que des partenaires d'appui. L'analyse des entretiens réalisés auprès des acteurs de profils diversifiés de la CAPOSAC met en lumière une gouvernance marquée par une participation et une implication différenciée vacillant entre engagement marqué et assumé, implication symbolique et contraintes structurelles.

5.6.1. Architecture de la gouvernance et rôles des instances

En analysant les propos des participants, on déduit qu'il y a des instances de gouvernance clairement identifiées, dont le conseil d'administration et le comité de crédit. Ces deux organes jouent un rôle central dans la gouvernance de la CAPOSAC dans la mesure où le conseil d'administration décide du portefeuille de crédit, entre

autres responsabilités, alors que le comité de crédit décide du sort des demandes de crédits. Un des répondants indique que :

Si on prend les dirigeants du crédit, par exemple, ils doivent être très vigilants parce qu'il y a des crédits qui peuvent être néfastes pour la caisse s'ils ne sont pas donnés dans de bonnes conditions. [...]. Au niveau du Conseil d'administration, c'est nous qui définissons le portefeuille de crédit, qui déterminons le montant plafond. Si on n'y met pas assez d'argent, c'est un manque à gagner pour la caisse et pour la communauté, puisqu'il n'y a pas de développement sans crédit adapté (Part-010).

Cette affirmation traduit une complémentarité en matière de responsabilité au plus haut niveau de la coopérative. Elle traduit également une interdépendance des organes de gouvernance de l'institution. Les décisions de l'un des organes ont des liens directs avec d'autres organes avec des incidences à la fois sur les membres, sur l'institution et sur la communauté. Affecter des fonds importants dans le portefeuille de crédit, c'est offrir plus de possibilités aux membres d'avoir plus de crédit pour mener leurs activités. Si ces crédits sont bien évalués et que les risques sont bien mitigés, la coopérative va gagner plus de fonds. Plus d'intérêt en recouvrement des prêts, c'est maximiser la possibilité que la caisse offre plus de supports aux activités communautaires. Les dirigeants semblent bien conscients de cette interdépendance et veillent à conserver la confiance que l'assemblée générale a placée en eux. Cette dernière représente la plus haute autorité de la caisse populaire qui se réunisse annuellement pour prendre connaissance des réalisations et approuver les rapports des dirigeants. La direction qui a la responsabilité opérationnelle de l'institution occupe une place considérable dans la hiérarchie de la CAPOSAC. Elle doit s'assurer que

les opérations sont conformes aux normes établies. En abordant cet aspect lors des entretiens, un répondant affirme ce qui suit :

Alors, en gros [le] rôle est d'assurer que la CAPOSAC respecte les normes prudentielles édictées par la BRH [Banque de la République d'Haïti], car si nous ne les respectons pas, nous serions une caisse déviée de ses responsabilités et du respect des normes; ce qui risque d'entraîner des conséquences significatives sur l'institution. Le souci est de contrôler quotidiennement le taux de capitalisation, de regarder quelles normes la caisse ne respecte pas (Part-008).

Un autre répondant de l'un des organes administratifs de la CAPOSAC mentionne les responsabilités en matière d'administration du crédit et le rôle joué par son comité dans le fonctionnement de l'institution.

Nous faisons des suivis post-octroi aussi pour nous assurer que les crédits accordés ne sont pas détournés. Nous avons l'habitude de faire des recommandations au conseil d'administration en faveur du développement du crédit de la caisse (Part-011).

Cet engagement à s'assurer du fonctionnement régulier de la caisse et de son principal service (crédit) traduit une responsabilité assumée de la part des dirigeants. Cela montre qu'au-delà de l'engagement au niveau local, l'institution est sensible au respect des normes et procédures édictées par les autorités étatiques qui contrôlent les opérations des institutions coopératives.

Moi [...], je ne peux pas prendre unilatéralement une décision qui engage la caisse. Comme vous savez, je dois m'assurer que la caisse fonctionne très bien (Part-010).

Un autre élément important souligné par des participants est l'organisation régulière des assemblées générales. Cette dernière est l'occasion pour les dirigeants de

rendre des comptes sur leur gestion. C'est un exercice important et obligatoire dans les organisations de l'économie sociale et solidaire.

5.6.2. La notion de gouvernance : une dynamique d'amélioration continue

Les résultats en matière de bonne gouvernance de la Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin (CAPOSAC) sont tributaires de la formation continue dont bénéficient les dirigeants au cours de ces dernières années. Selon certains participants, la caisse a fait d'importants investissements dans la formation de ses dirigeants pour qu'ils puissent exercer efficacement leurs fonctions en prenant en compte les défis actuels. Par rapport au niveau de développement de l'institution, de nouveaux défis sont apparus et la conjoncture générale du pays exige que les dirigeants des institutions de microfinance s'adaptent pour rester dans l'écosystème économique et financier.

La Banque centrale, consciente des nouveaux défis eu égard au développement des caisses populaires qui ne sont plus ce qu'elles étaient les 30 dernières années, introduit de nouvelles exigences à ces institutions. En effet, une nouvelle circulaire de la BRH fait obligation aux caisses populaires d'avoir de nouvelles procédures d'élections des dirigeants. Entre autres, cette circulaire demande que les candidats aux élections des trois organes des caisses populaires (conseil d'administration, comité de crédit et comité de surveillance) disposent d'une expérience dans l'administration d'entreprise. Le conseil d'administration doit approuver un programme de formation à tous les

dirigeants et employés. Ce programme de formation doit prendre en compte l'évolution de l'institution. Selon des répondants, la CAPOSAC avait déjà introduit la formation continue des dirigeants et employés dans ses pratiques. Ce qui est bénéfique pour elle.

On commence à avoir des dirigeants qui sont conscients, au même titre que les employés, qui assument beaucoup de responsabilités dans la caisse et envers la communauté. Je sens que mon administration commence vraiment à en être consciente. Donc, le rôle d'un dirigeant est vraiment important. [...]. Il doit être prêt à se former davantage pour mieux remplir sa mission. L'investissement en formation donne des résultats satisfaisants (Part-008).

L'extrait suivant est fondamental et induit une nouvelle notion de notoriété et de l'image du dirigeant.

Les 3 conseils sont tous formés de citoyennes et citoyens de la communauté. Plusieurs d'entre eux occupent d'autres fonctions de prestige dans la communauté. Ce n'est pas une caisse qu'on peut faire ce que vous voulez, il y a des principes à respecter. La crédibilité des dirigeants est importante et joue un rôle fondamental dans la gouvernance de l'institution (Part-013).

L'analyse de l'extrait permet de comprendre la nécessité pour les dirigeants d'administrer la caisse selon les normes et principes en vigueur. Cette nécessité - on pourrait dire cette précaution eu égard à ce qu'elle traduit - s'explique en raison, entre autres, de l'image perçue des dirigeants dans la communauté. Occupant d'autres fonctions dans des administrations publiques et privées, les dirigeants de la CAPOSAC sont en interaction avec d'autres groupes sociaux. Les positions qu'ils occupent font d'eux des personnes de confiance, mais aussi des personnes qui doivent peaufiner leur image pour continuer à bénéficier de la perception positive de la communauté.

5.6.3. L'implication des membres comme indicateur d'engagement

Dans une coopérative d'épargne et de crédit comme dans toutes les structures de l'économie sociale et solidaire, la participation des membres représente un facteur important de gouvernance. C'est aussi un indicateur d'engagement dans la mesure où l'exercice du droit démocratique « une personne = une voix » s'exerce à partir de la participation et de l'implication de tous les acteurs. À la CAPOSAC, deux mécanismes de participation et d'implication des membres sont mis en place. Les assemblées générales et l'installation d'une boîte à suggestions dans les locaux de l'institution sont les principaux mécanismes formels de participation des membres. C'est à travers ces mécanismes que les membres exercent leurs droits et s'engagent dans la gouvernance de l'institution. Un des répondants à cette étude affirme que :

Oui, par exemple, les trois organes que je cite précédemment sont régulièrement renouvelés avec des membres de la caisse. Des élections sont organisées chaque année pour renouveler les dirigeants et ce sont les sociétaires qui élisent les dirigeants de ces organes (Part-006).

Un autre va dans le même sens en indiquant les deux principaux mécanismes formels de la caisse auxquels s'ajoute un mécanisme informel:

Bon, euh, oui, ils ont un rôle à jouer. Dans les assemblées générales, ils prennent la parole, participent dans les débats. Nous avons aussi une boîte à suggestions installée dans les locaux de la caisse où les membres peuvent faire valoir leurs recommandations, conseils et suggestions. Parfois, ils partagent leurs idées avec des proches dirigeants qui les analysent et les portent devant les autres collègues pour appréciation et suivi (Part-011).

En matière de participation et d'engagement, la notion de transparence est un élément important à considérer. Elle permet aux acteurs de se faire confiance et de collaborer comme des partenaires. C'est dans un climat pareil que l'individu peut se sentir à l'aise à s'engager. Le participant suivant affirme que la CAPOSAC est transparente dans ses actions comme institution et crée des opportunités pour faciliter l'interaction entre les dirigeants et les membres.

Oui, oui, oui, elle est très transparente. La caisse crée toujours de l'espace pour promouvoir la participation de ses membres et de la communauté. Les membres peuvent orienter les décisions de la Caisse surtout en matière de gouvernance quand ils sont mécontents des actions d'un dirigeant. Ils ont aussi l'habitude de témoigner les bienfaits de la caisse tant sur le plan individuel que collectif (Part-002).

Le participant ci-après confirme avoir reçu régulièrement chaque année de l'invitation à participer à l'assemblée générale.

Oui, régulièrement, je trouve de l'invitation pour participer dans les assemblées générales. Très rarement pour d'autres activités spéciales » (Part-012).

Un autre répondant abonde dans le même sens en confirmant que lui aussi, il a l'habitude de recevoir des invitations à participer à l'assemblée générale :

Oh oui! Les dirigeants ont la liste des noms de tous les sociétaires. Ils n'ont pas fait les invitations individuelles, mais le font à travers les médias de la communauté. Ils diffusent des spots publicitaires pour mobiliser les membres et les inviter à participer à l'assemblée (Part-006).

L'extrait suivant paraît plus nuancé et soulève les limites de l'assemblée générale comme mécanisme de participation.

Les paysans devraient comprendre davantage sur la caisse. Vous pouvez remarquer que, lors des assemblées générales, les membres sont présents, mais ne comprennent pas vraiment le fonctionnement de l'institution. La CAPOSAC devrait trouver d'autres mécanismes de participation et de formation des membres (Part-009).

En effet, si les mécanismes mentionnés permettent aux membres d'exercer leurs droits, ils ne peuvent à eux seuls stimuler l'engagement qui demande plus de mobilisation et d'incitatifs. L'assemblée générale, bien qu'elle soit l'espace démocratique et réalisé régulièrement chaque année, souffre souvent d'une faible mobilisation des membres. En plus, elle est très formelle et très limitée en termes de durée où le temps de parole des membres est restreint. Les différentes décisions qui sortiront de ces assemblées sont parfois des décisions préparées à l'avance. Donc, l'influence des membres est marginale quant aux décisions adoptées. Pour ce qui a trait à la boîte à suggestions installée dans les locaux de l'institution, sa portée est aussi très limitée dans la mesure où elle ne favorise pas des échanges entre les membres et les dirigeants vu son caractère unidirectionnel. Tout compte fait, ces dispositifs, bien qu'importants dans la gouvernance de la caisse populaire, sont donc insuffisants pour favoriser une participation active et un engagement structurant des membres et les autres acteurs locaux.

5.6.4. L'ouverture et l'écoute pour améliorer les impacts

L'ouverture à des propositions et l'écoute des dirigeants représentent des leviers essentiels d'amélioration des interactions entre la caisse populaire et les

différents acteurs de la communauté. L'ouverture et l'écoute permettent non seulement de recueillir des points de vue d'une diversité d'acteurs, elle permet de procéder à des ajustements nécessaires des actions pour une meilleure cohérence entre la mission de l'institution et les besoins de la communauté. Dans une entreprise de l'économie sociale et solidaire, comme dans toute autre organisation, ces facteurs contribuent à minimiser significativement l'asymétrie d'information qui y est souvent présente. L'asymétrie d'information réduit la confiance et endurecit des positions contradictoires. Ainsi, la pratique d'être ouverte et à l'écoute représente des outils stratégiques dans le processus d'amélioration continue des pratiques organisationnelles. À la CAPOSAC, ces éléments semblent être présents dans les pratiques de gouvernance. Un répondant affirme que :

Oui, je vois qu'elle est ouverte. [...]. La caisse appartient à la population, ce n'est pas un bien privé. Celles et ceux qui ne peuvent pas se rendre dans les banques commerciales vu que leur profil ne sont pas pris en compte par ces institutions financières, considère la Caisse comme leurs biens (Part-013).

Cette affirmation révèle un certain intérêt pour les membres de la population de faire valoir leur point de vue auprès des dirigeants de la coopérative. Vu que leur profil ne correspond pas à la grille des autres institutions financières, ils s'approprient la caisse. Des résultats qui pourraient venir à partir de l'écoute et l'ouverture des dirigeants. Cela nécessite des mécanismes formels incluant le processus de traitement et d'analyse des propositions reçues. Si ces mécanismes ne sont pas mis en place et reconnus par les parties prenantes, cette ouverture et écoute ne seraient que symboliques, sans véritable influence sur la gouvernance de l'institution. Pour être des leviers de renforcement et de pertinence des actions de cette organisation de l'économie sociale

et solidaire, il est nécessaire qu'ils rentrent dans des cadres bien définis. Ainsi, ils pourraient effectivement contribuer à maximiser les impacts sociaux de la CAPOSAC dans la communauté de Camp-Perrin.

5.7. Perspectives d'amélioration de la contribution de la CAPOSAC du point de vue des acteurs

La contribution de la CAPOSAC dans le développement local est reconnue par tous les acteurs rencontrés dans le cadre de la collecte des données. Unaniment, ils disent reconnaître que la CAPOSAC, grâce à ses produits et services, crée non seulement des emplois dans la communauté, mais aide à la vitalité économique et sociale. Les crédits accordés aux membres, l'investissement fait dans l'éducation, dans l'agriculture et dans d'autres domaines d'activités ainsi que ses contributions financières dans des projets communautaires constituent des indicateurs clés de cette contribution au développement local. Cependant, malgré cette appréciation plutôt positive dans l'ensemble, les différents acteurs participant à l'étude identifient plusieurs pistes d'amélioration qui pourraient renforcer l'impact de la coopérative. Ces impacts se situeraient tant sur le plan social que sur le plan économique.

Ces pistes d'amélioration s'articulent autour de la structuration des partenariats locaux, l'adaptation des produits et services offerts à la communauté et le renforcement des mécanismes de gouvernance avec une emphase sur l'implication des membres et celle de la communauté.

5.8. Structuration des partenariats locaux

Il paraît important de rappeler que les répondants ont une diversité de profils. Dirigeants, employés et membres de la CAPOSAC, acteurs de la société civile, du secteur public et du secteur privé, les répondants sont au cœur de l'interaction locale et se reconnaissent dans l'institution coopérative qu'est la CAPOSAC. Ils soulignent la nécessité d'organiser et de structurer les partenariats locaux pour plus d'impacts dans la communauté. Pour ce répondant, la structuration du partenariat avec des institutions comme les institutions étatiques permettra une meilleure coordination des interventions des acteurs dans la communauté et évitera des doublons [duplication].

S'il y avait une coordination dans les interventions des différents acteurs, dont la caisse populaire, les institutions étatiques au niveau local et les organismes communautaires, on pourrait avoir des résultats différents et plus bénéfiques pour la population (Part-001).

Un autre participant croit qu'avec la structuration des partenariats, la CAPOSAC pourrait marquer davantage sa présence sur le territoire et investir dans des projets de plus grande portée.

La CAPOSAC pourrait être aussi plus présente dans la communauté. Par exemple, il y a des projets beaucoup plus durables qu'elle pourrait réaliser dans la communauté. Nous avons un projet de centre culturel que la mairie avait commencé à financer la construction. Malheureusement, ce projet n'atteint pas encore ses objectifs. La CAPOSAC pouvait aider à finaliser ce projet (Part-004).

Pour cet informateur, la structuration des partenariats peut aider à une meilleure coordination et une réponse rapide au moment des

catastrophes. La CAPOSAC étant située dans une zone exposée aux aléas climatiques, particulièrement les cyclones.

Elle devrait avoir un plan d'intervention. Par exemple, la caisse populaire est située dans une zone à risque de cyclone. Un plan pour les situations de catastrophes lors des cyclones serait quelque chose d'intéressant. La CAPOSAC devrait avoir ce plan pour intervenir rapidement (Part-009).

La structuration des partenariats représente une opportunité pour les acteurs locaux, dont la CAPOSAC, de se mettre ensemble pour faire plus d'impact dans la communauté. En structurant les partenariats, la CAPOSAC participera à l'optimisation des ressources disponibles dans la collectivité. C'est aussi une occasion de faire une meilleure cartographie des acteurs où chacun évaluera la force et les domaines d'intervention de l'autre et définir des espaces de collaboration.

Comme acteur de développement économique et social à Camp-Perrin, la CAPOSAC dispose d'une image plutôt positive qui lui donne une certaine notoriété auprès de la population. Cette image peut être mise à profit en travaillant sur des collaborations structurelles avec d'autres acteurs locaux. En effet, l'institution pourrait être un véritable acteur de développement local prenant l'initiative des projets locaux avec l'implication effective des autres acteurs du territoire. Son domaine d'activité qui est l'offre des services financiers dans une communauté rurale nécessite une interaction avec d'autres groupes de profils diversifiés. Les organisations paysannes, les groupes de jeunes, les réseaux d'agriculteurs, le secteur public à travers les institutions locales

sont, entre autres, des groupes d'acteurs avec lesquels un partenariat structurant serait pertinent.

Même si ce devait être un projet à long terme, la CAPOSAC pourrait s'associer à d'autres institutions ou d'autres personnalités dans la communauté pour le faire. (Part-006).

En prenant l'initiative des projets fondés sur des partenariats structurants, la Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin renforcerait davantage son impact à l'échelle du territoire. Toute la communauté bénéficierait des retombées de cette dynamique entre les multiples acteurs et renforcerait la solidarité et la cohésion sociale.

5.8.1. Adaptation des produits et services

Plusieurs participants évoquent que les produits et services de la CAPOSAC répondent au profil de la communauté rurale. Cependant, l'analyse de ces données suggère une limitation en matière de produits adaptés. Offrir des produits sous l'étiquette des produits agricoles par exemple n'est pas automatiquement un produit adapté. Il devrait répondre à un ensemble de caractéristiques propres et différenciées par rapport à un produit de consommation. Si les participants affirment l'existence de certains produits adaptés, ils évoquent toutefois la nécessité pour l'institution coopérative de peaufiner davantage ces caractéristiques pour répondre de manière efficace aux besoins de la population. Ce répondant pense que la réduction du taux d'intérêt des produits de crédit représente la première décision à prendre par les dirigeants :

La première chose à améliorer est la révision à la baisse du taux d'intérêt. Par exemple, actuellement, les mutuelles [de solidarité]

ont un avantage comparatif important. Plusieurs membres de l'institution s'orientent ailleurs vers des mutuelles pour leurs crédits parce que le taux est à 1% mensuel contre les 3% de la CAPOSAC (Part-012).

Le prochain extrait indique les besoins exprimés par les membres en matière de réduction du taux d'intérêt.

Bon, j'entends des fois des paysans se plaindre pour le taux des prêts qu'ils disent trop haut. Pour eux, comme la CAPOSAC est une caisse très ancienne avec des dizaines d'années de fonctionnement, elle gagne des intérêts, augmente son actif grâce aux intérêts cumulés auprès des membres, elle pourrait baisser le taux d'intérêt (Part-006).

L'analyse de cet extrait révèle ce besoin d'ajustement du taux d'intérêt de la caisse populaire. Un lien peut être fait entre cet extrait d'entretien et les mécanismes de participation des membres dans la vie de l'institution comme on l'a vu plus haut. On pourrait se demander quels sont les mécanismes mis en place par la CAPOSAC pour faciliter la communication entre les membres et ses organes décisionnels.

Le nouveau commentaire d'un autre participant va dans le même sens que le précédent. Ce participant fait le lien entre le taux d'intérêt appliqué sur les crédits et le statut de la CAPOSAC qui est une organisation de l'économie sociale et solidaire dont la raison d'être est censée être la satisfaction des besoins de ses membres.

Je pense que ce serait de voir comment ils pourront mieux dynamiser leurs produits de crédit, surtout une réduction du taux d'intérêt qui serait une décision importante. Vu son statut d'entreprise de l'économie sociale et solidaire, c'est une coopérative, ce serait intéressant de regarder le taux d'intérêt. (Part-004).

En plus de la baisse du taux d'intérêt que des participants souhaitent voir diminuer, il y a un élément fondamental souligné par un répondant au cœur de l'interaction

avec l'institution coopérative. Son observation lui amène à constater une sous-représentation des femmes en matière de bénéficiaires de crédit.

Je pourrais souligner toutefois la question de genre dans les bénéficiaires des crédits de la Caisse. Au cours de ces dernières, la majorité de crédits octroyée est destinée aux hommes. Les crédits alloués aux femmes sont insignifiants par rapport aux hommes. Plus de demandes proviennent des hommes alors que les femmes représentent la catégorie non négligeable en matière de gestion d'entreprise (Part-007).

La prise en compte des besoins des catégories spécifiques semble faire écho dans les espaces stratégiques de l'institution. Un acteur indique toutefois des obstacles qui seraient à l'origine de cette situation.

Euh, en fait, au niveau de crédit, la loi est très contraignante. Si nous pouvions trouver une possibilité d'aider les startups avec un crédit mieux adapté, ce serait l'une des plus belles choses de la caisse. Parce que beaucoup de jeunes, qui ont accès à Internet, voudraient se lancer en affaires, mais n'ont pas les moyens. Avoir accès au crédit n'est pas une chose facile en Haïti. Un crédit à faible taux d'intérêt pour ces entrepreneurs en herbe serait une très bonne chose (Part-010).

Dans la société haïtienne, les femmes représentent un pilier important dans les familles. On les surnomme « Poto mitan » [figure centrale]. Elles exercent beaucoup d'activités informelles et se trouvent partout dans de petits commerces de vente de détails. Cette insertion dans l'économie informelle constitue également un facteur de vulnérabilité. En raison des revenus souvent très irréguliers, de l'accès aux garanties souvent exigées par les institutions financières, elles disposent donc de moins de possibilités d'obtenir du crédit ou d'accéder à des services financiers adaptés à leurs besoins.

Dans ce contexte, la prise en compte de ce groupe représenterait un effort en plus que la CAPOSAC pourrait déployer non seulement pour favoriser leur inclusion financière, mais aussi pour concevoir et offrir des produits adaptés à leurs propres réalités économiques et sociales. Le développement des mécanismes de crédits plus souples, des produits d'épargne adaptés ou de services d'accompagnement destinés aux femmes pourrait contribuer à renforcer leur autonomie économique et leur capacité à assumer leurs multiples responsabilités au sein de la famille et du milieu. Une telle orientation serait cohérente avec la mission sociale d'une caisse populaire et les principes de l'économie sociale et solidaire qui visent à promouvoir une finance inclusive et attentive aux besoins exprimés par le milieu.

5.8.2. Renforcement des mécanismes de gouvernance

Comme on le voit dans plusieurs des extraits d'entretiens, les mécanismes de gouvernance de la Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin méritent d'être renforcés. Ce renforcement aiderait à stimuler la participation et l'engagement des parties prenantes en général et des membres en particulier qui interagissent avec l'institution. Abordant la question de l'implication effective des membres de la population dans les décisions stratégiques de la CAPOSAC, un participant répond :

Non non, pas vraiment, pas vraiment. Les gens de la communauté ne sont pas vraiment impliqués dans les décisions de la Caisse.
(Part-002).

Même si l'extrait parle des gens de la communauté et que les membres de la CAPOSAC sont les premiers concernés des décisions de l'institution, cela ne soustrait pas l'institution au respect du septième principe de l'ACI (Alliance coopérative internationale). Ce principe fait référence à l'engagement que les coopératives doivent avoir envers la communauté. Comme on l'a déjà souligné, l'engagement est quelque chose de construit. Il faut être en confiance et croire que l'écoute est là pour s'engager. Donc, la caisse populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin a intérêt à renforcer ses mécanismes de gouvernance, communiquer de manière efficace avec ses membres et la communauté pour continuer à les impacter positivement.

5.9. La mission de développement local de la CAPOSAC : entre défis et opportunités

La contribution au développement local de la CAPOSAC s'inscrit au cœur même de son identité coopérative telle que prônée par l'ACI. Comme institution de l'économie sociale et solidaire, elle ne se limite pas dans sa sphère d'institution économique offrant exclusivement des services financiers, elle s'implique dans la vie de la communauté. Au-delà de sa fonction d'intermédiation financière, la CAPOSAC contribue à maintenir la vitalité économique et sociale de cette communauté rurale. Sa contribution s'étend à d'autres communautés limitrophes. Son influence fait écho dans les différents réseaux affiliés et auprès des autorités de la banque centrale. C'est ce qui lui a valu le prix de la « meilleure caisse de l'année » en 2018. La Banque centrale et le Group Croissance ont décerné ce prix à la CAPOSAC « pour sa qualité de

gouvernance et sa contribution à la redynamisation des activités économiques de ses membres et de sa résilience aux effets dévastateurs du cyclone Matthew sur ses opérations » (Plaqué d'honneur de la CAPOSAC reçue de la BRH). Cette reconnaissance souligne l'engagement de l'institution dans la vitalité du territoire.

À côté de sa contribution, la CAPOSAC fait face à un ensemble de défis. C'est ce que révèle l'analyse des entretiens réalisés dans le cadre de ce mémoire. Dirigeants, employés, membres du secteur public et de la société civile, ils évoquent tous des défis auxquels fait face la caisse populaire dans son développement et son fonctionnement au cours de plus de 7 décennies. Les principaux défis soulignés concernent le cadre légal, les contraintes liées à l'instabilité politique et la crise économique qui en découle.

La conjoncture politique est contraignante et représente un frein au développement de notre portefeuille de crédit. [...]. On est obligé de diminuer le portefeuille de crédit et le distribuer à plus de membres possibles pour mitiger les risques d'impayés. Cette situation limite notre capacité à octroyer de gros montants aux entrepreneurs de la communauté. (Part-008).

Dans ce même ordre d'idées, ce participant parle de contraintes légales limitant la présence de la caisse à son département géographique. Pour lui, vu la capacité de l'institution, la confiance des membres et son expérience accumulée depuis plus de 70 ans, la caisse pourrait multiplier ses points de service dans d'autres départements du pays.

En fait, le premier défi découle de la loi. Si vous regardez la configuration du département du Sud, la CAPOSAC s'est installée dans les principales zones stratégiques et construit une notoriété inégale. D'autres départements limitrophes demandent que la

CAPOSAC vienne vers eux aussi, mais la loi sur les caisses populaires l'interdit. (Part-010).

Le répondant suivant pense aussi que la loi est une contrainte au développement de la CAPOSAC et sa capacité de renforcer sa contribution au développement local. Pour lui, il y a de la nécessité de procéder à la révision de cette loi pour propulser le développement des caisses populaires haïtiennes. La propension de ces institutions de proximité impactera plus de communautés possibles qui sont en marge des institutions financières classiques.

La loi sur les caisses populaires nous freine aussi sur notre contribution au niveau de développement local. La loi nous empêche d'aller dans d'autres départements du pays alors que le besoin est là et la CAPOSAC a des moyens pour le faire. Nous pensons que cette clause de la loi qui nous contraint de rester dans notre département devrait être révisée (Part-004)

La crise politique du pays est un facteur aussi contraignant empêchant la CAPOSAC de se développer davantage et d'étendre ses contributions au développement local. Un participant établit un lien entre le trop-perçu de l'institution et sa capacité à investir dans la communauté et supporter des activités communautaires. Pour lui, si la caisse populaire ne réalise pas suffisamment de bénéfices au cours d'un exercice, elle sera dans l'obligation de réduire sur ses contributions et c'est la population qui en fait les frais.

Oui il y a des domaines où la CAPOSAC pourrait faire plus, mais la situation du pays nous affecte beaucoup. Imaginons qu'en 2017, nous avons fait un trop-perçu de 50 millions de gourdes. En 2024, c'est 14 millions de gourdes, c'est une régression énorme due à l'instabilité [politique] et la situation économique désastreuse. (Part-011).

La première partie de cet extrait traduit une tension qu'on trouve généralement dans les organisations de l'économie sociale et solidaire. Elle fait référence à la notion de viabilité économique qui entre en concurrence avec les ambitions communautaires et territoriales. C'est un équilibre qui n'est pas toujours évident dans ces structures, surtout en contexte de crise multidimensionnelle. L'incapacité de l'État à garantir la sécurité et le bien-être des citoyens est révélée dans le précédent extrait. Le participant dit assister de manière impuissante à cette réalité. Cela traduit le nécessaire arbitrage dans l'écosystème où chaque fois que l'un des acteurs manque à ses obligations, cela affecte les autres parties prenantes dans leurs actions.

Par ailleurs, les acteurs ne s'arrêtent pas sur les contraintes, ils mettent en perspectives des opportunités dont la CAPOSAC peut profiter pour renforcer sa contribution au développement local. La confiance, gagnée au cours de son évolution grâce à sa constance, représente pour certains d'entre eux, quelque chose sur laquelle l'institution peut compter pour aller plus loin. La faible présence des institutions financières dans le département du Sud représente aussi une opportunité que la CAPOSAC pourrait saisir.

Pour des interventions plus structurantes au niveau de l'engagement à la communauté, des acteurs pensent que la création d'une unité s'occupant exclusivement des activités sociales est pertinente.

Je pense qu'une entité sociale qui, chaque année, proposerait le montant à allouer, les types de projets à financer, etc. serait quelque chose à travailler par les dirigeants » (Part-002).

Les différentes données issues du terrain suggèrent que la Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin constitue un important outil dans la dynamique du

développement local à Camp-Perrin. À travers les produits et services financiers et non financiers offerts à la population, elle facilite l'inclusion économique à des profils diversifiés de la communauté. Ces profils évoluent souvent dans des secteurs se trouvant dans l'économie informelle ou dans l'économie populaire.

Le rôle de la finance de proximité que joue la CAPOSAC le place comme un intermédiaire entre l'économie informelle et populaire. Cette considération pour ces types d'économie est en cohérence avec la microfinance et l'économie sociale et solidaire par ses mécanismes d'adaptation aux réalités locales.

Même si ces données révèlent une faiblesse en matière de partenariat structurant entre la CAPOSAC et d'autres acteurs du territoire, elles montrent que l'institution, avec son ancrage territorial, participe activement à la dynamique du développement local. Les produits et services offerts aux membres, le soutien à l'économie locale, la facilitation de la circulation des ressources financières à l'échelle du territoire, les emplois créés directement ou indirectement, sont toutes des actions expliquant la façon dont l'institution joue un rôle d'acteur de développement local.

En fin de compte, les résultats présentés dans ce chapitre mettent en lumière les formes de contribution de la CAPOSAC aux dynamiques du développement économique et social de Camp-Perrin. Ils révèlent notamment le rôle de la caisse populaire dans le soutien aux initiatives économiques et sociales ainsi que dans le renforcement de la solidarité au sein de la communauté.

À la lumière de ces résultats, le chapitre suivant propose une discussion approfondie permettant d'interpréter ces résultats au regard du cadre théorique et conceptuel. Ce, afin de dégager des enseignements et implications.

CHAPITRE VI

DISCUSSION

À ce stade du mémoire, nous avons présenté les résultats recueillis à partir des entrevues. Avant de procéder aux discussions de ces résultats, il paraît important de se rappeler des questions de recherche.

En effet, l'étude est articulée autour de la question principale ainsi formulée : Dans quelle mesure la Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin (CAPOSAC) contribue-t-elle au développement local à Camp-Perrin ?

Pour répondre à cette question principale, quatre sous-questions secondaires y ont été rattachées. Voici les quatre sous-questions :

1. Quels sont les principaux instruments et mécanismes de microfinance mobilisés par la CAPOSAC dans la commune de Camp-Perrin ?
2. Comment ces instruments de microfinance soutiennent-ils les acteurs de l'économie populaire et informelle à Camp-Perrin ?
3. Dans quelle mesure les pratiques ainsi que les produits et services de la CAPOSAC répondent-ils au besoin socioéconomique de la communauté de Camp-Perrin ?
4. Quelles sont les retombées économiques et sociales des pratiques, ainsi que des produits et services de la CAPOSAC sur le développement local de Camp-Perrin ?

Maintenant, il importe de discuter de ces résultats en les mettant en relation avec le cadre théorique et les principaux auteurs retenus. Rappelons que le cadre

théorique et conceptuel s'est construit autour du développement local, de la microfinance et de l'économie sociale et solidaire.

Cette discussion repose sur une approche thématique interprétative qui articule les catégories issues des entretiens aux référents théoriques présentés au deuxième chapitre. Ce qui nous a permis de déterminer dans quelle mesure la Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin (CAPOSAC) contribue au développement local à Camp-Perrin.

6.1. La CAPOSAC comme organisation de l'économie sociale et solidaire : entre principes et pratiques

Les résultats suggèrent que la Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin, par rapport à sa mission et ses objectifs, considère la primauté de l'individu sur le capital. Concrètement, cette orientation se manifeste dans les instruments et mécanismes de microfinance mobilisés. Ces instruments et mécanismes prennent la forme de dispositifs d'épargne et de crédit relativement adaptés à la réalité locale des emprunteurs. Ceci est en corrélation avec les travaux de Thomas (2015) soutenant que l'économie sociale et solidaire a une finalité sociale. Pour cet auteur, la satisfaction des besoins des membres est primordiale par rapport aux bénéfices économiques. Les données ont mis en évidence que l'institution n'est pas uniquement une institution financière, mais représente un outil au service de la communauté.

Ces observations s'inscrivent également dans les perspectives qui s'inscrivent dans les fondamentaux de l'économie sociale et solidaire (Laville, 2016). Pour Laville, la priorité accordée aux personnes ainsi que les finalités sociales plutôt que l'accumulation du capital constituent les facteurs de différence des organisations de l'ESS.

Également, ces résultats corroborent les travaux de Coraggio (2015), pour qui la priorité des finalités sociales sur les bénéfices économiques constitue l'une des caractéristiques fondamentales de l'économie sociale et solidaire.

6.2. Une organisation ancrée dans l'économie populaire : solidarité et participation

La Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin constitue un mouvement populaire et un espace de participation des citoyennes et citoyens de la communauté. C'est ce que confirment les données de l'étude évoquant une appropriation citoyenne par des membres de la caisse populaire et d'autres personnes du milieu. Cette réalité se manifeste par une forte appropriation de l'institution par les membres. Plusieurs considèrent l'institution comme incontournable et parlent de « la caisse populaire » pour s'y référer, comme s'il n'en existait pas d'autres. Cela traduit une forme d'appropriation par des acteurs locaux et témoigne l'ancrage territorial de la CAPOSAC à Camp-Perrin. Cet ancrage constitue un important élément pour comprendre comment les instruments et les mécanismes de microfinance mobilisés par la CAPOSAC sont en lien avec les réalités socioéconomiques locales.

En effet, cette appropriation semble être un indicateur suggérant que la CAPO-SAC est enracinée dans sa communauté. Elle met en évidence le résultat de mécanismes de participation et de solidarité importants sur le territoire. Comme le mentionnent plusieurs auteurs, les organisations de l'économie sociale et solidaire développent une proximité avec la communauté sous la base d'une relation de confiance (Dacheux et Goujon, 2020; Guérin et Servet, 2005).

En outre, cette participation se fait à double sens. D'une part, on a la caisse populaire qui participe à la vie économique et sociale de la communauté par l'intermédiaire de ses multiples produits et services. D'autre part, les citoyennes et citoyens qui contribuent à la pérennité de l'organisation coopérative. Adhérer à la coopérative, c'est plus qu'avoir un compte d'épargne ouvert à une institution financière, c'est un acte d'engagement et de participation à une institution collective reposant sur l'auto-gestion. Ces pratiques s'inscrivent dans la tradition coopérative qui pense l'organisation comme un espace d'apprentissage, de participation à la gouvernance et de mise en commun des biens collectivement (Camille, 2010). Elles corroborent avec les principes coopératifs définis par l'Alliance coopérative internationale dont, entre autres, la participation des membres, la formation, l'information et l'éducation des membres.

6.2.2. Une participation limitée

Bien que les données révèlent l'existence d'une pratique de participation, elles mettent en exergue certaines limites quant à la participation effective des membres. En

effet, la participation ne semble pas toujours se traduire par une implication équivalente de l'ensemble des membres dans les processus décisionnels. Il s'ensuit également que la participation ne se limite pas à prendre part à une organisation, elle traduit un engagement constant et assumé (Torres Silva Júnior et Scalfoni Rigo, 2023). Dans le cas de la CAPOSAC, la participation des membres ne pourrait pas se réduire à la participation aux assemblées générales annuellement et à l'élection des dirigeants. Au contraire, d'autres mécanismes de participation devraient être envisagés et mis en œuvre pour permettre aux membres de contribuer davantage à la gouvernance de l'organisation.

En effet, les données collectées et analysées révèlent que les membres n'ont pas d'autres espaces pour exercer leurs obligations dans ses multiples composantes. Cela affecte le niveau de contribution qu'ils pourraient apporter. En plus, les rendez-vous annuels semblent ne pas être suffisants pour une compréhension optimale de la vie de l'organisation. Ces constats permettent de nuancer la notion de participation des membres dans la gouvernance de l'institution. Ils mettent en exergue les idéaux coopératifs en lien avec la démocratisation de l'économie qui est un processus graduel et multiétape. S'il est vrai que la coopérative représente un espace d'apprentissage ouvert à toutes et à tous et que les membres sont présents dans les activités, il est important de diversifier les mécanismes de participation. La considération des facteurs qui pourraient influencer la participation ou la non-participation des membres dans la vie de l'organisation coopérative. Une participation effective où les membres jouent véritablement leur rôle de copropriétaire de l'entreprise coopérative nécessite l'adoption et la mise en œuvre des moyens concrets (Bresson, 2014). Ces moyens devraient

permettre aux membres de mieux comprendre le fonctionnement de l'entreprise collective dans une perspective d'autogestion.

Ainsi, le développement et la mise en œuvre d'autres mécanismes de participation pourraient amplifier davantage l'implication des membres. Ce faisant, la CAPOSAC ainsi que la communauté pourraient bénéficier toutes ces diversités de ressources et compétences.

6.3. Microfinance : levier d'inclusion et de structuration de l'économie populaire

L'éclairage apporté par l'analyse des entretiens suggère que la CAPOSAC, comme institution de microfinance, s'opère selon une certaine logique d'adaptation aux membres. Ceci est en cohérence avec les idées de Lelart (2006) qui soutiennent que la microfinance, comme finance de proximité, s'adapte aux besoins des populations locales. Cette conception souligne qu'au-delà de l'aspect de l'octroi du crédit dans une caisse populaire, les emprunteurs ont besoin d'être conseillés. Les participants ont souligné l'importance de l'accompagnement continu pour assurer la gestion efficace des ressources qui sont mises à leur disposition. Les données collectées laissent comprendre que la CAPOSAC joue ce rôle-conseil pour ses membres en les aidant à faire une gestion efficace du crédit.

Signalons également que cette pratique se trouve à l'opposé des institutions financières classiques qui offrent des services de crédit et de l'épargne. Au-delà du financement, d'autres types d'accompagnement sont donnés par la coopérative. C'est

un investissement institutionnel dans le renforcement des capacités des membres. Cet investissement peut aider dans la réduction des risques de défaut de paiement et de surendettement. En se faisant, la CAPOSAC semble se démarquer d'autres institutions financières. En effet, ces dernières disposent des conditions d'octroi de crédit qui représentent un frein à l'accès au financement pour les acteurs de l'économie informelle et populaire. Ce frein ne fait qu'augmenter l'exclusion financière des milieux ruraux. Bref, des données disponibles indiquent que le taux de bancarisation d'Haïti est de 11% (DEvHaiti, 2025).

Les communautés rurales, comme celles desservies par la CAPOSAC, sont de plus en plus touchées par l'exclusion financière. Dans un contexte pareil, la microfinance coopérative apparaît comme une alternative aux populations rurales qui pourraient bénéficier du soutien de ses activités économiques. Si l'on songe que dans ces milieux, l'économie informelle et l'économie populaire sont très présentes. Elles contribuent à la reproduction sociale et soutiennent des activités économiques et sociales.

La posture de la CAPOSAC de s'adapter à l'économie populaire dans ses zones d'intervention constitue une opportunité pour ces ruraux d'avoir accès à des produits financiers. Comme organisation de l'ESS, elle inscrit ses pratiques dans une perspective de démocratisation de l'économie fondée sur la confiance, l'engagement et la responsabilité. Ce que soutiennent Guérin et Servet (2005).

Toutefois, les résultats de cette étude mettent également en évidence certaines limites de cette dynamique d'inclusion financière, notamment en ce qui concerne les femmes. Bien que la CAPOSAC contribue à élargir l'accès aux services financiers dans les milieux ruraux, les données recueillies suggèrent que des efforts supplémentaires demeurent nécessaires pour mieux prendre en compte les réalités particulières des femmes. Ces femmes représentent un acteur majeur de l'économie populaire. Assurant une part importante de la responsabilité familiale et très présente dans l'économie informelle, les femmes sont plus susceptibles de faire face à des contraintes limitant l'accès au crédit, en raison notamment de leurs revenus irréguliers, de la faiblesse de garanties qu'elles peuvent offrir.

Cette situation soulève des enjeux qui dépassent la seule question de l'accès au financement. Elle interroge la capacité de la microfinance coopérative à promouvoir une inclusion véritablement équitable. En effet, une institution évoluant dans le champ de l'économie sociale et solidaire ne peut se limiter à rendre les services financiers disponibles; elle doit s'assurer que les différents groupes sociaux disposent des conditions réelles et adaptées pour en bénéficier.

Dans cette perspective, la CAPOSAC gagnerait à développer une approche plus sensible au genre en concevant les produits financiers, des modalités de crédits et des mécanismes d'accompagnement qui répondent aux besoins des femmes entrepreneures et des travailleuses du secteur de l'économie populaire. Cette démarche

contribuerait à renforcer l'autonomisation économique des femmes, et à consolider leur participation au développement local ainsi qu'à la gouvernance économique du milieu.

6.4. La CAPOSAC comme dispositif de médiation entre l'économie informelle et l'économie populaire

La Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin constitue un dispositif de médiation entre deux types d'économie souvent cloisonnés. Cette médiation peut être constatée à travers les pratiques financières institutionnelles. À travers ces dernières, la caisse populaire reconnaît, accompagne et soutient des activités économiques souvent marginalisées par les institutions classiques de financement. Plusieurs emprunteurs de l'institution mènent des activités informelles. Des chauffeurs de taxi moto, des marchands ambulants, des microentrepreneurs, ils exercent des activités relevant de l'économie informelle ou populaire et ont accès au crédit à la CAPOSAC. Un des participants décrit cette réalité en ces termes :

À Aquin [une ville où la CAPOSAC dispose d'un point de service], j'ai un personnage qui vend des téléphones qui mène ses activités grâce au financement de la CAPOSAC. Ensuite, je connais plusieurs chauffeurs de mototaxis qui ont des prêts de la caisse. Moi aussi, je roule avec le crédit de la CAPOSAC.
(Part-010)

À cet effet, cela rejoint les travaux de Laville (2013) qui soutiennent que l'ESS peut être appréhendée comme un espace de structuration et de renforcement des activités économiques issues de l'économie informelle et populaire.

Il en résulte que les données sous-entendent que la caisse populaire représente un pont permettant aux acteurs locaux, propriétaires des microentreprises informelles pour lesquelles ils ont obtenu du financement d'évoluer vers la formalisation. Différemment des autres structures de financement, la CAPOSAC opte pour la considération des activités exercées par les acteurs locaux qui contribuent au tissu économique, indépendamment de leur statut (formel, informel). Ce faisant, elle donne une certaine légitimité à l'économie populaire et à l'économie informelle. C'est une sorte de renforcement de ces activités économiques de ces milieux. Cela représente une contribution à la dynamique économique et sociale du territoire.

Le cas d'un emprunteur vendant des téléphones portables illustre une trajectoire de progression possible grâce à l'accompagnement reçu de la caisse populaire. Il démontre la capacité de l'institution à soutenir et accompagner des entrepreneurs ancrés dans le territoire sans exiger préalablement que les entreprises de ces membres soient formalisées. Cette approche met l'accent sur l'ancrage territorial tel que soutenu par Fraise et al. (2007) et la connaissance des réalités socioéconomiques des emprunteurs. Les fonds octroyés, investis dans des activités économiques au niveau local, contribuent à la création d'emplois, à la circulation de l'argent et au renforcement des réseaux économiques de proximité. C'est une forme de redistribution des opportunités

économiques participant du même coup à la réduction des inégalités d'accès aux financements.

6.4.1. Une médiation fragile

En faisant cette médiation, la CAPOSAC contribue au renforcement direct des capacités entrepreneuriales locales et des familles du territoire. C'est l'illustration d'une logique de développement « par le bas » dont les fondements sont la mobilisation des ressources locales et la valorisation des initiatives économiques populaires. Ce rôle de médiation prend tout son sens dans un contexte où les politiques publiques de soutien à l'économie populaire sont faibles, voire inexistantes dans des milieux ruraux. Ce faisant, la CAPOSAC participe, d'une certaine mesure, à la réduction de l'exclusion financière très marquée en Haïti. En offrant des mécanismes de financements plus ou moins adaptés à la collectivité locale, la Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin comble partiellement un vide institutionnel. Il ressort de cela que les pouvoirs publics devraient faciliter l'accès aux produits financiers à toute la population, ne serait-ce qu'en termes de création des conditions optimales d'investissement.

Cependant, l'approche adoptée par la CAPOSAC pour soutenir des activités relevant de l'économie informelle et populaire a ses limites. Elle soulève des enjeux qu'il faudrait souligner. L'un des enjeux se situe dans la capacité de l'institution de continuer à jouer ce rôle de pont pour les emprunteurs évoluant dans l'informel. Quand

on considère les risques associés aux activités économiques informelles, sans couverture d'assurance, on pourrait se demander comment la CAPOSAC peut continuer à absorber ces risques et pérenniser ses actions.

Un autre enjeu, lié au précédent, concerne les sources de financements mobilisées par l'institution pour soutenir les activités économiques locales. En effet, les ressources financières mobilisées par la CAPOSAC proviennent essentiellement de l'épargne des membres. Une partie de cette épargne est rétrocédée en crédit aux emprunteurs, tandis que les intérêts générés par ces prêts serviront, entre autres, à rémunérer l'épargne et à assurer l'équilibre financier de l'institution coopérative.

Cette configuration impose à l'institution une importante responsabilité dans la gestion des risques puisque les fonds prêtés constituent l'épargne collective de la communauté. Toute défaillance dans le remboursement de ces prêts peut affecter la stabilité institutionnelle et organisationnelle de la CAPOSAC en mettant en jeu les responsabilités de l'institution à honorer ses engagements vis-à-vis des sociétaires épargnants. Ce qui pourrait affecter la confiance des membres et de la communauté envers la caisse populaire.

Un autre enjeu qu'on pourrait souligner est cette tension existante entre les objectifs sociaux de soutien à l'économie populaire et la viabilité financière. C'est un équilibre assez fragile, voire même instable (Bouchard et al., 2001). Cette tension est très présente dans les organisations de l'économie sociale et solidaire. La CAPOSAC

est appelée à jouer un rôle dans le développement local, mais aussi de s'assurer d'une protection et d'une gestion prudente de l'épargne des membres.

Malgré tout, les résultats de l'étude montrent que l'institution continue à maintenir un certain équilibre et représente un acteur clé de résilience économique du territoire de Camp-Perrin.

6.5. Contribution au développement local : entre potentialités et contraintes

Dans ses travaux sur l'ESS et le développement local, Parodi (2005) soutient que la confiance et la construction des réseaux constituent des facteurs indispensables dans tout projet de développement local. Pour lui, la participation de la population ou de la société civile et le développement local sont intimement liés. En fait, à la lumière des données recueillies dans le cadre de ce mémoire, il en ressort que, la Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin participe aux dynamiques économiques et sociales du territoire. Cette contribution passe par la prise en compte des besoins locaux dans son offre de services. La caisse populaire arrive à mobiliser des ressources locales et soutenir des activités socioéconomiques à l'échelle du territoire. À l'opposé d'une approche de développement basée sur des acteurs externes, les actions de la CAPOSAC s'inscrivent dans une logique territorialisée.

Ensuite, la Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin est perçue par les acteurs locaux comme une institution de proximité liée à l'histoire et à la vie socioéconomique du territoire. Cet ancrage territorial aide l'institution à mieux appréhender les besoins locaux et propose des réponses adaptées aux réalités de la communauté. En ce sens, la CAPOSAC représente non seulement une institution financière, mais agit aussi comme un acteur du développement local. Son engagement institutionnel renforce sa légitimité auprès des membres de la population.

Au-delà de l'impact économique direct, la CAPOSAC contribue au développement local en renforçant les capacités collectives et jouant un rôle dans la structuration des relations sociales grâce aux diverses initiatives tels l'organisation d'un championnat de football et un concours de génies interscolaire. Comme impact direct, la caisse populaire participe au maintien d'une bonne population sur le territoire limitant ainsi les migrations vers des villes voisines ou vers les grandes villes du département ou ailleurs. En soutenant l'économie locale et les activités sociales et culturelles, la CAPOSAC participe au renforcement des liens sociaux et de la cohésion sociale.

Par ailleurs, il ressort des limites dans la mise en œuvre du développement local de la CAPOSAC, interrogeant son vrai rôle d'acteur dans les dynamiques du territoire. En effet, plusieurs auteurs soutiennent que l'économie sociale et solidaire s'est construite selon une logique fédératrice tout en gardant une cohérence des interventions sur un territoire (Demoustier, 2010; Vachon, 1996). Pourtant, dans le cadre de cette étude,

l'analyse des données issues des entrevues révèle que la caisse populaire n'a pas de collaboration formelle avec les autres acteurs du territoire. Ses relations avec d'autres parties prenantes dans la communauté sont conjoncturelles. En dépit du fait qu'elle est perçue par une partie de la population comme un outil de développement, ses interventions ne s'inscrivent pas dans la durée. Il y a également un manque de planification de ses interventions en termes de soutien aux initiatives communautaires.

En somme, au terme de ce chapitre, la discussion des résultats de l'étude permet de répondre à la question principale. Elle sera donc abordée dans la section suivante.

6.6. Retour sur les objectifs de recherche

L'objectif de cette étude était d'analyser la contribution de la CAPOSAC dans la dynamique du développement local à Camp-Perrin.

Cet objectif général a été subdivisé en 4 objectifs spécifiques :

1. Identifier les instruments de microfinance de la CAPOSAC;
2. Analyser l'utilisation de ces instruments de microfinance par l'économie populaire et l'économie informelle;
3. Mettre en relation ces instruments aux besoins de la communauté;
4. Faire ressortir les effets de ces instruments de microfinance sur le développement local à Camp-Perrin.

En considérant le cadre théorique mobilisé et pour répondre à la première sous-question telle que rapportée au début du chapitre, il apparaît que les instruments de microfinance de la CAPOSAC sont au nombre de trois. D'abord, on trouve le micro-crédit utilisé par la caisse populaire. Celui-ci sert à financer de petites exploitations agricoles et de petits commerces. Cet instrument facilite la création de microentreprises ou renforce les existantes.

Ensuite, il y a l'épargne qu'elle arrive à mobiliser et dont une partie en crédit est rétrocédée aux membres. Et finalement, l'accompagnement non financier, notamment la formation, l'éducation et l'accompagnement entrepreneurial.

Pour ce qui a trait à la deuxième sous-question, les instruments de microfinance mobilisés par la CAPOSAC financent les activités génératrices de revenus dans la communauté de Camp-Perrin. Des membres de la caisse populaire obtiennent du financement de l'organisation et ils mènent des activités issues de l'économie populaire et informelle.

Quant à la troisième sous-question, l'étude révèle que les produits et services sont partiellement adaptés aux besoins de la population locale. Des ajustements semblent être nécessaires pour certains des produits de la caisse populaire afin qu'ils répondent aux besoins des membres.

Enfin, la quatrième et dernière sous-question relative aux retombées économiques et sociales des pratiques de la CAPOSAC, la recherche suggère que l'organisation arrive à contribuer à l'inclusion économique. Toutefois, certaines limites en sont ressorties, impactant le rôle d'acteur du développement local que devraient jouer les organisations de l'ESS.

À la suite de ces réponses, il convient de noter que la CAPOSAC contribue au renforcement des initiatives économiques et sociales à l'échelle du territoire. Cependant, sa faiblesse en termes de construction de partenariats limite les retombées sur le développement local. Le manque de planification des interventions relatives au soutien des activités, notamment les activités sociales du territoire (au sens de l'engagement envers la communauté), constitue également une faiblesse du rôle structurant des dynamiques sociales et économiques.

S'il faut le rappeler, le développement local repose sur la capacité des acteurs locaux à se fédérer autour d'un projet collectif en mobilisant de façon intelligente les ressources locales (Angeon et Callois, 2005; Vachon, 2011).

CONCLUSION

L'objectif poursuivi par cette recherche était d'analyser dans quelle mesure la CAPOSAC contribue à la dynamique du développement local à Camp-Perrin. Ainsi, nous avons présenté la problématique au chapitre 1 suivi du cadre théorique et conceptuel considéré comme base de l'étude (Chapitre 2). D'abord, dans le cadre théorique et conceptuel nous avons considéré le développement local comme des initiatives qui prennent naissance dans un territoire donné et souvent dans des territoires ruraux (Angeon et Callois, 2005) afin de répondre à des défis communs. Ensuite, nous avons passé en revue plusieurs concepts dont la microfinance comme nouveau moyen de résoudre les contraintes de financement des microentreprises (Maystadt, 2004). Aussi les concepts de l'économie populaire et l'économie informelle ont été présentés et définis. Ils constituent deux stratégies complémentaires dont la première aide à comprendre l'articulation entre différents modes de production (Hillenkamp, 2009) et la deuxième découlerait de la mauvaise réglementation de l'État associé à une bureaucratie excessive (Peamans, 2018). Finalement, le concept de l'économie sociale et solidaire a été mobilisé pour l'analyse des données issues des entretiens.

Le cadre méthodologique en a suivi au chapitre 3 et fait état des stratégies et outils utilisés pour la collecte et l'analyse des données récoltées.

Au quatrième chapitre, nous avons présenté sommairement la Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin ainsi que les produits et services offerts à ses membres et à la population de cette municipalité.

Au cinquième chapitre, nous avons rapporté et analysé les principaux éléments constituant les données collectées sur le terrain lors des 13 entretiens réalisés via l'application Zoom.

Le sixième chapitre a proposé une discussion des principaux résultats de la recherche.

Cette étude révèle qu'en tant qu'institution de l'économie sociale et solidaire, la CAPOSAC joue un rôle significatif dans la dynamique du développement local. Ses actions se sont inscrites dans une logique de proximité, de participation des membres dans la pérennité de l'institution et la prise en compte des réalités locales de sa zone d'intervention. La CAPOSAC procède partiellement par une adaptation de ses produits et services aux besoins de la communauté. En effet, plusieurs acteurs gravitant autour de la caisse populaire mènent des activités économiques informelles. Le soutien de l'organisation traduit une contribution à l'inclusion financière pour ces acteurs en marge du circuit financier formel.

L'étude met en évidence que la CAPOSAC n'est pas seulement une institution financière qui se limite à l'octroi du crédit, mais développe une posture d'institution d'accompagnement, de formation et de conseil aux membres. Ainsi, elle participe au renforcement des capacités de ses membres et des acteurs du territoire, facilitant du même coup une meilleure gestion des ressources locales. Cette approche de la CAPOSAC s'inscrit dans la conception même de la microfinance de proximité telle que

développée par Lelart (2006). Elle confirme que la microfinance représente une alternative de financement en contexte d'exclusion financière.

Dans un autre registre, l'étude montre que la caisse populaire constitue un pont entre l'économie informelle et l'économie populaire. Dans certains cas, elle permet une transition vers des formes plus structurées de l'activité économique. Cela peut être vu comme un dispositif de médiation au niveau du territoire qui renforce le tissu économique local.

La recherche souligne que la faiblesse en construction de partenariat ainsi qu'un manque de planification des interventions de soutien aux initiatives sociales représentent des défis pour l'organisation. Cela constitue un frein limitant le rôle structurant que jouent les organisations de l'économie sociale et solidaire dans le développement local à l'échelle du territoire.

Enfin, l'étude met également en évidence les limites de la mise en œuvre du principe d'équité qui constitue une valeur importante en économie sociale et solidaire. Ces limites sont caractérisées principalement par une prise en compte insuffisante des réalités spécifiques de certains groupes sociaux de Camp-Perrin, notamment les femmes. Néanmoins, ces limites constituent une occasion pour la CAPOSAC de consolider son engagement envers les valeurs de l'économie sociale et solidaire en mettant en œuvre des initiatives davantage sensibles aux enjeux de genre et d'inclusion.

Apports théoriques et empiriques

Sur le plan théorique, cette recherche constitue une contribution aux réflexions sur le rôle de l'économie sociale et solidaire dans le développement local en considérant le territoire comme cadre d'analyse et d'action. Elle montre que l'économie informelle et l'économie populaire peuvent être appréhendées comme composantes de l'activité économique à l'échelle du territoire, particulièrement dans les pays en développement.

Sur le plan empirique, l'étude donne un éclairage particulier sur le fonctionnement d'une caisse populaire haïtienne située en milieu rural ainsi que ses relations avec les acteurs locaux. Elle met en exergue les pratiques de la microfinance de proximité et le potentiel d'une coopérative d'épargne et de crédit comme institution favorisant la démocratisation de l'économie dans des contextes fragiles.

Limites de la recherche

Cette étude, comme toute recherche académique, présente certaines limites. L'étude est centrée sur un cas particulier dans un paysage national marqué par plus d'une centaine de caisses populaires. Cette concentration sur un cas unique et le

nombre restreint des participants limitent de façon considérable les possibilités de généralisation des résultats. D'ailleurs, l'une des caractéristiques de la recherche qualitative est cette contrainte de généralisation. En effet, plusieurs autres caisses populaires se trouvent dans des milieux ruraux et font face à de multiples contraintes comme celles de la CAPOSAC. Il est fort probable qu'une étude portant sur ces institutions donnerait des résultats différents de ce qu'on enregistre pour la CAPOSAC. Cette approche méthodologique utilisée dans le cadre de ce mémoire est aussi une limite dans la mesure où elle ne permet pas de mesurer ou d'analyser les retombées économiques des actions de l'institution sur la communauté ni sur les membres.

Un autre aspect à souligner est le nombre restreint d'informateurs. Ces derniers ne représentent pas nécessairement la diversité de perspectives des personnes gravitant autour de la CAPOSAC. Ainsi, les données recueillies auprès de ces informateurs, malgré leur pertinence, ne traduisent peut-être pas la diversité de perspectives des membres de la communauté de Camp-Perrin à propos de la caisse populaire.

En somme, la méthodologie qualitative adoptée permet de saisir la complexité des interactions entre la CAPOSAC et son territoire. Aussi, elle permet d'analyser la contribution de la caisse populaire au développement local à partir des perceptions et pratiques des acteurs locaux.

BIBLIOGRAPHIE

ADA. *Définition de la microfinance* [site internet]. <https://www.ada-microfinance.org/a-propos-de-ada/definition-microfinance>

Aésio Mutuelle. (2022). *Quelle est la différence entre l'ESS et la RSE?* <https://ensemble.aesio.fr/aesio-mag/quelle-est-la-difference-entre-less-et-la-rse>

Alliance coopérative internationale. (2015). *Notes d'orientation pour les principes coopératifs*. <https://ica.coop/fr/coop%C3%A9ratives/identite-cooperative>

Altenor, A. (2020). Les causes économiques et socio-politiques du passage de la régionalisation à la départementalisation en Haïti. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 16(1), 217-248. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1075860ar>

Angeon, V. et Callois, J.-M. (2005). Fondements théoriques du développement local: quels apports du capital social et de l'économie de proximité? *Economie et institutions*, 6-7, 19-50. <https://journals.openedition.org/ei/890>

Banque de la République d'Haïti. (2018). *Document d'information. Le secteur de la microfinance en Haïti*. https://www.brh.ht/wp-content/uploads/doc_info4.pdf

Banque mondiale. (1990). *Le Redressement de l'Economie Haitienne. Résultats, Problèmes et Perspectives*.

Banque mondiale. (2023). *Population rurale*. Banque mondiale, . <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.RUR.TOTL?end=2023&locations=HT&start=1960&view=chart>

Banque mondiale. (2024). *La Banque mondiale en Haïti*. <https://www.banquemondiale.org/fr/country/haiti/overview#1>

Barbut, M. (1984). Un débat (suite): Note sur quelques indicateurs globaux de l'inégalité: C. Gini, V. Pareto, P. Lévy. *Revue française de sociologie*, 25(4), 609-622.
<https://doi.org/10.2307/3321825>

Bartoli, A. et Trébucq, S. (2021). Le territoire, entre dynamiques locales, processus organisationnels et logiques d'acteurs. *Gestion et management public*, 9 / 2(2), 6-8.
<https://doi.org/10.3917/gmp.092.0006>

Baumard, P., Donada, C., Ibert, J. et Xuereb, J.-M. (2014). La collecte des données et la gestion de leurs sources. Dans *Méthodes de recherche en management - 4ème édition* (vol. 4ème éd., p. 261-296). Dunod.
<https://doi.org/10.3917/dunod.thiet.2014.01.0261>

Beaud, J.-P. (2009). L'échantillonnage. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale: De la problématique à la collecte des données* (vol. 5ème édition, p. 251-283). Presses de l'Université du Québec.

Bel, M. (2009). Compétences et dynamiques territoriales : quelles interactions ? *Géographie, économie, société*, 11.

Bouchard, M., Bourque, G., Lévesque, B. et Desjardins, É. (2001). L'évaluation de l'économie sociale dans la perspective des nouvelles formes de régulation socio-économique de l'intérêt général. *Cahiers de recherche sociologique*, (35), 31-53.
<https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1002235ar>

Bresson, M. (2014). La participation : un concept constamment réinventé. *Socio-logos*, 09. <https://doi.org/https://doi.org/10.4000/socio-logos.2817>

Caisse Populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin. (2024). *Plan stratégique de la CAPOSAC (2024-2027)*.

Camille, E. (2010). *Importance de la formation dans les coopératives d'épargne et de crédit haïtienne. Cas de KEPOMEK, de CCPC, de CAPODOSA et de CAPAR* [Université d'État d'Haïti].

Centre d'opération d'urgence national. (2021). *Tremblement de terre. Samedi 14 août 2021-Péninsule Sud. Rapport d'étape*. https://protectioncivile.gouv.ht/wp-content/uploads/2021/09/Seisme-du-14-Aout-2021._-Rapport-de-situation-detape-No-1-du-Coun.pdf

CGAP. (2006). *Guides des bonnes pratiques pour les organisations qui financent la microfinance. Directives concertées en microfinance*. Consultative Group to Assist the Poor/The World Bank. <https://www.cgap.org/sites/default/files/CGAP-Consensus-Guidelines-Good-Practice-Guidelines-for-Funders-of-Microfinance-Oct-2006French.pdf#:~:text=La%20microfinance%20est%20un%20instrument%20puissant%20de%20lutte,mettre%20des%20syst%C3%A8mes%20financiers%20au%20service%20des%20pauvres>.

Charmes, J. et Adair, P. (2022). Après un demi-siècle, l'économie informelle reste un concept heuristique et un ensemble flou. *Mondes en développement*, 199-200(3), 255-274. <https://doi.org/10.3917/med.199.0259>

Cling, J.-P., Lagrée, S., Razafindrakoto, M. et Roubaud, F. (2012). *L'économie informelle dans les pays en développement*. AFD. <https://hal.science/hal-01664167>

Coraggio, J. L. (2015). La Economía Social y Solidaria (ESS): Niveles y alcances de acción de sus actores. www.coraggioeconomia.org.

D'Amours, M. (2006). *L'économie sociale au Québec : cadre théorique, histoire, réalités et défis*. Éditions Saint-Martin.

Dacheux, É. et Goujon, D. (2020). « Le monde d'après », ni fuite en avant néolibérale, ni retour au keynésianisme, mais une troisième voie solidaire et démocratique : le délibéralisme. *Droit, Santé et Société*, 2(2), 49-54.
<https://doi.org/10.3917/dsso.072.0049>

De Soto, H. (1989). *The other path: The invisible revolution in the third world*. Harper & Row.

Defourny, J. (2017). L'économie sociale. Dans J. Defourny et M. Nyssens (dir.), *Économie sociale et solidaire. Socioéconomie du 3e secteur* (p. 29-72). De Boeck Supérieur.

Demoncy, A. (2016). *La recherche qualitative: Introduction à la méthodologie de l'entretien*. Elsevier Masson SAS. <https://pdf.sciencedirectassets.com/277807/1-s2.0-S1779012316X00113/1-s2.0-S1779012316301954/main.pdf>

Demoustier, D. (2010). Économie sociale et solidaire et régulation territoriale. Étude sur quatre zones d'emploi en Rhône-Alpes. *Géographie, économie, société*, 12.

Demoustier, D. (2020, 18 septembre 2024). La contribution de l'ESS au développement territorial *ESS entre développement social et développement durable. L'exemple de la métropole grenobloise*, 140-161, article. <https://shs.cairn.info/l-ess-entre-developpement-social-et-developpement-durable--9782706147135-page-140?lang=fr>

Demoustier, D. et Colletis, G. (2012). L'économie sociale et solidaire face à la crise : simple résistance ou participation au changement ? *Revue internationale de l'économie sociale*, (325), 21-35.
<https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1017419ar>

Demoustier, D. et Richez-Battesti, N. (2010). Introduction. Les organisations de l'Économie sociale et solidaire : gouvernance, régulation et territoire. *Géographie, économie, société*, 12(1), 5-14. <https://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2010>

page5.htmhttps://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=GES_121_0005

Denieuil, P.-N. (2008). Développement social, local et territorial : repères thématiques et bibliographiques sur le cas français. *Mondes en développement*, 2. <https://doi.org/https://doi.org/10.3917/med.142.0113>

Destilus, C. (2010). *Contributions des initiatives de l'économie sociale au développement des communautés rurales: cas des mutuelles de solidarité (muso) dans la commune de port-de-paix (Haïti)*.

DEvHaïti. (2025, 24 novembre). Haïti: le taux de bancarisation catastrophique du Nord. *DevHaïti* <https://devhaitimagazine.com/haïti-le-taux-de-bancarisation-catastrophique-du-nord/>

Di Méo, G. (2018). Chapitre 6. Territoires, États, nations, régions et aménagement. Dans *Les fondamentaux de la géographie* (p. 145-173). Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.delle.2018.01.0145>

Diouf, F. M. (2025). *L'apport du microcrédit entrepreneurial dans l'émergence de l'entrepreneuriat féminin, pour l'amélioration des conditions de vie et pour le développement des capacités des femmes entrepreneures au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la Capitale-Nationale* [Université du Québec à Chicoutimi].

Dohet, J. (2018). Le mouvement coopératif : histoire, questions et renouveau. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2370-2371(5), 5-58. <https://doi.org/10.3917/cris.2370.0005>

Drapéri, J.-F. (2009). Au bénéfice de la crise ? Pour un projet d'économie sociale et solidaire. *Revue internationale de l'économie sociale*, (313), 19-35.
<https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1020921ar>

Drapéri, J.-F. (2011). Pour une théorie générale face à la crise. Dans t. e. d. Capitalisme (dir.), *L'économie sociale et solidaire : une réponse à la crise ?*. Dunod.
<https://shs.cairn.info/l-economie-sociale-et-solidaire-une-reponse--9782100564149-page-43?lang=fr&tab=feuilleter>

Dupuy, A. (2014). *Haiti: From revolutionary slaves to powerless citizens: Essays on the politics and economics of underdevelopment, 1804-2013*. Routledge.

Durkheim, É. (1893). *De la division du travail social*. Alcan.

Duverger, T. e., Itçaina, X. et Lafore, R. (2020). *Les trois visages de l'économie sociale et solidaire : institutionnalisations, trajectoires, territoires*. Le Bord de l'eau.

Élie, J. R., Larose, G. et Jetté, C. (2018). Les processus de développement local, les organisations d'économie sociale et solidaire et le rôle des universités. Dans Y. Vaillancourt et C. Jetté (dir.), *Une coopération Québec-Haïti innovante en agroalimentaire. L'économie sociale et solidaire en mouvement* (p. 227-249). Presses de l'Université du Québec.

Fatton, R. (2002). *Haiti's Predatory Republic: The unending transition to democracy*. Lynne Rienner Publishers.

Favreau, L. (2014). Économie informelle, économie populaire et économie sociale et solidaire: une mise en perspective Nord-Sud. *Économie sociale et solidaire*, 3(32-35).

FIDA. (2022). *Investir dans les populations rurales en Haïti*
https://www.ifad.org/documents/38714170/39972349/haiti_f.pdf/4ea69f38-e472-4ac3-8569-a76b3efd9651?t=1668003902495

Fontan, J.-M., Klein, J.-L. et Tremblay, D.-G. (2000). La mobilisation des ressources. L'enjeu du développement local. Dans M. Tremblay, P.-A. Tremblay et S. Tremblay (dir.), *Développement local, économie sociale et démocratie*. Presses de l'Université du Québec.

Fraisse, L., Guérin, I. et Laville, J.-L. (2007). Économie solidaire : des initiatives locales à l'action publique. Introduction. *Revue Tiers Monde*, 190(2), 245-253. <https://doi.org/10.3917/rtm.190.0245>

Gadrey, J. et Jany-Catrice, F. (2016). II. Le PIB et la croissance en question. Dans *Les nouveaux indicateurs de richesse* (vol. 4^e éd., p. 15-24). La Découverte. <https://shs.cairn.info/les-nouveaux-indicateurs-de-riche-9782707190635-page-15?lang=fr>

Gandr , P. (2012). Le microcr dit : fausse ou vraie solution   la pauvret  ? *Id es  conomiques et sociales*, N  168(2), 22-31. <https://doi.org/10.3917/idee.168.0022>

Gauthier, B. (2009). Introduction. Dans Presses de l'Universit  du Qu bec (dir.), *Recherche sociale. De la probl matique   la collecte des donn es*.

Gentil, D. et Servet, J.-M. (2002). Microfinance : petites sommes, grands effets ? Introduction. Dans *Revue Tiers Monde* (p. 729-735). Armand Colin. https://www.persee.fr/doc/tiers_1293-8882_2002_num_43_172_1649

Gl main, P. et Moul vrier, P. (2011). Le « microcr dit » : un cr dit comme les autres ? *La Revue des Sciences de Gestion*, n 249-250(3-4), 123-131. <https://doi.org/10.3917/rsg.249.0123>

Goujon, M. (2008). L'indice de d veloppement humain: une  valuation pour la R union. *R gion et d veloppement*, 27, 225-244.

Gouvernement de la République d'Haïti. (1987). *La constitution de la République d'Haïti*.

Guérin, I. et Servet, J. (2005). L'économie solidaire entre le local et le global : l'exemple de la microfinance. *Revue internationale de l'économie sociale*, (296), 83-99. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1021864ar>

Hély, M. (2017). De l'économie sociale « historique » à « l'économie sociale et solidaire » : une nouvelle configuration des relations entre monde associatif et collectivités publiques. *Revue française d'administration publique*, 163(3), 543-556. <https://doi.org/10.3917/rfap.163.0543>

Hillenkamp, I. (2009). L'approche latino-américaine de l'économie populaire, les inégalités et la pauvreté *Revue de la régulation*, 6. <https://doi.org/https://doi.org/10.4000/regulation.7625>

Imbert, G. (2010). L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie. *Recherche en soins infirmiers*, 102(3), 23-34. <https://doi.org/10.3917/rsi.102.0023>

Institut haïtien de statistique et d'informatique. (2015). *Estimation de la population*.
Institut haïtien de statistique et d'informatique. (2024). *Statistiques démographiques et sociales*. IHSI. https://ihsi.gouv.ht/statistiques/statistiques_demographiques_et_sociales/projections_et_estimations_de_la_population

Jabouin, E. (2010). Haïti, en situation post-séisme : quelques effets de la catastrophe du 12 janvier 2010 sur la population locale. *Études caribéennes*, 17(En ligne). <https://doi.org/https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.4842>

Jean-Gilles, S. et Paul, B. (2023). Crise sécuritaire et transformation des places marchandes traditionnelles dans l'économie informelle en Haïti *Études caribéennes*, 56. <https://doi.org/https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.29039>

Labie, M. (1996). Perspectives d'autonomie et de pérennisation des systèmes financiers décentralisés. *Revue Tiers Monde*, 85-96. https://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1996_num_37_145_5031

Labie, M. (2004, 2024). Microfinance : un état des lieux. *Mondes en développement*, 2004/2 no 126, 9-23. <https://doi.org/https://doi.org/10.3917/med.126.0009>

Labie, M. et Vanroose, A. (2013, 2024). La légitimité en microfinance : tentative d'application de la théorie du champ au cas latino-américain. *Mondes en développement*, 41-2013/3-n°163, 21-36. <https://doi.org/https://doi.org/10.3917/med.163.0021>

Laville, J.-L. (2013). *L'économie solidaire : une perspective internationale* ([Nouvelle éd.]^e éd.). Pluriel.

Laville, J.-L. (2016). *L'économie sociale et solidaire: pratiques, théories, débats*. Editions du Seuil.

Lelart, M. (2006). De la finance informelle à la microfinance. *AUF et Editions des Archives Contemporaines*.

Leloup, F., Moyart, L. et Pecqueur, B. (2003). Le développement local en Afrique de l'Ouest : quelle(s) réalité(s) possible(s) ? *Mondes en développement*, n^o 124(4), 95-112. <https://doi.org/10.3917/med.124.0095>

Lerebours, P.-M. (2006, 08 septembre). Haïti, l'autre pays. Camp-Perrin, tout simplement. *Le Nouvelliste*. <https://lenouvelliste.com/article/33148/camp-perrin-tout-simplement>

Lévesque, B. et Mendell, M. (1999). L'économie sociale au Québec : éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche. *Lien social et Politiques*, (41), 105-118. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/005149ar>

Marulanda, B. et Otero, M. (2005). *The Profile of Microfinance in Latin America in 10 Years: Vision & Characteristics* ACCION International. https://www.griequity.com/resources/industryandissues/financeandmicrofinance/The_Profile_of_Microfinance_in_Latin_America_in_Ten_Years.pdf

Maystadt, J.-F. (2004). Microfinance au Nord : Un effet de mode importé du Sud ? *Mondes en développement*, n^o 126(2), 69-82. <https://doi.org/10.3917/med.126.0075>

Ministère de la Planification et de la Coopération externe. (2012). *Plan stratégique de développement d'Haïti. Les grands chantiers pour le relèvement et le développement d'Haïti*. <https://www.undp.org/fr/haiti/publications/plan-strategique-de-developpement-dhaiti-tome-1>

Moine, A. et Sorita, N. (2015). *Travail social et territoire : concept, méthode et outils*. Presses de l'École des hautes études en santé publique.

Moreau de Bellaing, L. (2016). Isabelle Guérin, La Microfinance et ses dérives. Émanciper, discipliner ou exploiter ? Paris, IRD Démopolis, 2015. *L'Homme & la Société*, n° 199(1), 217d-249d. <https://doi.org/10.3917/lhs.199.0217d>

Moriceau, J.-L. et Soparnot, R. (2019). Chapitre 1. S'exposer, cheminer, réfléchir. Composer sa méthode qualitative. Dans *Recherche qualitative en sciences sociales* (p. 9-23). EMS Editions. <https://doi.org/10.3917/ems.mori.2019.01.0009>

Nature design Haïti. (2020, 24 octobre). *Zoom sur Camp-Perrin*. <https://www.linkedin.com/pulse/zoom-sur-camp-perrin-nature-design-haiti/>.

Ndiaye, S. (2021). Ressorts et dynamiques de l'économie populaire : une lecture à partir du Sénégal. *RECMA*, 362(4), 52-65. <https://doi.org/10.3917/recma.362.0052>

OCDE/INURED. (2017). *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement en Haïti, Les voies de développement*. OCDE. <https://doi.org/http://dx.doi.org/10.1787/9789264278844-fr>

ONPES et Banque mondiale. (2014). *Haïti. Investir dans l'humain pour combattre la pauvreté*. [https://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/Poverty%20documents/WB Haiti overview FR FINAL.pdf#:~:text=La%20nouvelle%20m%C3%A9thodologie%20mise%20au%20point%20par%20les,et%20%C3%A0%205%25%20dans%20l'E2%80%99Aire%20M%C3%A9ropolitaine%20%28figure%20O.2%29.](https://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/Poverty%20documents/WB%20Haiti%20overview%20FR%20FINAL.pdf#:~:text=La%20nouvelle%20m%C3%A9thodologie%20mise%20au%20point%20par%20les,et%20%C3%A0%205%25%20dans%20l'E2%80%99Aire%20M%C3%A9ropolitaine%20%28figure%20O.2%29.)

Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'Agriculture et Alliance coopérative internationale, A. (2001). *Développement des coopératives agricoles. Manuel à l'intention des formateurs*. FAO.

Organisation internationale du travail. (2022, 10 mai). *L'Économie sociale et solidaire: Un puissant outil de développement pour l'Afrique*. Conférence panafricaine sur l'économie sociale et solidaire, Côte d'Ivoire.

Paillé, P. (2006). Introduction. Dans *La méthodologie qualitative* (p. 5-8). Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.paill.2006.01.0005>

Paillé, P. et Mucchielli, A. (2012). Chapitre 1 - Choisir une approche d'analyse qualitative. Dans *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (p. 13-32). Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.paill.2012.01.0013>

Parodi, M. (2005). Économie sociale et solidaire et développement local. *Revue internationale de l'économie sociale*, (296), 26-41. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1021860ar>

Paul, B. (2011). *Le capital institutionnel dans l'analyse du changement économique et social : Application dans le secteur de la microfinance en Haïti* [UniversitéMontpellierI]file:///C:/Users/jnb29/OneDrive/Documents/2011_BENEDIQUE_PAUL_THESE.pdf

Paul, B., Evens, E. et Govain, R. (2022, 2024). Vivre avec les crises en Haïti : la résilience mise à l'épreuve. *Études caribéennes*, 52(En ligne). <https://doi.org/https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.24747>

Peamans, J.-P. (2018, 2024). Quelle place pour les « économies populaires » dans le « développement réel » du XXIe siècle ? Une question ouverte en lieu de postface. *Mondes en développement*, 2018/1 n° 181, 101-114. <https://doi.org/https://doi.org/10.3917/med.181.0101>

Peemans, J.-P. (2018). Quelle place pour les « économies populaires » dans le « développement réel » du XXIe siècle ? Une question ouverte en lieu de postface. *Mondes en développement*, 181(1), 101-114. <https://doi.org/10.3917/med.181.0101>

Perroux, F. o. (1961). *L'economie du XXe siecle* (3e augm^e éd.). Presses universitaires de France.

Pierre, M.-É. (1999). *La participation des sociétaires de la coopérative de Saint-Jérôme à Petite-Rivière de l'Artibonite aux activités de leur association*. [Université d'Etat d'Haïti].

Pin, C. (2023). *L'entretien semi-directif*. Laboratoire interdisciplinaire des politiques publiques (LIEPP, Sciences Po). <https://sciencespo.hal.science/hal-04087897>

Pires, A. (1997). *Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique* (vol. 169).

Point, S. et Baudet, C. (2022). Pour une justification du choix d'adoption, de l'intention d'usage et de l'utilisation effective du logiciel NVivo. *Management international / International Management / Gestão Internacional*, 26(special), 279-294. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1098588ar>

Price, H. (1900). *De la réhabilitation de la race noire par la République d'Haïti*. J. Verrollot. Radio France Internationale. (2010, 07 août). Haïti: les pertes économiques du séisme représentent 120% du PIB. *Radio France Internationale*. <https://www.rfi.fr/fr/ameriques/20100807-haiti-pertes-economiques-seisme-representent-120-pib>

République d'Haïti. (2002). *Loi sur les coopératives d'épargne et de crédit*. https://www.brh.ht/wp-content/uploads/2018/08/lois_cec.pdf

Reuters. (2016, 10 octobre). Le bilan de l'ouragan Matthew atteint les 1.000 morts à Haïti. *Reuters*. <https://www.reuters.com/article/world/le-bilan-de-louragan-matthew-atteint-les-1000-morts-hati-idUSKCN12A0BW/>

Rist, G. (2007). L'invention du développement. Dans *Le développement* (vol. 3 éd., p. 127-145). Presses de Sciences Po. <https://shs.cairn.info/developpement--9782724610482-page-127?lang=fr>

Rodet, D. (2019). L'économie sociale et solidaire : une réalité composite issue d'histoires plurielles. *Informations sociales*, 199(1), 14-25.
<https://doi.org/10.3917/inso.199.0014>

Roy, S. N. (2009). L'étude de cas. Dans Bernard Gauthier (dir.), *Recherche sociale: De la problématique à la collecte des données* (5^e éd.^e éd., p. 199-221). Presses de l'Université du Québec.

Saincelair, N. D. (2018). CAPOSAC honorée par la BRH et le Group Croissance. *Le Nouvelliste*. <https://lenouvelliste.com/article/185940/caposac-honoree-par-la-brh-et-le-group-croissance>

Savoie Zajc, L. (2009). L'entrevue semi-dirigée. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale: De la problématique à la collecte de données* (vol. 5^e éd., p. 337-362). Presses de l'Université du Québec.

Schuller, M. (2016). *Humanitarian aftershocks in Haiti*. Rutgers University Press.

Sen, A. (1992). *Inequality reexamined*. Oxford university press.

Sen, A. (1999). *Freedom. Development*, Oxford University Press, Oxford.

Stöhr, W. B. (1980). *Development from below: the bottom-up and periphery-inward development paradigm*. Interdisziplinäres Inst. für Raumordnung.

Tchamy, G. (2004). *Manuel sur les coopératives à l'usage des organisations de travailleurs*. Organisation internationale du travail.

Thomas, F. (2015). *L'économie sociale et solidaire, levier de changement? Points de vue du Sud* (vol. 22). Alternatives Sud.
https://www.cetri.be/IMG/pdf/as_economie_sociale_pdf_final.pdf

Torres Silva Júnior, J. et Scalfoni Rigo, A. (2023). Démocratie délibérative, citoyenneté et participation émancipatrice : la dimension politique de l'économie solidaire. *Connexions*, n° 118(1), 125-142. <https://doi.org/10.3917/cnx.118.0125>

Tremblay, D.-G., Klein, J.-L. et Fontan, J.-M. (2018). *Initiatives locales et développement socioterritorial*.

Tremblay, S. (2014). Empowerment et initiatives de développement local: Le cas des coopératives de santé du Québec. Dans D. Maltais et S. Tremblay (dir.), *Enjeux théoriques et pratiques en développement local et régional: 30 ans de recherche au GRIR*. GRIR.

Trouillot, M.-R. (1990). *Haïti: State against nation*. NYU Press.

Turgeon, J. et Bernatchez, J. (2008). Les données secondaires. Dans *Recherche sociale* (p. 489-528). Presses de l'Université du Québec. <https://doi.org/doi:10.1515/9782760520080-019>

Vachon, B. (1996). Mettre le territoire en état de produire: le rôle des facteurs sociaux, culturels et environnementaux dans la démarche de développement local. Dans S. Côté, J.-L. Klein et M.-U. Proulx (dir.), *Le Québec des régions: vers quel développement* (p. 285-301). GRIDEQ- GRIR.

Vachon, B. (2011). *La passion du rural: Quarante ans d'écrits, de paroles et d'actions pour que vive le Québec rural*. <https://geo.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/70/La-passion-du-rural-T1-1.pdf>

Valmera, F. (2021). *Vers une refondation du droit des finances publiques locales en Haïti* [Université Rennes 2].

Van Campenhoudt, L. et Quivy, R. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales*
- 4e edition. Dunod.

ANNEXE I : CERTIFICATION ÉTHIQUE

Ce mémoire a fait l'objet d'une certification éthique auprès du CER-UQAC. Le numéro du certificat est 2025-2011 Le certificat d'éthique a été approuvé le 18 mars 2025 pour une période de 12 mois. Il a été renouvelé le 18 mars 2026 et prendra fin le 18 mars 2027.

ANNEXE II : GUIDE D'ENTRETIEN (DIRIGEANTS)

Introduction :

- Présentation du responsable (l'intervieweur) et du projet;
- Précision sur la confidentialité de l'entretien y compris la question de l'anonymisation;
- Explication du formulaire de consentement et accord volontaire.

Thèmes clés et questions

Section 1 : Rôle et expérience du dirigeant

1. Pouvez-vous vous présenter brièvement ? (Fonction, ancienneté au sein de la CAPOSAC)
2. Comment décririez-vous votre rôle dans la stratégie et les opérations de la CAPOSAC ?
3. Selon vous, en quoi le rôle d'un dirigeant est-il crucial pour soutenir la mission de développement local de la caisse populaire ?

Section 2 : Mission et vision stratégique

4. Quelle est la mission principale de votre caisse populaire en matière de développement local ?
5. Comment cette mission est-elle intégrée dans la stratégie globale de l'institution ?
6. En quoi la vision stratégique de la CAPOSAC diffère-t-elle des autres institutions financières locales ou régionales ?
7. Utilisez-vous des indicateurs clés pour mesurer votre contribution au développement local ? Si oui, lesquels ?

Section 3 : Produits, services et programmes

8. Quels sont les principaux produits et services qui contribuent directement au développement local ?
9. La CAPOSAC a-t-elle mis en place des programmes spécifiques pour soutenir les entrepreneurs locaux, les catégories sociales particulières, les projets communautaires ou l'inclusion financière ? Pouvez-vous donner des exemples ?
10. Quels sont les critères utilisés pour sélectionner les projets locaux à soutenir ?
11. Comment adaptez-vous vos produits et services en fonction des besoins socioéconomiques de la communauté ?
12. Comment arriverez-vous à identifier les besoins socioéconomiques de la communauté (membres, organisations locales, etc.).

Section 4 : Partenariats et collaborations

13. Quels types de partenariats (avec des entreprises, des associations, des institutions publiques, etc.) avez-vous établis pour appuyer le développement local au cours de ces 5 dernières années?
14. Quels sont les avantages et les défis que vous avez rencontrés dans la gestion de ces partenariats ?
15. Avez-vous des exemples de collaborations qui ont eu un impact significatif sur la communauté ?
16. Quels rôles les membres de la CAPOSAC jouent-ils dans vos initiatives de développement local ?

Section 5 : Répercussions et performance

17. Selon vous, quelles sont les principales contributions de la caisse populaire sur le développement local, à court et à long terme ?
18. Comment percevez-vous les répercussions de la caisse populaire en matière de soutien à l'économie locale, au développement social et à la durabilité environnementale ?
19. Quels sont les retours que vous recevez de la part de la communauté et des membres concernant les répercussions de vos actions ?
20. Y a-t-il des domaines où vous pensez que la caisse populaire pourrait avoir une contribution encore plus significative ? Si oui, lesquels et comment?

Section 6 : Défis et opportunités

21. Quels sont les principaux défis auxquels la caisse populaire est confrontée pour remplir sa mission de développement local ?
22. Comment anticipez-vous ces défis et quelles stratégies mettez-vous en place pour y faire face ?
23. Quelles sont les opportunités identifiez-vous pour renforcer la contribution de la CAPOSAC à la communauté locale ?
24. Comment, selon vous, les dirigeants peuvent-ils jouer un rôle plus proactif dans la planification du développement local ?

Section 7 : Perspectives et recommandations

25. Quelles recommandations donneriez-vous pour maximiser le rôle de la caisse populaire sur le développement économique et social de la communauté ?
26. Y a-t-il des leçons apprises ou des pratiques exemplaires concernant la CAPOSAC que vous aimeriez partager avec nous ?

Merci de votre contribution!

ANNEXE III : GUIDE D'ENTRETIEN DES EMPLOYÉS

Introduction :

- Présentation du responsable (l'intervieweur) et du projet;
- Précision sur la confidentialité de l'entretien y compris la question de l'anonymisation;
- Explication du formulaire de consentement et accord volontaire.

Thèmes clés et questions

Section 1 : Informations générales

1. Pouvez-vous vous présenter brièvement (poste, responsabilités principales)
2. Depuis combien de temps travaillez-vous dans cette institution et comment avez-vous vu son rôle évoluer dans la communauté de Camp-Perrin?

Section 2 : La mission et les valeurs de la caisse populaire

3. Selon vous, quelles sont les valeurs fondamentales de la CAPOSAC ?
4. En quoi ces valeurs influencent-elles les relations avec la communauté locale ?
5. À votre avis, comment la mission de la CAPOSAC s'inscrit-elle dans le développement local ?

Section 3: Services et initiatives

6. Quels sont les principaux produits et/ou services financiers offerts par la CAPOSAC ?
7. Existe-t-il des programmes ou initiatives spécifiquement conçus pour appuyer le développement économique et social local ? Pouvez-vous les décrire ?
8. Comment ces programmes/initiatives ont-ils été reçus par la communauté ?
9. La CAPOSAC a-t-elle des projets en partenariat avec d'autres organisations locales ? Si oui, lesquels ?

Section 4. Répercussions sur le développement local

10. Quelles sont, selon vous, les principales répercussions de la CAPOSAC sur :
 - L'économie locale (soutien aux MPME, création d'emplois, mise en valeur de la main-d'œuvre locale, financement de projets locaux, etc.) ?
 - Le bien-être social (soutien aux associations et organismes religieux, éducation financière, etc.) ?
 - L'environnement (initiatives écologiques, durabilité)?

11. Avez-vous des exemples concrets où la CAPOSAC a joué un rôle clé dans un projet local au cours de ces 5 dernières années?
12. Selon vous, quelles sont les attentes des membres et des non membres de la communauté à l'égard de la CAPOSAC ?

Section 5 : Défis et opportunités

13. Quels sont les principaux défis rencontrés par la CAPOSAC dans ses efforts pour appuyer le développement local ?
14. Comment ces défis sont-ils abordés au sein de l'organisation ?
15. Voyez-vous des opportunités futures pour renforcer la contribution de la CAPOSAC au développement local ?

Section 6 : Perspectives et suggestions

16. Quels sont les changements ou améliorations recommanderiez-vous pour que la caisse populaire contribue davantage au développement local ?
17. Selon vous, quels rôles pourraient jouer les employés pour renforcer l'impact de la caisse populaire dans la communauté ?
18. Y a-t-il autre chose que vous aimeriez ajouter ou un aspect que nous n'avons pas abordé, mais qui vous semble important de mentionner ?

Merci de votre contribution!

ANNEXE IV : GUIDE D'ENTRETIEN DES MEMBRES

Introduction :

- Présentation du responsable (l'intervieweur) et du projet;
- Précision sur la confidentialité de l'entretien y compris la question de l'anonymisation;
- Explication du formulaire de consentement et accord volontaire.

Thèmes clés et questions

Section 1. Informations générales

1. Pouvez-vous vous présenter brièvement (Activités professionnelles, nombre d'années de résidence dans la zone, etc.) ?
2. Depuis combien de temps êtes-vous membre de la CAPOSAC ?
3. Quels sont les principaux produits et/ou services que vous utilisez auprès de la caisse ?

Section 2. Perception générale de la caisse populaire

4. Selon vous, quelle est la mission principale de la CAPOSAC ?
5. Selon vous, est-ce que la caisse joue un rôle important dans votre communauté et pourquoi ?
6. Quelle est votre perception de la gouvernance et de la transparence de la caisse ?
7. Est-ce que la CAPOSAC favorise la participation de ses membres aux différentes instances de décision? Si oui, comment et à quelle fréquence/occasion?

3. Répercussions économiques

8. À votre avis, en quoi la caisse populaire contribue-t-elle à l'économie locale ?
 - Soutien aux micros, petites et moyennes entreprises ?
 - Accès aux crédits pour des projets locaux ?
 - Création d'emplois ou autres ?

Section 4. Impact social

9. La caisse populaire soutient-elle des projets ou initiatives sociales dans la communauté ?

○ Si oui, pouvez-vous donner des exemples (éducation, santé, sport, infrastructures, etc.) ?

10. Est-ce que la caisse renforce la solidarité au sein de la communauté ? Si oui, comment ?

Section 5. Engagement communautaire

11. Comment percevez-vous la participation de la caisse aux activités communautaires (sponsoring, partenariats, etc.) ?

12. Pensez-vous que la caisse prend en compte les besoins spécifiques de la communauté dans ses décisions (produits et services)? Comment?

13. Avez-vous l'habitude de recevoir des invitations à participer à des assemblées, des réunions ou des consultations de la CAPOSAC ? À quelle fréquence?

Section 6. Suggestions d'amélioration

14. Quels sont, selon vous, les aspects à améliorer pour que la caisse contribue davantage au développement local ?

15. Y a-t-il des initiatives spécifiques que vous aimeriez voir mises en place par la CAPOSAC ?

16. Comment la caisse pourrait-elle mieux communiquer avec ses membres et la communauté ?

17. En quelques mots, diriez-vous que la caisse populaire a eu un impact positif sur votre vie et celle de la communauté ? Si oui, comment?

18. Y a-t-il autre chose que vous souhaitez partager à ce sujet, mais que nous n'avions pas abordé?

Merci de votre contribution!

ANNEXE V : GUIDE D'ENTRETIEN SECTEUR PUBLIC

Introduction :

- Présentation du responsable (l'intervieweur) et du projet;
- Précision sur la confidentialité de l'entretien y compris la question de l'anonymisation;
- Explication du formulaire de consentement et accord volontaire.

Section 1. Informations générales

1. Depuis combien de temps connaissez-vous la CAPOSAC ?
2. Pouvez-vous décrire brièvement votre rôle au sein de l'institution ?
3. Comment interagissez-vous avec la caisse populaire dans le cadre de vos activités ?

2. Thèmes clés et questions

Section I. Rôle perçu de la caisse populaire

4. Selon vous, quel rôle joue la caisse populaire Sainte-Anne de Camp-Perrin (CAPOSAC) dans le développement économique et social de la municipalité ?
5. Quels sont les besoins locaux spécifiques qui sont adressés par la CAPOSAC ?
6. Avez-vous observé des changements dans la communauté depuis la mise en place de ses services ? Dans l'affirmative, pouvez-vous citer quelques-uns de ces changements?

Section 2. Collaborations entre la caisse populaire et le secteur public

7. Existe-t-il des partenariats entre votre institution et la CAPOSAC ? Si oui, dans quels domaines (ex. financement de projets, programmes sociaux, sports, éducation, autres) ?
8. Comment percevez-vous l'efficacité de ces partenariats ?
9. Quels sont, selon vous, les principaux défis rencontrés lors de ces collaborations ?

Section 3. Répercussions sur le développement local

10. Est-ce que les projets financés ou soutenus par la CAPOSAC ont des répercussions sur le développement de la communauté ? Si oui lesquelles ?
11. Selon vous, la caisse populaire CAPOSAC contribue-t-elle au développement local (création d'emplois, réduction des inégalités économiques, etc.) au cours de ces 5 dernières années? Si oui comment?

12. Comment, selon vous, la caisse populaire pourrait-elle améliorer sa contribution au développement local ?

Section 4. Perspectives

13. Quels sont, selon vous, les besoins socioéconomiques prioritaires de la municipalité pour les 5 prochaines années ?

14. Voyez-vous un rôle accru de la caisse populaire dans ces priorités ?

15. Quelles suggestions donneriez-vous pour renforcer la collaboration entre la caisse populaire et les institutions publiques, dont la vôtre ?

16. Y a-t-il autre chose que vous aimeriez ajouter ou un aspect que nous n'avons pas abordé, mais qui vous semble important de mentionner ?

Merci de votre contribution!

ANNEXE VI : GUIDE D'ENTRETIEN SOCIÉTÉ CIVILE

Introduction :

- Présentation du responsable (l'intervieweur) et du projet;
- Précision sur la confidentialité de l'entretien y compris la question de l'anonymisation;
- Explication du formulaire de consentement et accord volontaire.

Thèmes clés et questions

Section 1. Informations générales

1. Pouvez-vous vous présenter et décrire brièvement votre rôle au sein de la société civile ?
2. Comment interagissez-vous avec la caisse populaire dans le cadre de vos activités ?
3. Depuis combien de temps connaissez-vous la CAPOSAC ?

Section 2. Perception générale de la caisse populaire

4. Selon vous, quelle est la place de la CAPOSAC dans le développement de la communauté de Camp-Perrin ?
5. Selon vous est-ce que la caisse est un acteur important du développement local ? Pourquoi ?
6. Quels sont, selon vous, ses points forts et ses faiblesses ?

Section 3. Répercussions économiques

7. Observez-vous un rôle de la caisse dans le soutien aux initiatives économiques locales (création ou soutien de PME, financement de projets, microcrédit, etc.) ?
8. Selon vous, les activités de la caisse ont-elles permis une amélioration notable des conditions économiques dans la communauté ?
9. Quels secteurs économiques bénéficient le plus des services ou investissements de la caisse populaire selon vos observations?

Section 4. Répercussions sociales et communautaires

10. La CAPOSAC soutient-elle des projets à caractère social ou des initiatives visant à améliorer la qualité de vie de la communauté ?
11. Pouvez-vous donner des exemples de ces projets ou initiatives (éducation, santé, sport, infrastructures, accès aux services de base, etc.) ?

12. Pensez-vous que la caisse favorise la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance communautaire ? Si oui, de quelle manière?

13. La caisse contribue-t-elle à réduire les inégalités dans la communauté ? Si oui comment?

Section 5. Collaboration et partenariats

14. Votre organisation collabore-t-elle avec la caisse populaire sur des projets spécifiques ? Si oui, quels types de projets ?

15. Comment percevez-vous la qualité de cette collaboration (communication, synergies, soutien financier ou technique) ?

16. Est-ce que la caisse est accessible et ouverte à de nouvelles propositions ou initiatives de la société civile ?

Section 6. Gouvernance et implication communautaire

17. Comment percevez-vous la gouvernance de la caisse populaire (transparence, reddition de compte, prise en compte des besoins locaux, etc.) ?

18. La CAPOSAC consulte-t-elle régulièrement la société civile pour identifier les besoins et priorités de la communauté ? Avez-vous quelques exemples?

19. Pensez-vous que les membres de la communauté sont suffisamment impliqués dans les décisions de la caisse ?

Section 7. Perspectives et recommandations

20. Quels sont les principaux défis auxquels la caisse fait face dans sa contribution au développement local ?

21. Quelles actions ou initiatives supplémentaires pourrait-elle entreprendre pour maximiser ces répercussions?

22. Auriez-vous des suggestions pour renforcer la collaboration entre la caisse et les acteurs de la société civile ?

23. Selon vous, est-ce que la caisse populaire est un partenaire stratégique pour le développement local ? Pourquoi ?

24. Y a-t-il d'autres points que vous souhaitez aborder ou partager concernant son rôle dans la communauté ?

Merci de votre contribution!